UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01878299 5

ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
ST. BASIL'S
LIBRA
TRANSFER

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

# RETRAITES PASCALES

1879-1880

I. — L'ENFANT PRODIGUE

II. — LE JUGEMENT DE JÉSUS-CHRIST

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR

# APPROBATION DE L'ORDRE

Nous soussignés, Maîtres en sacrée Théologie, avons lu, par ordre du T. R. P. Provincial, les Instructions du T. R. P. Jacques-Marie-Louis MONSABRÉ, Maître en sacrée Théologie, lesquelles sont intitulées : *Retraites Pascales*, 1879-1880. — I. *L'Enfant prodigue*. — II. *Le Jugement de Jésus-Christ*. Nous les avons jugées dignes de l'impression.

FR. ANTONIN VILLARD,
Maître en sacrée Théologie.

FR. M. D. SOUAILLARD,
Maître en sacrée Théologie,
ex-Provincial.

IMPRIMATUR :
FR. AIMON NESPOULOUS,
Prieur provincial.

DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.

PARIS. — IMP. V. GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 71.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

# RETRAITES PASCALES

1879-1880

I

L'ENFANT PRODIGUE

II

LE JUGEMENT DE JÉSUS-CHRIST

PAR

LE T. R. P. J.-M.-L. MONSABRÉ

DES FRÈRES-PRÊCHEURS

TROISIÈME ÉDITION

A. F. Simard
6.1.92

PARIS

BUREAUX DE L'ANNÉE DOMINICAINE

94, RUE DU BAC, 94

1891

FEB 10 1960

SEMAINE SAINTE. — 1879

---

# L'ENFANT PRODIGUE

## LUNDI SAINT

# PREMIÈRE INSTRUCTION

### L'INGRATITUDE DU PRODIGUE

---

MESSIEURS,

Les perfections que nous avons admirées dans le Verbe incarné ont été, de toute éternité, présentes aux yeux de Dieu, comme le type des dons qu'il devait répandre sur ses créatures. Le Christ possède la plénitude, c'est son droit; mais la créature, si parfaite qu'on la suppose, ne peut contenir qu'une mesure restreinte, fixée par la justice et la sagesse divines. Cette mesure varie et présente des irrégularités dont nous n'avons pas à résoudre le problème ; il nous suffit de savoir que Dieu, dans

la distribution de ses dons, n'offense jamais ses saintes perfections, et que toute libéralité de notre créateur doit être exploitée au profit de sa gloire et dans l'intérêt de notre salut.

Fermons donc les yeux sur ce qui nous entoure, pour nous recueillir pendant les jours bénis de cette retraite. Nous avons reçu notre mesure des dons divins : l'existence, la vie, notre corps, si harmonieusement, si richement doué, notre âme avec ses merveilleuses facultés, l'intelligence, le cœur, la liberté, nos aspirations natives vers l'infini, le bienfait de l'éducation, la grâce qui nous a incorporés à la famille divine, la foi chrétienne qui a illuminé notre berceau, les miséricordieuses avances de Dieu qui ont honoré notre enfance, les exemples de vertu qui nous invitaient au bien, et mille caresses d'une providence attentive qui nous conduisait à la perfection. Qu'avons-nous fait de ces dons? — Il faut répondre à cette question, Messieurs, et ne pas attendre le jour terrible où Dieu nous l'adressera, pour régler ses comptes avec nous.

Donc, qu'avons-nous fait des largesses de notre Dieu? — Pour quelques-uns, qui ont compris les invitations du type adorable par lequel nous sommes appelés à la perfection chrétienne, et qui se

sont efforcés de l'approcher, en faisant fructifier en eux les dons de la nature et de la grâce, combien dont la paresse spirituelle a laissé ces dons enfouis dans une vie vulgaire, où l'on ne voit s'accomplir aucun progrès! Et ce n'est pas le plus grand nombre. Le plus grand nombre ressemble à ce misérable enfant dont le Sauveur racontait l'histoire, pour se justifier, devant les scribes et les pharisiens, de sa condescendance à l'endroit des pécheurs. Ecoutez-la :

« Un homme avait deux fils. Le plus jeune lui dit un jour : Père, donnez-moi la part du bien qui me revient; et le père fit le partage. Ayant rassemblé ce qui lui appartenait, le jeune homme partit aussitôt pour un pays lointain, et eut bientôt dissipé son bien dans la débauche.

« Quand il eut tout consumé, une grande famine dévasta le pays qu'il habitait et il se vit réduit à l'indigence. Alors, il alla de côté et d'autre, et finit par se mettre au service d'un homme du pays qui l'envoya garder les pourceaux. Il aurait voulu manger les débris immondes que dévoraient ces animaux, mais personne ne lui en donnait.

« Rentrant en lui-même, il s'écria : Combien de mercenaires dans la maison de mon père ont tout

en abondance, et moi, je meurs de faim! Je me lèverai, j'irai à mon père, et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et devant vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Faites de moi un de vos mercenaires. Et se levant, il alla vers son père.

« Il était loin encore lorsque le père l'aperçut. A sa vue il fut touché de compassion, et courant vers lui, il tomba sur son cou et le baisa. Le fils lui dit : Père, j'ai péché contre le ciel et devant vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Mais, le père, appelant ses serviteurs : Apportez, dit-il, la plus belle robe de mon enfant, revêtez-le et mettez-lui au doigt un anneau et chaussez ses pieds. Et puis, prenez un veau gras, tuez-le et mangeons-le ensemble dans un joyeux festin; car mon fils était mort, aujourd'hui il revit; il était perdu, le voilà retrouvé. Et le joyeux festin commença. »

Messieurs, cette histoire, à la fois lugubre et touchante, se divise naturellement en quatre parties que nous allons commenter successivement dans de courtes homélies, dont voici les sujets : 1° L'ingratitude du prodigue; 2° le malheur du prodigue; 3° le repentir du prodigue; 4° le pardon du prodigue. Aujourd'hui, méditons l'ingratitude du prodigue.

# I

« *Homo quidam habuit duos filios*[1] : Un homme avait deux fils. »

Cet homme, Messieurs, c'est le Père céleste, dont la puissance créatrice nous a tirés du néant, et dont la douce et forte providence nous conserve, nous gouverne et nous conduit à nos destinées éternelles. C'est aussi le Christ béni qui, par pitié pour notre misère, a daigné unir en sa personne la nature humaine à la nature divine, et qui, en considération de ses mérites, a reçu de son Père l'héritage des nations. Nous sommes les enfants de ses souffrances et de son sang. S'il ne tenait qu'à lui, l'humanité chrétienne ne serait, dans son cœur et au festin de ses grâces, qu'un seul et même fils, car il a exprimé tendrement le désir de nous fondre tous dans l'unité : *Ut sint consummati in unum*[2]. Mais, par nos infidélités, nous divisons la famille spirituelle qu'il voudrait unir. Le Christ a

1. Luc., cap. XV, 11.
2. Joan., cap. XVII, 23.

deux fils : le juste, qui demeure pieusement auprès de lui; le pécheur insensé, qui l'abandonne.

L'Évangile appelle ce dernier le plus jeune : « *adolescentior* », désignant ainsi, moins la jeunesse d'âge, que cette jeunesse d'esprit et de caractère qui ne veut rien apprendre au cours des événements qui traversent et agitent la vie morale, et que l'on voit toujours prête à l'ingratitude et aux folies du péché. S'il est une jeunesse bonne à conserver : jeunesse d'imagination, de cœur, de résolution, donnant de la fraîcheur, encore, à cet âge où le vent de la mort commence à souffler sur les restes d'une vie opulente, et mettant au service de l'expérience des ardeurs et des dévouements toujours propres aux grandes œuvres, il est aussi une jeunesse honteuse, qui perpétue les égarements d'une nature inexpérimentée et déshonore, par de hideux contrastes, les touchantes infirmités de l'âge et la majesté des cheveux blancs. J'en ai vu, et il y en a peut-être parmi vous, de ces jeunes vieux, dont l'âme imprudente et malsaine ferme l'oreille aux avertissements du trépas qui s'approche, et se repaît de rêves et de désirs passionnés que narguent leur décrépitude et leur impuissance. Spectacle affligeant pour les hommes, abominable aux regards

de Dieu : « Mon âme hait le vieillard insensé, dit le Seigneur : *Senem fatuum odivit anima mea*[1]. »

Le pécheur est appelé jeune : « *adolescentior* », parce que la jeunesse est l'âge de la légèreté, de l'inconsidération, de la présomption, de la témérité, des illusions, des impétueux désirs, d'où proviennent les grands écarts. C'est souvent, c'est presque toujours à l'heure où de généreuses résolutions pourraient fixer au bien, à l'honneur, à la vertu notre vie pleine de sève et d'espérance, que nous en faussons la direction. On croit pouvoir désavouer bientôt les fautes que la criminelle indulgence du monde couvre de sa protection, et qu'il se contente d'appeler des fredaines de jeunesse; on compte sans la puissance tyrannique de l'habitude, et l'on oublie cet oracle du sage : « Le jeune homme suit la voie qu'il a prise; même en vieillissant, il n'en sortira pas : *adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea*[2]. » Combien d'entre vous, Messieurs, ne demeurent éloignés de Dieu que parce qu'ils n'ont pas la

1. Eccles., cap. XXV, 4.
2. Prov., cap. XXII, 6.

force de rompre des chaînes rivées sur leur âme par une jeunesse licencieuse!

Le pécheur est appelé jeune : « *adolescentior* », parce que, pour un grand nombre, la jeunesse est l'âge de l'ingratitude. Tous les dévouements se donnent rendez-vous, et se prodiguent autour d'une vie nouvelle qui s'épanouit et s'accroît. L'adolescent, habitué à recevoir, et n'ayant rien donné encore, s'imagine que tout lui est dû. De naïves qu'elles étaient, à l'origine, ses exigences deviennent l'expression d'un égoïsme réfléchi ; et ceux qui attendaient de son cœur une explosion de reconnaissance, sont souvent étonnés de n'avoir obligé qu'un ingrat.

L'ingratitude est un vice particulièrement odieux, et que nous classons, d'instinct, parmi les phénomènes tératologiques ou monstruosités de l'ordre moral. Recevoir un bienfait, se l'approprier, en tirer profit et oublier le bienfaiteur, cela nous répugne plus que mille autres bassesses, vilenies, méchancetés, violences et forfaits. Lors même que le bienfaiteur serait un misérable, nous ne pouvons souffrir qu'on reçoive ses dons sans en être reconnaissant. On a tort, sans doute, de s'enchaîner à un pouvoir immoral en acceptant ses largesses ;

mais, les accepter pour les méconnaître, c'est le comble de l'infamie. Nous pardonnons, je dis plus, nous ne refusons pas une certaine estime aux fidélités qui courtisent des infortunes trop bien méritées, mais nous n'avons pas assez de mépris pour ces êtres ignobles qui, après avoir rampé aux pieds des puissants, tant qu'ils tenaient en mains la corne d'abondance, profitent de leurs revers pour tourner le dos et chercher ailleurs les faveurs de la fortune. Combien plus odieux et plus méprisables, ceux qui, ayant tout reçu d'une source pure, généreuse, toujours prête à répandre le bien, ne se contentent pas d'oublier, mais se servent du bienfait contre le bienfaiteur !

Et voilà le pécheur, Messieurs ! — c'est un ingrat de la pire espèce. Etudiez avec moi, je vous prie, le type évangélique que le Sauveur nous propose ; vous verrez comment se décide, comment s'aggrave, comment se consomme l'ingratitude de ces milliers de prodigues qui abusent, contre Dieu, des dons même de Dieu.

## II

« *Et dixit adolescentior ex illis patri : Pater da mihi portionem substantiæ quæ me contingit. Et divisit illis substantiam*[1] : Le plus jeune fils dit à son père : Père, donnez-moi la part du bien qui me revient, et le père fit le partage. »

Ce misérable enfant n'avait rien à désirer. Son père l'avait comblé, et sa tendre prévenance allait au devant de ses désirs. Tous les biens de la maison étaient communs entre lui et ses fils ; une douce et sage autorité en réglait l'usage. Mais le prodigue a vu sans doute d'autres fils de famille jouir de leur indépendance et faire les maîtres. Son orgueil et ses passions, sollicités par cet exemple funeste, s'éveillent tout à coup et tendent à s'affranchir d'un joug salutaire autant qu'aimable. En un instant, il oublie le respect qu'il doit à la légitime autorité d'un père, les soins qui ont entouré son enfance, la constante sollicitude qui veille sur sa jeunesse pour en prévenir les écarts, les pro-

1. Luc., cap., xv, 12.

messes de paix attachées à la vie de famille, les joies pures du foyer domestique ; il oublie et étouffe dans son cœur les reproches de l'amour filial, qui se révolte contre ses orgueilleuses et injustes prétentions.

« Donnez-moi, dit-il : *Da mihi.* » — Mais quel droit a-t-il sur les biens qu'il réclame ? Qu'a-t-il fait pour les acquérir ou pour les mériter ? Ne sont-ils pas mieux entre les mains d'un père prévoyant qu'entre ses mains inexpérimentées ? Quel usage en fera-t-il ? Questions importunes auxquelles il ne veut pas répondre. Il n'écoute que ses impatients désirs, il demande, il exige impérieusement ; et le père, qui prévoit l'inutilité d'un refus, lui abandonne la part si ardemment convoitée.

O mon Dieu ! Père de toute vie ! Que de fois vous avez entendu cette parole imprudente et superbe : « *Da mihi :* Donnez-moi ! » — Votre providence, prévenant nos désirs et nos besoins, nous a comblés des dons de la nature et de la grâce. Rien ne manque à votre béatitude, car vous êtes l'être parfait. Vous n'avez aucun besoin de rechercher et d'éprouver ces joies qui dilatent nos cœurs, lorsque nous avons fait des heureux. Vous êtes le maître absolu de vos dons ; ne les ayant reçus de per-

sonne, vous n'êtes point obligé d'en rendre compte comme d'un dépôt, dont l'usage serait réglé par une loi supérieure. Vous pourriez les retenir éternellement dans les fertiles entrailles de votre paternité. Et, cependant, vous avez ouvert vos mains libérales, et vous nous avez remplis de vos bénédictions. « *Aperis tu manum tuam et imples omne animal benedictione*[1]. » Ces bénédictions ne sont pas seulement des accidents heureux dans notre vie ; tout ce qui nous est essentiel en dépend : l'existence, les puissances de l'âme et du corps, les services que nous rendent les créatures, et, par-dessus tous les biens, notre vocation chrétienne, avec les dons qui la complètent.

Voilà, disent les saints Pères, la divine substance dont nous sommes participants[2]. Mais l'ordre veut que toute participation soit toujours dépendante, c'est-à-dire que nous ne possédions les dons de Dieu que pour les faire valoir sous la

1. Psal. CXLIV.

2. Vivere, intelligere, meminisse, ingenio alacri excellere, omnia ista divina sunt munera, quæ in potestatem accipit homo per liberum arbitrium. (S. Aug., lib. II, quæst. Evang., quæst. 33.). — Substantia Dei est omne quod vivimus, sapimus, cogitamus, in verba prorumpimus. (S. Hier., Ep. 146, *ad Damasum*.)

constante direction de sa souveraine volonté et au profit de sa gloire. Penser, aimer, agir, user des créatures en Dieu et pour Dieu : tel est notre devoir, telle est l'expression élémentaire de notre reconnaissance à l'égard du divin Père de famille.

Le pécheur ne l'entend pas ainsi. Il a flairé les joies tumultueuses de l'indépendance ; pour les goûter, il veut sa part de bien à lui, à lui tout seul. Les dons de la grâce lui pèsent, il en fera volontiers l'abandon au foyer pacifique où il s'ennuie ; mais, dit-il, à moi les biens de la nature ! *Da mihi !* — A moi, mon esprit ! Je souffre de la contrainte que lui imposent des vérités ardues et sévères sur lesquelles il faut régler tout mouvement intellectuel ; j'ai hâte d'être plus à l'aise dans les champs de la pensée et des rêves, et de manger, comme il me plaît, les fruits de l'arbre de la science. Je veux affranchir ma raison et mon imagination d'une tutelle chagrine et incommode :— à moi ! *Da mihi !* — A moi, ma volonté ! Débarrassons-la du joug des lois superflues, qui humilient sa puissance et paralysent ses élans. Que sa liberté ne soit pas un vain mot, mais une force vive, au service des impérieux désirs qui tourmentent notre mobile nature : — à moi ! *Da mihi !* — A moi mon cœur !

Brisons les chaînes austères qui contiennent ses affections. Qu'il lui soit permis d'aimer toute beauté qui le charme, sans crainte d'offenser, à chaque instant, l'incompréhensible jalousie d'un Dieu qui se cache et qui, pour s'assurer l'exclusive possession de notre amour, ne nous promet en dehors de lui que périls et déceptions : — à moi! *Da mihi!* — A moi mes sens! Le temps aura trop vite émoussé leur délicate impressionnabilité; donnons-leur aujourd'hui les plaisirs qu'ils demandent : — à moi! *Da mihi!* — A moi les biens de ce monde! S'ils sont fragiles, raison de plus pour en profiter quand on les possède, et pour en exprimer à la hâte toutes les jouissances qu'il contiennent : — à moi! *Da mihi!* — A moi la vie! Elle est courte, mais je veux la remplir de tous les bonheurs dont j'ai faim. — A moi! A moi! *Da mihi!*

Messieurs, Dieu pourrait mépriser ces insolentes sommations du pécheur, et supprimer, tout à coup, ses dons avec celui qui les possède, pour le punir de son ingratitude; mais il s'est interdit, à cet égard, l'usage régulier de sa toute-puissance, aimant mieux nous instruire par la douloureuse expérience de nos égarements, et se préparer, par

de mystérieuses permissions, l'occasion d'exercer envers nous sa grande miséricorde. Il abandonne donc au pécheur la part de bien qu'il réclame : « *Et divisit illis substantiam.* » Il arrive parfois que le pécheur, effrayé de son audace, remet promptement à Dieu les biens qu'il voulait lui ravir ; mais le plus souvent, hélas, il s'empresse, comme le prodigue, de profiter des complaisances paternelles pour aggraver son ingratitude.

## III

« *Et non post multos dies, congregatis omnibus, adolescentior filius peregre profectus est in regionem longinquam*[1] : Et peu de jours après, le jeune homme, ayant rassemblé tous ses biens, partit pour une contrée lointaine. »

Toit béni de la famille, tu pèses d'un poids immense sur la tête des enfants révoltés ! S'il t'apercevait encore, le prodigue ne pourrait pas jouir à l'aise de la liberté sacrilège qu'il a con-

1. Luc., cap. xv, 15.

quise. Promptement, il se dérobe et s'enfuit au loin, espérant échapper même aux importunités du souvenir. Le regard étonné des serviteurs fidèles, au milieu desquels il a vécu, les larmes de son père, le sourd gémissement des lieux témoins des joies de son enfance, rien ne l'arrête : il se précipite, il part : « *Et non post multos dies... profectus est in regionem longinquam.* »

Plus prompt est le départ du pécheur; plus éloigné le lieu où il s'enfuit. Il faut de longs jours, de longues années, pour s'affermir dans la vertu et pour arriver au faîte sublime de la perfection, qui nous rapproche du type infini de toute justice. En un instant, on a franchi les redoutables espaces qui séparent l'iniquité du Dieu très bon et très saint. Une seule faute mortelle, rapide comme la pensée qui l'a conçue, et comme la jouissance qu'elle a procurée, suffit pour emporter une âme au loin. Nous n'avons pas de mesure matérielle pour apprécier ce lointain, c'est une distance morale à laquelle rien ne ressemble dans l'espace[1]. Dieu, remplissant de son immensité tous les mondes

1. Sciendum non locorum spatiis sed affectu nos esse cum Deo, aut ab eo discedere. (S. Hier., Epist. 146.)

créés, ne cesse pas d'être présent à celui qui veut le fuir, et cependant il est très vrai que le pécheur s'éloigne de Dieu : « *Elongaverunt se a me*[1]; » il est très vrai que Dieu demeure éloigné du pécheur : « *Longe est Dominus ab impiis*[2]. »

Méditez l'acte et l'état du pécheur, vous serez effrayés, Messieurs, de la rapidité de sa fuite et des profondeurs de son éloignement.

Qu'est-ce que le péché? — C'est le mouvement d'une âme qui change brusquement de fin, se détournant de Dieu pour se retourner vers les créatures : « *Peccatum est aversio a Deo et conversio ad creaturas.* » Au bien suprême le pécheur substitue un bien subalterne, et y adhère comme au dernier terme de ses désirs et de sa vie. C'est le désordre par excellence. Il en résulte que l'âme pécheresse est aussi éloignée de Dieu que la créature est éloignée du souverain bien. Le souverain bien existe par lui-même, la créature n'a qu'une existence d'emprunt; le souverain bien possède tous les charmes, la créature n'est que le pâle reflet d'une perfection plus haute, qu'elle nous fait

1. Jerem., cap. II, 5.
2. Prov., cap. XV, 29.

connaître sans nous révéler ses splendeurs; le souverain bien donne de sa plénitude sans s'appauvrir, la créature ne se livre que pour être déflorée; le souverain bien peut rassasier toutes les avidités de l'esprit, du cœur et des sens, la créature ne fait que rendre plus impérieux et plus cruel le tourment de notre nature avide d'infini; le souverain bien demeure, la créature passe comme un songe; le souverain bien nous attend pour nous combler d'éternelles délices après le pèlerinage de cette vie, la créature, si elle ne s'évanouit pas avec la jouissance que nous en avons reçue, refusera de nous suivre, quand la mort viendra nous donner le signal du départ pour un monde où rien de créé ne pourra plus nous séduire ni nous tromper; le souverain bien est tout, la créature n'est rien, si on la compare à nos immenses désirs de bonheur. Et cependant, le pécheur s'attache à la créature de préférence au souverain bien. — Quel lointain, par rapport à sa véritable fin! » *Et profectus est in regionem longinquam.* »

Son état n'est pas moins effrayant que son acte. En se détournant de Dieu, il s'est privé de la grâce. Je vous en ai expliqué le mystère, Messieurs, et vous avez pu vous convaincre, à la lumière de la

foi, qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir entre Dieu et la créature raisonnable de rapprochement plus intime que celui de la grâce. L'Infini daigne nous pénétrer et nous associer aux splendeurs de sa vie. Une réelle et profonde inoculation de cette vie fait de nous des fils divins, transformés par notre adoption, et investis d'un droit rigoureux à la vision et à la possession de l'essence divine, patrimoine réservé de ceux que le Père céleste engendre surnaturellement. Entre toutes les créations de Dieu, rien n'est beau comme une âme où réside la grâce. Mais, en un clin d'œil, le péché a détruit ce mystérieux et sublime ouvrage. Nous ne pouvons pas exprimer de nos veines le sang paternel que nous avons reçu par la génération naturelle; le prodigue, en fuyant son père, lui reste uni par l'inamissible communauté du sang. Le pécheur, hélas, a l'horrible pouvoir de tarir en son âme la vie divine et de rompre les liens augustes qui l'unissent à l'auteur de la grâce. Tombé au rang des créatures vulgaires, que n'enveloppent plus cette paternelle dilection et cette particulière Providence dont le juste est l'objet, il devient pour Dieu comme un étranger; pis que cela, un ennemi; car Dieu ne peut voir sans indignation le vide de la

nature qu'il avait comblée ; « il hait celui qui commet l'iniquité : *Odisti omnes qui operantur iniquitatem*[1]. » De fils bien-aimé, devenir ennemi, quel lointain ! *Et profectus est in regionem longinquam.*

Cependant, Messieurs, l'effroi dont nous sommes saisis, en considérant la distance qui sépare l'âme pécheresse de son Dieu, peut être atténué par de religieux souvenirs, et nous voyons mieux la possibilité d'un prompt retour, quand le pécheur a conservé la foi, l'habitude de la prière, le goût de certaines pratiques qu'il tient de sa première éducation. Mais, trop souvent prodigue à l'excès, il aggrave son ingratitude, en multipliant ses fautes et en cédant aux exigences tyranniques des passions qui lui crient sans cesse : plus loin, plus loin ! Il va toujours, et il arrive jusqu'à ces régions sombres et vides, où règne l'oubli de Dieu. « Voilà le pays lointain, dit saint Augustin, *Regio longinqua est oblivio Dei*[2]. » Le pécheur ne veut plus être troublé par celui qu'il appelait son père ; et, à force de l'oublier, il devient insensible à tout ce

1. Psalm. v, 7.
2. Lib. II, quæst. Evang., quæst., 33.

qui le lui rappelle. Rien ne le touche : ni les saints exercices, ni les douces paroles de l'amitié. Quelquefois ramené dans nos églises, maisons communes de la famille chrétienne, par la routine ou par une curiosité vulgaire, il y est de corps, mais son âme est absente. Il voit sans reconnaître, il entend sans comprendre, il habite un autre monde : « *Et profectus est in regionem longinquam.* » C'est là qu'il consomme son ingratitude par la dissipation sacrilège et honteuse des dons de Dieu.

## IV

« *Et ibi dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose*[1]. Arrivé dans une région éloignée, le jeune homme y dépense tout son bien en vivant dans la débauche. »

Ce malheureux enfant ne s'était promis, peut-être, qu'une vie libre, mais honnête ; il comptait sans l'effroyable pouvoir que prennent sur nous les passions affranchies et mises en mouvement. Nos

1. Luc., cap. xv, 13.

appétits se tiennent et fonctionnent comme ces machines redoutables dont les engrenages perfides, s'ils peuvent saisir une partie de notre vêtement, attirent tout notre corps, le broient et le rejettent en tronçons sanglants et méconnaissables. Rien ne résiste à leur avidité. Livré à ses appétits, le prodigue a bientôt dissipé les biens insolemment arrachés aux mains prudentes de son père. En un seul mot, l'Évangile peint ce gouffre où ils viennent s'engloutir : — la débauche : *vivendo luxuriose.* Vaine ostentation de luxe, jeux, festins, amours criminels, plaisirs immondes et meurtriers : autant de lèvres gourmandes d'un même abîme, qui s'ouvrent aux folies du jeune dissipateur. Le prodigue y jette aveuglément le patrimoine que les travaux et les sueurs de son père auraient dû lui rendre sacré : « *Et dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.* »

Je vous en prie, Messieurs, ne restreignez pas la portée de cet exemple, en ne l'appliquant qu'à une classe de pécheurs. Le comble de l'ingratitude, c'est-à-dire l'abus des biens, soustraits au souverain domaine et à la suprême direction de la volonté du Père céleste, se retrouve dans tout péché. Le pécheur est un dissipateur.

Et d'abord, son état, l'isolant de Dieu, prive des influences bénies de la grâce les bonnes œuvres qu'il accomplit et lui en fait perdre le mérite. Entendez-moi bien : — je ne prétends pas, avec les hérétiques chagrins, justement condamnés par l'Église, que toutes les œuvres du pécheur soient mauvaises. S'il cultive son esprit, s'il aime sa famille, s'il est fidèle à ses devoirs civiques et professionnels, s'il est juste envers ses semblables, bienveillant dans ses relations, compatissant et libéral à l'égard de la misère, et surtout, s'il prie encore, Dieu lui tiendra compte de tout cela, soit par des prospérités temporelles, soit, ce qui vaut mieux, par une grâce de conversion. Mais, en attendant cette grâce, travaux, affections, devoirs, justice, bienveillance, compassion, libéralité, prières mêmes, tout est mort au lieu d'être vivant, tout est sans mérite pour le ciel, tout est perdu pour l'éternité, et il est vrai de dire que le pécheur a dissipé ses biens : *dissipavit substantiam suam*. Pensez à cela, vous, qui depuis longtemps êtes éloignés de Dieu, et soyez effrayés du néant de votre vie.

Plus odieuse et plus criminelle est la dissipation qui se fait dans l'acte même du péché. Non seulement les fautes que nous commettons sont

autant de coups portés aux saintes habitudes dont Dieu avait orné notre âme, lorsqu'il nous adopta pour ses enfants; non seulement, par la réitération de ces fautes, nous rendons plus rares et presqu'inutiles les grâces de lumière, de conseil et de force que la miséricorde de Dieu veut bien répandre encore sur ses fils ingrats; non seulement nous effaçons, petit à petit, les traces d'une éducation hounête et chrétienne; non seulement nous dépravons, à la longue, la rectitude de notre conscience; mais, par le fait même qui exprime la volonté perverse de nous satisfaire contre l'ordre divin, nous employons à offenser notre bienfaiteur, les largesses dont il nous a comblés. Notre esprit pense, juge et raisonne contre son éternelle vérité; notre mémoire s'emplit de souvenirs qu'il réprouve; notre cœur lui préfère des biens périssables et grossiers; notre liberté se révolte contre ses commandements; nos passions et nos sens protestent contre la subordination qu'il veut établir dans notre nature; et les créatures qu'il a soumises à notre domination, pour en recevoir l'hommage, deviennent, entre nos mains sacrilèges, des instruments d'iniquité. Il n'est rien que le pécheur ne prodigue au détriment de la gloire qu'il devrait ren-

dre à Dieu : « *Et dissipavit substantiam suam.* »

Mais, écoutez, Messieurs ; ce n'est pas sans dessein que l'Évangile ajoute ces mots terribles : « *Vivendo luxuriose.* » Il est un péché qui, plus que tous les autres, fait le vide dans notre vie et dans notre riche nature. Dieu permet que nous y tombions pour nous punir des superbes prévarications qui nous ont éloignés de lui ; et quelquefois, je devrais dire le plus souvent, c'est pour le commettre que nous adressons à notre Père des cieux, cette insolente sommation : « *Da mihi portionem substantiæ.* Donnez-moi ma part de biens. » Vieillards, hommes mûrs, jeunes gens, j'en appelle à votre sincérité. Si vous avez rompu avec les pieuses habitudes de vos premières années, si vous avez recherché, avec empressement, ces lointains où règne l'oubli de Dieu, n'est-il pas vrai que c'était pour vivre selon la chair ? Vous croyiez pouvoir régler les redoutables plaisirs qu'elle vous demandait Malheureux ! Vous n'avez fait qu'exciter ses voraces appétits. Il a fallu ou il faudra lui sacrifier tout, jusqu'à ce qu'elle succombe elle-même, victime de ses jouissances meurtrières. Ah ! croyez-le bien, le vice impur dévore plus que les biens de la fortune et de la réputation. En

même temps qu'il épuise le corps et le remplit de douleurs précoces, avant-coureurs d'une mort honteuse, il hébête l'esprit, flétrit le cœur, paralyse toute généreuse activité, et engage la liberté dans le plus misérable des esclavages. Enfin, selon la forte et terrible expression de saint Thomas : « il fait tomber l'âme en dissolution : *Maxime voluptates venereæ animum hominis solvunt*[1]. » Et l'on voit se traîner, dans les divers âges de la vie, des êtres déshonorés et impuissants, sur le front desquels on peut lire cette sinistre accusation : « *Dissipavit substantiam suam vivendo luxuriose.* »

Chez ces misérables dissipateurs, l'ingratitude, poussée à l'extrême, se révèle, parfois, sous son aspect le plus hideux. Dieu, qu'ils avaient oublié dans l'emportement de la passion et du plaisir, leur revient un jour en mémoire, et, pour se venger du dégoût qu'ils lui inspirent, ils se prennent contre lui d'une haine insensée. Ils sont de toutes les guerres qu'on lui fait, quand ils ne les provoquent pas ; ils le poursuivent en tous ceux qui le représentent ; ils voudraient que son nom ne fut

1. *Summ. Theol.*, 11e 11æ, quæst. 153, a. 1.

plus prononcé; comme s'ils espéraient effacer les crimes qu'ils ont commis par l'abus de tous les biens, en en tarissant l'éternelle source. Que le bataillon des athées serait diminué, si l'on en écartait les impudiques!

Grâce à Dieu, Messieurs, s'il y a des pécheurs parmi vous, ils ne sont pas arrivés à ce dernier terme de l'ingratitude; autrement je ne les verrais pas ici. Mais, c'est déjà trop qu'ils se soient révoltés contre l'autorité paternelle de Dieu, qu'ils aient fui loin de lui, qu'ils aient abusé de ses dons pour l'offenser, et que, par leur impénitence obstinée, ils condamnent leur vie à l'infécondité surnaturelle et compromettent leur éternel avenir. Je les plains, et je leur demande, en grâce, de vouloir bien méditer les tristes vérités que je viens de leur annoncer. S'ils se reconnaissent dans les égarements du prodigue, et s'ils se disent avec sincérité : — l'ingrat c'est moi, — ils seront bien près de leur conversion.

Quant à ceux d'entre vous qui sont demeurés fidèles au foyer domestique de la famille chrétienne, qu'ils continuent de faire valoir, dans l'intérêt de la gloire de Dieu et de leur perfection, les grands dons qu'ils ont reçus. L'esprit, le cœur,

la liberté, la santé, la fortune, la science, l'amour, l'honneur, la grâce, les bonnes œuvres ; tout prospère, tout fructifie pour l'éternité, sous la sage direction de notre Père céleste.

---

## MARDI SAINT

# DEUXIÈME INSTRUCTION

### LE MALHEUR DU PRODIGUE

---

MESSIEURS,

Après avoir blessé le cœur d'un père plein de tendresse et dévouement, l'ingratitude du prodigue se retourne contre lui-même. S'il eût prévu les conséquences de sa première faute, il se fut bien gardé d'afficher les insolentes prétentions qui devaient le mettre en possession de sa fortune, lui donner le moyen de fuir le toit paternel, et aboutir, finalement, à une vie de dissipation et de débauche. Mais, la passion ne voit pas plus loin que les satisfactions de l'heure présente, et, si profond est

son aveuglement, qu'il lui semble que ces satisfactions ne finiront point. Cependant, les jouissances funestes de l'iniquité sont vite passées ; au bout de quelque temps il n'en reste plus que les fruits amers et honteux.

Ce beau fils, que nous voyions s'enfuir, loin de la maison de famille, plein de vie, de fierté, d'allégresse et de tumultueux désirs, nous le retrouvons bientôt épuisé, humilié, triste, désespéré, dans le lieu même où il n'était bruit que de ses prodigalités et de ses joies insensées. Méditons aujourd'hui son malheur, qui peut se peindre en trois mots : — la faim, — la servitude, — l'abjection ; et puisse-t-il instruire les prodigues qui ont imité ou qui seraient tentés d'imiter son ingratitude.

## I

« *Et postquam omnia consummasset, facta est fames valida in regione illa, et ipse cœpit egere*[1] : Lorsque le prodigue eût consumé tout

1. Luc., cap. xv, 14.

son bien, une grande famine se fit sentir dans le pays qu'il habitait, et lui-même commença à avoir besoin. »

Dans la maison de son père, la fortune protégée par une sage administration entretenait l'abondance, et tout était prévu pour parer aux accidents qui amènent la famine sous le toit des pauvres gens. Là, il aurait pu traverser tranquillement les jours mauvais et devenir, avec honneur, la providence des misérables. Mais, le voilà, par sa faute, misérable lui-même, affamé, en peine de son pain quotidien, au lendemain de ses excès.

Ce brusque revirement, de la prodigalité à l'indigence, nous révèle une des lois que Dieu applique, dans le temps, au châtiment du péché. Il est bon que vous connaissiez ces lois, Messieurs, pour dissiper les illusions qui ne nous promettent que des jouissances dans l'iniquité, et pour apprendre à ne pas trop compter sur la patience d'un père qu'on croit disposé à attendre toujours l'éternité pour punir ceux qui l'offensent. Sans doute, Dieu réserve pour un autre monde la suprême action de sa justice contre le pécheur ; mais il n'a pas renoncé à manifester cette austère perfection par des peines temporelles, qui deviennent, en ses admira-

bles desseins, les précurseurs de sa miséricorde.

Dès que la pensée du mal est conçue, la douleur est conçue avec elle : — « Il a conçu la douleur, » est-il dit du pécheur : « *Concepit dolorem*[1]. » Elle se cache au fond de l'âme ; c'est là que l'ordre exerce sa première action répressive et pénale ; c'est là qu'il nous apparaît armé des tortures intimes du remords. Le consentement qu'on donne à la tentation, et qu'on exprime par une de ces fautes que la fragilité humaine ne peut excuser, est promptement suivi des déchirantes contradictions de la conscience offensée. — Nous pouvions faire le bien ; nous avons fait le mal ; nous sommes des misérables ! — Voilà ce que dit la conscience. Elle nous accuse et nous poursuit de ses reproches. Si l'on pouvait la faire taire ! Mais non. « Les Dieux nous l'ont donnée et la protègent, disaient les anciens ; aucune main ne peut l'arracher du tribunal où elle nous juge[2]. » Le bruit, l'agitation fiévreuse d'une vie perverse peuvent étouffer ses cris, l'enivrement du plaisir nous empêcher de l'entendre ; mais vienne un moment

1. Psalm. VII.

2. Conscientiam a diis immortalibus accepimus, quæ anobis divelli non potest. (Cicer.)

de solitude, il faudra bien se résoudre à subir sa sentence. La solitude est la patrie de la conscience : c'est là quelle châtie l'âme pécheresse, en la faisant passer par les vagues silencieuses du remords.

D'autres ont dit cela avant moi, Messieurs : la conscience du pécheur a été appelée par les saints Pères l'accusatrice, le juge, le vengeur du crime, l'affliction vivante, la mère des épouvantes. Les philosophes païens ont reconnu sa sinistre puissance ; ils lui attribuaient les tourments secrets de l'homme criminel. « L'insensé qui a fait le mal, disait l'un d'eux, passe par les tortures de la conscience[1]. » Et le peuple, qui aime les images et les mystères, vouait les coupables tous vivants aux sombres apparitions des mânes et des furies, à la flagellation de leurs fouets ardents ; tout cela, c'était la conscience.

Voilà donc une première loi, en vertu de laquelle la justice divine écrit dans la vie des pécheurs, le premier chapitre de leurs infortunes : — au péché, les douleurs du remords. Ecoutez la seconde : — au péché, une douleur propre, et selon

1. Stulti malorum conscientia torquentur. (Cicer.)

son espèce. Chacune de nos fautes, après avoir heurté la puissance intérieure qui juge et réprime, rencontre au dehors des instincts, des droits, des devoirs qui résistent; de là des chocs violents, des meurtrissures et des plaies. Souvent, le pécheur blesse, mais, subissant lui-même le retour logique du mal qu'il commet, il est blessé. N'avez-vous pas vu le peuple, philosophe sans le savoir, se pencher sur une vie coupable, relever tristement la tête, prendre un air grave, comme s'il venait de recevoir une grande leçon et s'écrier : « Voilà un homme puni par où il a péché. » C'est la traduction vulgaire de la loi que je viens d'énoncer. Nos passions satisfaites ne nous procurent pas des jouissances sans fin; tôt ou tard elles reçoivent un coup, d'autant plus sensible qu'il était moins attendu, ou que nous avions pris plus de précautions pour l'éviter.

L'orgueilleux, avide d'encensements et de génuflexions, voudrait que l'admiration publique justifiât le jugement qu'il porte de lui-même; mais, pour quelque contentement qu'il éprouve, le mépris et le ridicule viennent bientôt le punir, par d'âpres morsures, de ses prétentions sacrilèges.

L'envieux promène autour de lui un regard

sombre, et dresse l'oreille au bruit de tous les succès. Les avortements le réjouissent, mais les réussites le plongent dans une morne tristesse et font éclore en son cœur une haine douloureuse que rien ne peut ni justifier ni guérir.

L'ambitieux veut arriver; mais il a compté sans les obstacles et la concurrence. Il n'a pas fait la moitié de la route qu'il s'en retourne brisé de la lutte, déçu et forcé de s'entretenir, dans une triste solitude, avec des rêves qui n'ont plus le temps de devenir des réalités. L'ambitieux est-il arrivé? D'autres viennent après lui, qui le veulent en bas et s'apprêtent à le précipiter. La crainte trouble toutes les joies de son orgueil satisfait, s'il n'est puni, par une chute honteuse, de son amour excessif des grandeurs.

L'homme cupide entasse ses trésors et les tient cachés sous son triple fer, va les trouver à petits pas, et éprouve, en les caressant de ses doigts frémissants, toutes les émotions d'un amour qui se contente. Ce n'est pas avec la chair et le sang, c'est avec l'or que cet être sans entrailles fornique tous les jours. Mais, quand il est revenu de ses mystérieuses visites, l'inquiétude le dévore, le moindre bruit le fait tressaillir, l'épouvante, trou-

ble son sommeil, et, dès qu'il met le pied dehors, il sent tomber sur ses épaules les malédictions de ceux dont il retient captive la substance, et le mépris du genre humain. — L'homme cupide franchit par l'usure, la fraude ou la violence, les limites qui séparent son bien de celui d'autrui. Il compte sur l'aveuglement de la justice humaine, et cependant il en a peur; mais, s'il échappe à la poursuite et à la flétrissure de ses sentences, ce n'est que pour marcher courbé sous les verges de l'opinion, qui connaît et réprouve ses rapines. — L'homme cupide se laisse emporter par la fureur du jeu et des spéculations. Trompé par ses tumultueuses espérances, il court d'un pied léger sur la voie traîtresse du hasard. Mais l'appréhension le suit de près, et, lorqu'au dénouement d'un drame compliqué par mille péripéties, il voit s'ouvrir sous ses pas le gouffre béant d'une ruine, il y tombe, le cœur navré jusqu'à la mort.

Ah ! la cupidité n'épargne pas ses victimes. — Mais la volupté ! — Le voluptueux ne se contente pas d'user des dons réparateurs qui doivent providentiellement remplacer ce que l'homme perd de sa substance dans le mouvement et le travail de la vie; il en abuse jusqu'à l'intempérance, jusqu'à

l'ivresse. Il mêle à ses excès les rires et les chants ; mais, au lendemain de ses débauches, d'affreux malaises ou de cuissantes douleurs lui font cruellement expier les orgies de la veille. — Le voluptueux s'abandonne à des plaisirs infâmes, qu'une bouche chrétienne se refuse de nommer, et que l'amour n'excuse pas, lors même qu'on invoque ses tyrannique exigences. Mais l'extase des sens est bien vite passée. A force de jouir, le voluptueux se détruit lui-même, et vient le jour où l'on croit entendre, sur sa tête, cet oracle des saints Livres : « *qui amat iniquitatem odit animam suam*[1] : Qui aime l'iniquité hait sa vie ; » et derrière lui les pas du fossoyeur, qui doit bientôt couvrir de terre ses ignominieux restes.

L'homme est puni par où il a péché ! — Loi terrible, dont il nous est facile de constater l'accomplissement. Cependant, parce que cette loi n'obtient pas son effet en toute vie pécheresse, une troisième loi intervient : — Dieu, l'ordre suprême, supplée par des châtiments particuliers à ce qui manque dans la répression des ordres inférieurs. Il tient entre ses mains, nous dit l'Écriture, des flèches

1. Psalm. X.

ardentes, des soufles de tempêtes, des vases de mort qu'il envoie partout et qui jamais ne font fausse route. Ce sont des afflictions, des chagrins, des troubles de famille, des trahisons domestiques, des renversements de fortune, des maladies, des langueurs : toutes choses qui peuvent étonner notre légèreté, mais, qui se rapportent, par une règle invisible, au mal que nous avons oublié dans quelque obscur repli de notre existence.

Toutefois, Messieurs, les châtiments divers que Dieu inflige au pécheur contentent moins son ingénieuse et bienfaisante justice que les fréquentes déceptions de notre âme affamée. Pour se venger de nos choix insensés, le souverain bien n'a qu'à se cacher sous chacun des objets que nous lui préférons et à solliciter mystérieusement nos vastes désirs. Alors, quoi que nous fassions, nous ne sommes jamais satisfaits. Les régions maudites de l'iniquité deviennent, à la lettre, des pays de famine : « *Et facta est fames valida in regione illa;* » et le pécheur, qu'on croirait rassasié, est tourmenté par le besoin : « *Et ipse cœpit egere.* »

Il a outragé par le doute, par la négation, peut-être par le blasphème, les vérités les plus saintes. Il a secoué, avec orgueil, le joug de l'autorité

LIBRARY

divine qui les lui imposait, et se confiant aux forces de sa raison, il a demandé aux sciences humaines d'en assouvir les appétits. Mais, privées de l'irradiation de la sagesse éternelle, les sciences humaines se hérissent de problèmes insolubles, et l'esprit qui les interroge voit, sans cesse, reculer devant lui la lumière, sans pouvoir compter sur les promesses qui ne sont faites qu'à la foi. Toujours empressé de se repaître, il sent le vide, et s'écrie : J'ai faim.

Est-ce aux honneurs que le pécheur donne la préférence ? Les avidités qui se côtoient, les compétitions qui contrarient ses démarches le condamnent à des retards douloureux pour son ambition. Mais, alors même qu'il obtient ce qu'il désirait hier, aujourd'hui il désire autre chose, et sa passion, plutôt irritée que satisfaite, ne cesse pas de crier : J'ai faim.

Montrez-lui la richesse, il se précipite, et si les circonstances le favorisent, il saisit, il amasse, il entasse. A moi ces terres ! à moi ces maisons ! à moi ces capitaux ! Mais son redoutable appétit croît à mesure qu'on le comble. Encore ! encore ! dit-il : J'ai faim.

A-t-il rêvé l'amour des cœurs ? Il le mendie par

des extravagances et des bassesses. On le fait attendre, il s'obstine; on le trahit, il espère en des amours plus fidèles. Installé dans une affection, il en épuise toutes les tendresses, et, les trouvant bientôt trop tièdes, il va frapper à la porte d'autres cœurs et les importune de ses sollicitations. Ouvrez! ouvrez! J'ai faim.

Les plaisirs se multiplient pour contenter ses sens. Mais, ni ses yeux réjouis par des spectacles variés, ni ses oreilles saturées d'harmonie, ni son odorat flatté par mille parfums, ni son goût délecté par toutes les inventions de la gourmandise humaine, ni ses membres repus de tressaillements honteux ne disent c'est assez. Il rêve des émotions qu'il n'a pas ressenties, il cherche le nouveau dans la jouissance, il appelle à lui des plaisirs inconnus : Venez, venez, j'ai faim.

Pécheurs, n'avez-vous pas entendu, n'entendez-vous pas encore ce cri terrible au fond de vos âmes inassouvies? Songez-y bien, le tourment que vous éprouvez est la sainte et miséricordieuse vengeance de Dieu, que vous avez abandonné pour vous attacher à des biens menteurs. Non seulement, ces biens ne peuvent pas vous remplir, mais ils provoquent parfois des nausées qui vous obligent de

les quitter. Vous allez de l'un à l'autre, espérant calmer enfin l'appétit qui vous dévore; mais en vain, vous déplacez vos fautes, le vide reste le même, et j'entends toujours gémir votre nature besoigneuse : J'ai faim! j'ai faim!

Instruits par vos déceptions et vos dégoûts, il serait temps de jeter un regard sur la maison paternelle. Là, le vrai bien se communique jusqu'à la plénitude aux âmes qui le désirent et l'appellent. Là, on entend retentir ce cri joyeux des enfants rassasiés : « *Deus meus et omnia.* Mon Dieu et mon tout! » Allons, pécheurs, quittez les pays de famine et revenez au pays d'abondance.

Hélas! Messieurs, le pécheur ne comprend pas encore la nécessité de ce retour. Semblable au prodigue de l'Évangile, il aggrave son malheur par une honteuse servitude.

## II

« *Et abiit, et adhæsit uni civium regionis illius*[1] : Le prodigue alla trouver un des habitants du pays où régnait la famine, et il le prit pour son maître. »

Libre naguère, sous la douce autorité d'un père, honoré d'une part de commandement au foyer domestique, le voilà tombé plus bas que les mercenaires qui, jadis, recevaient ses ordres. Car celui qui l'a recueilli par pitié ne se fera pas faute d'exploiter son indigence ; aucun office ne sera ni trop vil ni trop dur pour ce serviteur famélique, en quête d'un morceau de pain.

Triste et frappante image de la dégradation du pécheur ! Il jouissait, avant ses fautes, de la sainte liberté des enfants de Dieu. Rempli de l'esprit d'adoption, qui l'avait incorporé à la famille chrétienne, il pouvait dire à Dieu, avec une filiale confiance : — Mon Père ! — et ne plier sa volonté que

1. Luc., cap. xv, 15.

sous le joug suave et le léger fardeau de l'amour divin. L'obéissance lui était douce, même lorsqu'elle contrariait les instincts pervers de la nature, car il en recevait en son cœur le noble et consolant témoignage du devoir accompli. — Ne se mouvoir et n'agir que sous l'inspiration de la grâce, c'est affranchir sa vie de toute servitude déshonorante, et l'Apôtre avait raison de dire : « *Ubi spiritus Domini ibi libertas*[1] : Où souffle l'esprit de Dieu, là est la liberté. »

La liberté ! Le pécheur, trompé par ses illusions, a cru la conquérir le jour où il a dit au souverain Maître : — « Je ne servirai pas. *Non serviem.* » — Et il est allé tout droit à l'esclavage. Une passion le travaille ; l'instabilité et le vide des jouissances qu'il en reçoit ne le dégoûtent pas de sa tyrannie ; il s'y attache : *Abiit et adhæsit.* — « Maîtres cruels, dit un sage de l'antiquité, maîtres lourds à porter que ces appétits libidineux qui tourmentent l'âme d'exigences infinies qu'on ne peut satisfaire[2]. » Là, où la passion a pris l'empire,

1. II Cor., cap. III, 17.

2. Graves dominæ cogitationum libidines infinita quædam cogunt atque imperant, quæ expleri atque saturari nullo modo possunt. (Cicer., lib. 6. *De Republica.*)

elle veut à son service nos pensées, nos affections, nos sollicitudes, nos efforts, notre santé, notre temps, notre vie tout entière. S'il y a des devoirs qu'on voudrait ne pas trahir, elle en demande avec hauteur le sacrifice; s'il y a des amitiés qui s'efforcent de nous retenir sur la voie de l'iniquité, elle en brise impitoyablement les doux liens; s'il y a des voix saintes qui nous rappellent le suprême déshonneur que nous nous préparons, elle les étouffe par ce cri sauvage : — Tu es à moi; Va, va, va ! Bref, Messieurs, elle fait de l'homme, qui croyait être libre, le pire des esclaves.

Pourtant, le pécheur, fatigué et honteux de la servitude, voudrait échapper. Mais il a d'autres maîtres qui rivent ses chaînes. Ce sont les compagnons et les complices de ses fautes, dont il craint le mépris ou les récriminations violentes, et, pardessus tout, c'est celui que les interprètes ont reconnu dans le citoyen innomé dont parle l'Evangile : le prince du monde, le roi du mal, le démon. Notre âme fugitive est devenue son domaine et sa proie. C'est lui qui l'a tentée ; c'est lui qui la possède, depuis qu'elle s'est volontairement dépouillée de la grâce de Jésus-Christ; c'est lui qui entretient ses illusions par des mensonges, et la remplit de vaines

terreurs ; c'est lui qui l'a courbée sous le joug de l'habitude et l'a fatalement douée comme d'une seconde nature d'où le mal procède sans effort et sans honte. Pécheur misérable ! tu avais rêvé l'indépendance, en te dégageant des salutaires contraintes de la loi de Dieu, et te voilà devenu le serviteur humilié de trois maîtres impitoyables. « Un triple lien se rompt difficilement, dit la sagesse, *uniculus triplex difficile rumpitur*[1]. » Aussi, Messieurs, le pécheur va-t-il, comme le prodigue, de la servitude à l'abjection.

## III

« *Et misit illum in villam suam ut pasceret porços. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant : et nemo illi dabat*[2] : Le maître du prodigue l'envoya à sa maison de campagne pour paître ses pourceaux. Et

1. Eccl., cap. IV, 2.
2. Luc., cap. XV, 15, 16.

le malheureux aurait voulu manger les glands, dont les pourceaux se nourrissaient, et personne ne lui en donnait. »

Le vaillant jeune homme, brillant de santé, qui portait naguère avec fierté l'honnête vêtement du travailleur, et dont la mine joyeuse s'épanouissait dans le repos de la maison paternelle, était devenu, après sa fuite, le roi des fêtes lascives, vêtu d'habits somptueux, et promenant de plaisirs en plaisirs sa vie nonchalante. Qui reconnaîtrait l'un et l'autre dans ce pâtre d'occasion, maigre, sordide, couvert de haillons, criant la faim, enviant leur pâture aux plus sales bêtes de la domesticité humaine, arrivé au comble de la misère ? C'est pourtant bien lui, l'emblême visible de l'invisible abjection du pécheur.

Ne tenez pas compte, Messieurs, des dehors trompeurs sous lesquels se cachent certaines vies perverties ; allez jusqu'au fond, vous y découvrirez une misère morale, analogue à celle du prodigue. L'ingrat qui, après s'être enfui loin de Dieu, a abusé de tous les dons pour offenser son bienfaiteur, tombe, nous venons de le voir, dans un triple esclavage. En cet état, il est bien investi, serré de près par les maîtres qu'il s'est donné, et fina-

lement isolé des nobles influences qui pourraient lui être salutaires.

Il habite un lieu écarté où il n'y a à paître que pour les pensées vulgaires et basses, pour les désirs déréglés et honteux, pour les plus vils appétits de la nature humaine : « *Et misit eum in villam suam ut pasceret porcos.* » Là, plus de religieux sentiments, plus de grandes espérances, plus de regards vers l'éternité; tout est à terre, tout est ravalé et se borne à la vie présente, comme pour la bête. C'est ce qui a fait dire du pécheur ces énergiques et flétrissantes paroles : « L'homme élevé en honneur n'a pas compris sa dignité; il est descendu jusqu'aux bêtes sans raison et leur est devenu semblable : *Homo cum in honore esset non intellexit*; *comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis*[1]. »

Il est un vice, surtout, qui a l'effroyable pouvoir d'avilir le pécheur et de consommer son abjection. Je ne vous le nommerai plus. Vous l'avez vu dissiper les dons de Dieu, jusqu'à faire le vide en notre vie. L'homme s'en imbibe à tel point que, lorsqu'il lui a tout sacrifié, il se sent encore tour-

1. Psal. XLVIII.

menté de désirs malsains qui ne peuvent plus aboutir, il a faim d'une pâture ignoble que sa nature épuisée lui refuse : « *Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant*; *et nemo illi dabat.* »

Que dis-je, Messieurs? L'homme impur tombe parfois à ce degré extrême d'abjection qu'il voudrait ne plus être homme et devenir bête, pour contenter, sans honte et sans remords, la frénétique avidité du sens dépravé. Ne m'accusez pas de calomnier notre nature vicieuse, en lui imputant des crimes dont elle est incapable ; j'ai vu cela, j'ai entendu cela. Oui, j'ai vu des débauchés fiévreux s'irriter contre la honte et le remords, je les ai entendus s'écrier : Les bêtes sont bien heureuses, que ne suis-je comme elles ! Ce sont eux, les infâmes, qui font le succès des théories abjectes de la science matérialiste : tant ils voudraient être certains que l'homme et la bête n'ont qu'une même origine, une même nature, une même fin. — Mais, par bonheur, une voix, qu'on ne peut jamais entièrement étouffer, proteste contre ces désirs homicides, et, jusque dans l'ingéniosité avec laquelle l'homme pécheur recherche l'animalité, on reconnaît sa nature supérieure : « *Et cupiebat implere ventrem*

*suum de siliquis quas porci manducabant; et nemo illi dabat.* »

O mon Dieu! Que celui qui vous abandonne est donc misérable! Quels cruels sévices votre justice sait déjà exercer contre son ingratitude! En un clin d'œil, vous pourriez faire succéder à la faim, à la servitude, l'éternelle abjection; mais, nous vous en conjurons, laissez au malheureux qui vous a offensé, le temps de se repentir, et préparez-le vous même à de généreuses expiations et à un joyeux retour.

Et vous, Messieurs, ne protestez pas contre les vérités que vous venez d'entendre. Ne dites pas avec l'impie de nos livres saints : « *Peccavi et quid mihi accidit triste*[1]? J'ai péché, et que m'est-il arrivé de fâcheux? » Si vous êtes parvenus à endormir vos remords; si vous avez su prendre des arrangements avec vos passions pour n'en point subir les conséquences funestes; si votre vie pécheresse n'est traversée par aucune affliction; si les biens trompeurs, dont vous avez fait l'unique objet de vos désirs, ont le don de vous repaître, sans vous dégoûter; si vous n'entendez pas le

1. Eccles., cap. v, 4.

bruit des chaînes qui pèsent sur votre âme ; si vous n'avez plus honte de l'abjection d'une vie toute à la terre et à ses grossières jouissances,— tant pis pour vous! Vous avez mérité, sans doute, cette mystérieuse malédiction qui enveloppe le pécheur endurci, et le conduit, sans heurt et sans secousse, à sa ténébreuse éternité. En de telles conditions, je ne puis mieux vous prouver l'amour que j'ai pour vous, qu'en priant Dieu de préparer en vous sa miséricorde par un coup de justice, et de faire de vous des pécheurs malheureux.

---

## MERCREDI SAINT

# TROISIÈME INSTRUCTION

### LE REPENTIR DU PRODIGUE

---

MESSIEURS,

Notre divin Sauveur aurait pu clore la parabole de l'enfant prodigue par le lugubre tableau de ses infortunes ; c'était assez pour instruire et effrayer les âmes tentées. Mais, dans les leçons évangéliques, la justice apparaît presque toujours accompagnée de la miséricorde. Jésus, accusé d'une condescendance coupable à l'égard des pécheurs, veut se justifier et d'un même coup relever les âmes tombées, qui, sous le poids de la honte et de la misère spirituelle, penchent vers le désespoir.

Le malheur du pécheur est affreux ; d'un instant à l'autre, il peut devenir plus affreux encore, puisqu'il suffit d'un signe de Dieu pour nous livrer aux surprises de la mort et ouvrir sous nos pas les abîmes de l'éternité. Cependant, il est en notre pouvoir de prévenir, avec l'aide de la grâce, cette fatale issue de nos fautes. Ecoutez et voyez, comme l'histoire du prodigue, si sombre et si menaçante, en ces commencements, devient, tout à coup, dans la bouche du divin narrateur, touchante et pleine de consolations pour les hommes les plus criminels. Le fils ingrat se repent, et son père lui pardonne : c'est la contre-partie joyeuse des deux tristes phases de rébellion et de misère sur lesquelles j'ai fixé, ces jours derniers, votre attention. Méditez aujourd'hui le repentir du prodigue en ces trois actes caractéristiques : — la réflexion, — la résolution, — la prompte exécution.

## I

« *In se autem reversus dixit : quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo*[1] : Le prodigue, étant rentré en lui-même, s'écria : Combien de mercenaires, dans la maison de mon père, ont du pain en abondance, et moi, je meurs de faim ! »

Ce jeune fou n'était plus à lui-même. Le désir de paraître et de jouir avait dispersé toute son âme au dehors. Il n'y voyait, ni la honte qu'il y entassait, ni le vide qu'il y creusait. Mais, les vains fantômes qui le séduisaient ayant disparu dans la catastrophe qui consomme son malheur, et ses yeux n'étant plus attirés vers eux, il se replie sur lui-même ; il se voit, il se fait horreur. Le souvenir du toit paternel, soudainement évoqué dans cette vision, éclaire plus vivement sa misère. Lui, le fils de la maison, où tant de mercenaires vivent dans l'abondance, il meurt de faim. Quelle honte ! Son cœur se brise, et d'une voix pleine de larmes

1. Luc, cap. xv, 17.

il exprime toute l'amertume de ses regrets. Pleure, malheureux enfant, et apprends-nous à pleurer, après nous avoir appris à réfléchir !

Réfléchir, c'est le premier acte du repentir, le premier pas de l'âme pécheresse vers sa conversion. Avant de dire au pécheur : — « Retourne-toi vers Dieu : *Convertere :* » le prophète l'invite à rentrer en lui-même et à regarder dans son cœur : « *Redite prævericatores ad cor*[1] ». C'est à l'absence de toute réflexion qu'il attribue la funeste persévérance du mal qui désole la terre : — « *Desolatione desolata est terra quia nullus est qui recogitet corde*[2]. » — En effet, Messieurs, le pécheur est un être répandu. Son esprit, son imagination, sa mémoire, son cœur, ses sens, sa vie, tout est dehors. Il pense à des intérêts grossiers, il rêve des honneurs ou des plaisirs, il ne se souvient que de ses jouissances, il prodigue son amour à des créatures qui le trompent, il ouvre toutes les portes extérieures de sa nature aux sensations qui le flattent, il se plaît à être emporté dans un tourbillon de distractions, où sa vie flottante ne connaît pas de

1. Isai., cap. XLVI, 8.
2. Jerem., cap. XII, 11.

repos ; il a peur de la solitude et du silence ; il redoute le tête à tête de sa conscience. Cédera-t-il aux pieuses importunités des voix amies qui lui disent : — Songez donc à ce que vous faites et à ce que vous allez devenir ? — Peut-être. — Mais le plus souvent il s'impatiente contre elles, et les fait taire. Il faut alors que Dieu frappe un grand coup, qui dissipe les illusions dont vit cette âme abusée. Ce coup est un revers de fortune, une ambition déçue, une trahison d'un cœur ami, un vol inattendu fait par la mort à l'endroit le plus cher du foyer domestique, une maladie, un dégoût mystérieux des choses auxquelles on tenait le plus. Qu'importe? « Le pécheur, miséricordieusement blessé, devient malheureux, et retourne vers sa conscience l'attention qu'accaparaient au dehors le mensonge et la séduction : *Ab iis quæ forinsecus illiciunt et seducunt in conscientiæ interiora intentionem reduxit*[1]. »

Le pécheur est rentré en lui-même : — *In se autem reversus.* — Le voilà en face de la vérité ; elle est navrante. Son âme, depuis longtemps dépouillée de la grâce, abandonnée aux tentations du démon et aux violences des passions, ressemble à ces

1. August., I., quæst. Evang., q. 2

champs ravagés, sur lesquels ont passé, pendant la nuit sombre, des troupeaux de bêtes fauves. Toutes les saintes habitudes ont disparu et ont été remplacées par la germination touffue des vices aux fruits honteux. Que de pensées coupables! Que de désirs criminels! Que d'actions réprouvées! Que de forces profanées! Que de temps gaspillé! Que de bonnes œuvres perdues! Quel vide affreux en cette âme infortunée qui voulait se remplir! Le pécheur reconnaît que toutes ses aspirations à la grandeur et à la félicité ont été déçues. Il croyait s'affranchir; il est tombé dans la pire de toutes les servitudes. Il croyait se satisfaire; en définitive, il meurt de faim. Sous l'impression de cette intime douleur, il comprend maintenant le bonheur tranquille de ceux dont il méprisait naguère la sagesse, et qu'il accusait de naïve imbécilité. Les mercenaires de Dieu vivent dans une abondance spirituelle qui fait mieux ressortir sa misère : — *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus ego autem hic fame pereo!*

Il y a, Messieurs, dans la maison de Dieu, des enfants et des mercenaires.

Les enfants vont chercher dans leur cœur le motif de leur humble soumission à la volonté du Père

céleste. Ils aiment; c'est assez pour les déterminer à l'accomplissement de toute loi; car le Dieu qu'ils aiment est tout entier dans sa loi; Aussi les entend-on s'écrier avec le prophète : — « Que j'aime votre loi, ô mon Dieu! *Quomodo dilexi legem tuam Domine*[1]! — Mes mains sont prêtes à accomplir tous vos saints commandements, parce que je les aime comme je vous aime : *Levavi manus meas ad mandata tua quæ dilexi*[2]. » Dieu, touché de leur amour, leur donne une récompense à laquelle ils ne songeaient pas. Il les comble de ses lumières et les enivre de délices spirituelles. Ils voient plus avant que qui que ce soit dans le mystère des vérités saintes; ils jouissent des embrassements secrets du Père bien-aimé à qui ils ont donné leur cœur.

Les mercenaires n'ont point une obéissance si élevée et si pure. Ils aiment le père de famille, mais ils sont plus attentifs au prix éternel de leur service, qu'au bon plaisir de celui dont ils observent les commandements. Aussi la formule de leur soumission n'est-elle point parfaite, comme celle des enfants. Le mercenaire dit à Dieu :

1. Psalm., CXVIII.
2. *Ibid.*

— «J'ai incliné mon cœur pour toujours à l'accomplissement de votre justice, à cause de la récompense que vous m'avez promise : *Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas propter retributionem*[1]. » — Cependant Dieu ne dédaigne pas cette obéissance intéressée. Il lui accordera un jour la récompense qu'elle espère obtenir, et en attendant il lui donne l'abondance, c'est-à-dire le pain de la vérité, le témoignage d'une bonne conscience, la paix du cœur, la modération des désirs, et, en toutes les circonstances de la vie, une continuelle assistance.

Certes, les mercenaires sont de beaucoup les plus nombreux dans la maison de Dieu. Eh bien, Messieurs, prenez le plus obscur, le plus déshérité des dons naturels que le monde estime et admire, son sort est mille fois digne d'envie, si on le compare à l'abjection du pécheur. Oui, savants superbes, qui vous glorifiez des conquêtes de votre intelligence, hommes de pouvoir, de gloire, de fortune, de plaisir, qui prétendez imposer à la foule humiliée, besoigneuse et souffrante vos écrasantes personnalités, si vous vous êtes éloignés de votre

1. Psalm. CXVIII.

Père céleste, si vous n'avez plus sa grâce, si vous êtes engagés dans les chaînes de l'iniquité, si vous avez perdu, en vous détournant de votre éternelle fin, le caractère auguste, qui, plus que tous les autres, vous distingue de la bête, vous valez moins, aux yeux de Dieu, que l'humble prolétaire, que la pauvre petite servante qui n'aspirent qu'à faire leur salut, et qui, dans cet unique espoir, restent fidèlement attachés au toit béni de la famille chrétienne.

Le pécheur comprend cela, lorsque, rentrant en lui-même, il se trouve en face de sa profonde misère, et comme le prodigue, il s'écrie : « *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo!* » Une fois emporté par ce mouvement de retour vers le passé, il voit des ombres chères venir au devant de lui, il entend des voix plaintives et touchantes lui dire : « Te souviens-tu ? — Te souviens-tu des douces et saintes leçons de ta mère et de la prière faite sur ses genoux ? Te souviens-tu des joies de ton innocence, du bonheur de ta première communion ? Te souviens-tu des vertus et des bonnes œuvres dont la maison paternelle était embaumée ? Te souviens-tu des premières hésitations de ton cœur,

des amicales réprimandes, et des graves avertissements qui tendaient à prévenir tes écarts? Te souviens-tu des amis qui sont restés fidèles au Dieu que tu as abandonné ? — Te souviens-tu ? » — L'âme du pécheur, pénétrée de honte et de regrets, se trouble, s'attriste, se reproche ses fautes. Son cœur ému envoie à ses yeux des larmes amères. O les bonnes larmes ! Que je voudrais les voir dans les yeux de tous les pécheurs, qui m'écoutent à cette heure. Mes amis, je vous en conjure, cessez de vous fuir, rentrez en vous-mêmes : — *Redite prævaricatores ad cor*, et puisez dans vos réflexions, la force d'une généreuse résolution. C'est ce que fit le prodigue. Ecoutez-le :

## II

« *Surgam et ibo ad patrem : et dicam ei, Pater peccavi in cœlum et coram te : Jam non sum dignus vocari filius tuus : fac me sicut unum de mercenariis tuis*[1] : Je me lèverai et j'irai vers mon Père et je lui dirai : Père, j'ai péché

1. Luc., cap. xv, 18, 19.

contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils, faites de moi un de vos mercenaires. »

Il ne veut pas rester plus longtemps dans l'horrible état où l'a réduit sa folie. A la grâce de lumière, qui vient de l'éclairer, succède une grâce de force qui le décide à sortir du péché. Il est plein de courage, de confiance, d'humilité. Il va partir.

Ne croyez pas, Messieurs, que ce passage de la réflexion à la résolution se fasse sans lutte et sans efforts. Le démon épie toutes les phases d'une conversion. Nos examens, dont il s'empare, peuvent devenir un piège de son infernale malice. Tant que nous étions répandus au dehors, il nous dérobait la vue du péché. Dès que nous sommes rentrés en nous-mêmes, il s'applique à nous le représenter sous les couleurs les plus sombres et les plus odieuses. Nous avons abusé de tant de grâces! Dieu est si juste, si sévère, si jaloux de sa gloire! Nous avons été si insolents et si ingrats à son égard! Quelle place pour l'espoir dans notre vie tant de fois deshonorée? Voilà les suggestions du mauvais esprit. — Sous leur influence, une prostration immense envahit le pécheur ; il va com-

mettre le crime suprême et laisser échapper de son âme désespérée ce cri de Caïn : « Mon iniquité est trop grande pour que j'aie mérité le pardon : *Major est iniquitas mea quam ut veniam merear*[1].

Non, pauvre pécheur, il ne faut pas désespérer ainsi de la miséricorde de Dieu. Ecoute les paroles du prodigue : « *Surgam et ibo ad patrem.* Je me lèverai et j'irai à mon père. » Son père ! — Ce seul mot suffit pour vaincre ses terreurs et remplir son âme de confiance. Est-ce qu'un vrai père peut renier son sang ? Est-ce qu'il ne garde pas au fond de son cœur le souvenir d'un fils coupable, et n'est pas toujours prêt à lui rendre au foyer domestique, la place qu'il a abandonnée ? Eh bien, Dieu est père : le plus doux, le plus compatissant, le meilleur des pères. Dieu est père : l'âme fille de son souffle, chef-d'œuvre de sa puissance, image de sa vie, l'âme lui est plus précieuse et plus chère que tous les mondes ensemble. Dieu est pere : il connaît nos faiblesses, il sait que nous portons sa grâce dans des vases fragiles, il tient compte des hostilités qui assiègent nos vertus. Dieu est père : il a fait proclamer, par un chantre inspiré de

1. Gen., cap. IV, 13.

ses perfections, que sa miséricorde est au-dessus de toute gloire et de toute œuvre[1]. Dieu est père : il a promis le pardon de toutes les fautes, de tous les crimes. Il n'y a qu'une seule chose qu'il ne peut pas pardonner : le crime de ceux qui se défient de son amour. Courage donc, pécheur, courage et confiance ! Ne te laisse pas abattre par la révélation de ta misère, mais, dès que tu la connais, prends vite tes résolutions. — *Surgam*, je me lèverai. — Je suis tombé au fond de l'abîme, blessé, mourant, j'y demeurais étendu. — *Surgam*, je me lèverai. — Je rampais sur la terre, y cherchant comme la bête une félicité menteuse, il est temps de regarder en haut et d'aspirer aux vrais biens : — *Surgam*, je me lèverai. — Le démon voudrait m'écraser sous le poids de mes iniquités, et m'éloigner plus encore du Dieu que j'ai trahi par mon ingratitude : — plus de ces prostrations qui me conduiraient au désespoir : — *Surgam*, je me lèverai. — « Le pécheur reste couché, le juste doit se tenir debout[2]. »

1. Miserationes ejus super omnia opera ejus. Psalm. CXLIV.

2, Peccatorum jacere, justorum stare est. (S. Hieron., *Epist.* 146.)

Je me lèverai et j'irai à mon père : *Surgam et ibo ad patrem.*

La confiance est nécessaire au repentir; mais, vous comprenez tout de suite, Messieurs, qu'elle dégénèrerait en insolente présomption, si elle n'était accompagnée d'une profonde humilité. Ce serait vraiment trop commode de rentrer en grâce avec Dieu, s'il suffisait de lui dire : Me voici ! Aussi le prodigue ne se contente-t-il pas de prendre la résolution du retour, il veut confesser ses fautes et en subir les humiliantes et douloureuses conséquences : — « *Pater peccavi in cœlum et coram te* : Père, j'ai péché contre le ciel, et devant vous. » — Il a péché contre le ciel qui donne au chef de famille une divine onction ; il a péché devant son père, le jour où, sans pitié pour son cœur blessé, il s'enfuyait vers un pays lointain, le jour où, sans respect pour son nom honorable, il lui imprimait la flétrissure de ses vices et de son abjection. La faute est sans excuse ; il l'avoue avec une pieuse franchise, et il en exprime humblement la première conséquence : — « *Jam non sum dignus vocari filius tuus :* Père, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. »

Appropriez-vous, Messieurs, cette confession du

prodigue : toute la malice du péché s'y accuse. Le péché, en effet, est une offense contre celui qui s'est appelé lui-même le ciel des cieux : être sublime, dont la perfection projette sur le monde entier ses très purs rayons. Bien suprême et auteur de tout bien, il a le droit d'être représenté sans ombre en tous ses ouvrages ; mais le péché déforme leur beauté native, au point de les rendre odieux à celui qui n'y voudrait voir que le bien qu'il y a mis. Le péché offense le ciel, c'est-à-dire cette loi d'en haut qui règle le mouvement de tous les êtres : car le pécheur veut être à lui-même sa loi et ne se mouvoir qu'au gré de ses caprices. Le péché offense le ciel, universelle patrie et dernier rendez-vous de tous les esprits : car il fixe les puissantes aspirations de notre nature sur cette terre étroite et fragile où l'on ne rencontre que des biens imparfaits et périssables[1]. Le péché offense le ciel : car il contrarie le mystérieux et saint office des anges de Dieu, envoyés des cieux pour nous conduire dans la voie du salut et de la perfection. Le péché offense le ciel dans le plus grand de ses dons : le

1. Non adjiceret confessioni peccatum in cœlum nisi persuasus sibi patriam esse cœlum, quo relicto peccaverat. (S. Greg. Nyss., Tract. *de Oratione.*)

Christ, adoré, source des grâces, que le pécheur méprise, le Christ, martyr des iniquités du genre humain, le Christ, générateur surnaturel, dont le chiffre sacré gravé par le baptême au vif de notre substance, disparaît comme enfoui sous les souillures de nos fautes [1].

Oui, Messieurs, vous avez péché contre le ciel, et malgré le soin que vous prenez de vous cacher à tous les yeux, pour conserver votre bonne renommée, vous n'avez pu fuir le regard pénétrant du Père que vous offensiez. C'est toujours en sa présence qu'on pèche. Fussiez-vous enveloppés de la plus obscure des nuits, son œil ouvert vous contemple et prend la mesure de vos iniquités. Vous l'avez vu cet œil, vous avez tremblé devant lui, jusqu'à ce que la passion vous eût donné l'effroyable courage de le mépriser : il s'appelle *la conscience*. « Vous avez donc péché contre le ciel et devant Dieu votre père : *Pater peccavi in cœlum et coram te*. Vous n'êtes plus digne du nom de fils : *Jam*

1. In cœlum peccat, qui in Christi humanitatem, quæ in cœlum superna est et visibilis, peccat. Peccator enim prodigit et conculcat sanguinem Christi, eumque quasi rursus crucifigit. (S. Chrysost., homil. *De patre et duobus filiis*).

*non sum dignus vocari filius tuus.* » Voilà ce qu'il faut avouer humblement.

Tant que sa vie prodigue se dépense au dehors, l'homme prévaricateur refuse de dire : j'ai péché. Bien plus, son orgueil, et la peur d'être troublé dans ses jouissances, lui persuadent de recourir à je ne sais quelles théories criminelles, qui prétendent justifier tous les égarements de l'esprit et du cœur humain. La jeunesse a ses besoins, la liberté ses droits ; les appétits sont des forces irrésistibles, dont on n'appaise la violence que par la satisfaction ; les passions des maladies qui doivent suivre leur cours ; si bien, que les vies les plus dissolues ne sont qu'une fatale évolution des lois de la nature, et que le péché s'efface devant la nécessité. Mais le pécheur rentré en lui-même ne voit plus ainsi. Sa vie misérable lui apparaît à la lumière des vrais principes de l'ordre moral, et convaincu de sa responsabilité, il se sent pressé d'avouer ses fautes, pour ne pas demeurer écrasé sous le poids de sa honte et de ses regrets.

A qui et comment doit se faire cet aveu ? — Cette question vous étonne peut-être, Messieurs, tant il vous paraît naturel que nous nous adressions directement à celui que nous avons offensé. Le pro-

digue va à son père ; c'est à Dieu que nous devons aller dire : « J'ai péché. *Pater peccavi.* » Je n'en disconviens pas. Mais, où est Dieu ? — au sanctuaire de notre conscience, attentif à tous les actes qui honorent sa très sainte majesté et réparent sa gloire outragée ? — Sans doute ; c'est là qu'il faut le chercher d'abord, là qu'il faut épancher son cœur et verser ses premières larmes. Cependant, mon devoir est de vous avertir que les résolutions de votre repentir seraient imparfaites et inefficaces, si vous prétendiez que tout doit se passer entre Dieu et vous dans l'impénétrable secret de la conscience. Dieu vous appelle ailleurs ; Dieu veut entendre l'aveu de vos fautes dans la personne de ceux à qui il a confié le droit de juger et le pouvoir d'absoudre les âmes coupables. Il était bien le maître, n'est-ce pas, de mettre des conditions à son pardon ; et puisqu'il a tant fait que d'envoyer son fils unique, sous une forme humaine, pour régler notre vie par ses enseignements et pour expier nos fautes, il était juste qu'il nous demandât de rendre hommage à la nature que nous avons outragée dans le Christ, en nous prosternant devant elle et en lui confessant nos misères. La condition est humiliante, c'est vrai ; mais ne faut-il pas que l'orgueil, qu'on

rencontre au principe de tout péché, soit puni par l'humiliation ? — mais, ne sommes-nous pas plus sûrs d'être débarrassés de nos iniquités, quand nous les avons en quelque sorte vomies par la confession extérieure ? — Si tout se passe secrètement entre Dieu et nous, qui nous dira que notre repentir ne manque pas de cette vigueur et de cette plénitude décisives, qui nous font mourir au péché et vivre de la grâce? Qui nous dira que Dieu a pardonné ? Oui, Messieurs, qui nous le dira ? Ne pouvons-nous pas nous tromper, et ne suffit-il pas de cette crainte pour que notre âme incertaine, angoissée, désespère de sa réconciliation avec le Père céleste ? Voudriez-vous que Dieu se montrât ? Mais, s'il se montrait, vous n'oseriez ni lever les yeux, ni ouvrir la bouche devant Lui. Au contraire, s'il vous apparaît sous des traits qui vous sont familiers, plus de terreurs, plus d'angoisses. Nous montrons nos péchés à un homme investi par Dieu du droit de pardonner, et dès que retentit cette consolante parole : — *Ego te absolvo*, — notre âme rassurée, entre joyeusement dans une vie nouvelle. C'est donc avec sagesse et miséricorde que Dieu nous adresse à ses prêtres. Tout pécheur doit songer à eux dans ses résolutions, et diriger vers eux ses pas quand

il s'écrie : « Je me lèverai et j'irai à mon Père : *Surgam et ibo ad Patrem.* »

Se résoudre à un humble aveu des fautes qu'on regrette et qu'on pleure dans un cœur contrit, ce n'est pas tout le repentir. Parce que nous sommes plus dignes d'être appelés les enfants de Dieu, résignons-nous à la privation de ces douceurs intérieures que Dieu prodigue aux âmes innocentes, qui n'ont jamais trahi son amour. Pour elles, la pratique du bien sous toutes ses formes est devenue facile : c'est l'épanouissement de saintes habitudes depuis longtemps fixées par la grâce. Leurs vertus, toujours en pleine floraison, envoient au ciel de continuels parfums; et le ciel leur répond par d'ineffables caresses. Le pécheur, au contraire, en offensant le ciel, a étouffé ses bons instincts et laissé croître des appétits funestes qui le tourmenteront longtemps encore après qu'il les aura désavoués. S'il veut les détruire, rester fidèle au Dieu vers lequel il revient, faire germer les vertus dans son cœur, mériter de nouveau, par la splendeur de ses œuvres et la pureté de son amour, le nom et la récompense des enfants, il lui faudra veiller sans relâche, travailler sans repos, lutter sans trêve ni merci. Eh bien soit, mon Dieu! Sous

le toit où vous voulez bien nous recevoir malgré nos ingratitudes et nos prodigalités insensées, nous consentons à mener une vie de mercenaires : *Fac me sicut unum de mercenariis tuis.*

Nos résolutions sont prises, cela suffit-il, Messieurs ? — Non. « Les paroles du prodigue, comme le remarque fort bien un saint Père, sont d'un homme qui médite la pénitence, mais qui n'en a pas encore accompli tous les actes : *Hæc verba sunt pœnitentiam meditantis nondum agentis*[1] ». De la résolution, il faut passer promptement à l'exécution.

## III

« *Et surgens, venit ad patrem*[1]. Le prodigue se levant aussitôt alla vers son père. »

Il est sans ressource et sans force. La route est longue ; il y rencontrera les joyeux compagnons de sa débauche, qui se moqueront de sa misère et

1. S. Augus., lib. II, quæst. Evang., q. 33
2. Luc., cap. xv, 20.

prêteront à son retour des motifs vils et méprisables. On le fera peut-être attendre longtemps à la porte de la maison paternelle, pour éprouver son repentir; qu'importe ! Aussitôt sa résolution prise, il se lève et il part: *Et surgens venit.*

Cette prompte et généreuse exécution d'un bon dessein, n'est-elle pas, Messieurs, la condamnation d'un grand nombre d'entre vous? C'est tout de suite qu'il faut profiter de la grâce qui nous fait rentrer en nous-mêmes, et décider notre conversion. Mais, combien s'attardent volontairement et remettent, d'une année à l'autre, l'acte décisif qu'ils ont résolu d'accomplir ! Ils n'en sont plus à ces calculs insensés que font les pécheurs osbtinés, qui, sans renoncer à leur salut éternel, spéculent sur la miséricorde de Dieu et comptent sur un dernier moment de réflexion et de grâce pour purger leur vie criminelle. Ils savent que le temps ne nous appartient pas, et que nous pouvons être surpris dans l'impénitence par un coup imprévu de la mort; ils ont appris, par de sinistres et douloureux exemples, que les infirmités de l'âge et les accablements de la maladie rendent souvent impossible cette liberté d'esprit, cette force de volonté, cette ferveur d'amour dont l'âme a besoin pour re-

venir à Dieu, après de longs égarements ; ils redoutent ce suprême endurcissement du cœur que produisent les passions constamment obéies et satisfaites. Bref, ils ne veulent pas s'exposer aux redoutables chances de la conversion *in extremis*. Leur résolution est prise, et peut-être leur amendement commencé. Cependant, ils retardent encore l'aveu qu'ils ont décidé de faire et les humiliations auxquelles ils ont secrètement consenti.

Pourquoi cela, Messieurs ? Leur reste-t-il quelque doute sur la nécessité des actes extérieurs que Dieu demande de nous, sur les conditions sacramentelles de notre retour à la grâce ? — Mais, que ne s'empressent-ils de le dissiper, et quoi de plus facile ! La grande voix de l'Eglise et les illustres exemples de tant de chrétiens intelligents ne leur parlent-ils pas avec assez d'éloquence ? La plus vulgaire prudence ne leur dit-elle pas que, dans une affaire aussi grave que celle du salut, il faut prendre toutes ses sûretés ? N'est-il pas évident qu'après une confidence discrète, suivie d'une absolution, ils se connaîtront mieux, se sentiront plus à l'aise, et seront plus assurés de leur pardon ?

Peut-être y a-t-il quelque attache secrète qu'ils n'osent pas rompre encore ? — Mais, les retards ne

feront que consolider cette attache, et Dieu, mis en balance avec la créature qui les tient enchaînés, pourra bien suspendre l'effet de ses premières grâces et les abandonner à eux-mêmes.

Ont-ils peur de ne pas rencontrer, dans les représentants de Dieu, la paternelle bonté sur laquelle ils comptaient, lorsque la honte, le regret, la douleur arrachaient à leur âme repentante ce cri du prodigue : *Surgam et ibo ad patrem* ? — Qu'ils se rassurent. Le prêtre, s'il voulait être sévère, se sentirait incliné, par le poids de sa propre misère, vers la douceur et la miséricorde. Mais, il n'a pas besoin d'interroger sa nature, un instinct divin le fait pencher vers les pécheurs; ils lui sont plus chers que les âmes fidèles qu'il dirige depuis depuis de longues années, et la plus grande joie de son cœur de père et de pasteur est de voir rentrer au bercail les brebis égarées.

L'amour-propre enfin, cherche-t-il à triompher de la grâce de Dieu ? Ces pécheurs, touchés et à demi convertis par de bonnes résolutions, ne redoutent-ils pas les jugements du monde qui les accusera de faiblesse d'esprit ? Ne craignent-ils pas de paraître capituler devant des volontés amies, qui depuis longtemps désirent et demandent leur

retour à Dieu, plutôt que devant leur conscience ; de ressembler à des vaincus, pendant qu'ils remportent une si grande victoire sur eux-mêmes? — Hélas! ces frivoles et méprisables terreurs ne sont que trop communes. Mais, je ne puis pas croire, Messieurs, que pour des motifs si peu dignes d'une âme raisonnable et forte vous compromettiez plus longtemps l'affaire si importante de votre conversion. Prenez garde : le bon mouvement qui vous a ramenés en vous-mêmes et dirigés vers Dieu n'a pas une portée indéfinie. Si vous en retardez la suprême conclusion, vous le sentirez se ralentir et cesser tout à coup. Alors, votre âme, infidèle à la grâce, demeurera sans ressort, et vous retomberez, peut-être, dans un état pire que celui dont vous avez voulu sortir. Prenez garde : une trop longue station dans un repentir imparfait vous expose aux mêmes surprises que ces pécheurs obstinés dont vous réprouvez les calculs. Prenez garde: tant que vous n'avez pas mis à exécution le dessein que vous avez conçu de revenir complètement à Dieu, vous perdez votre vie, vous en dissipez les meilleures actions, vous ne cessez pas de compter parmi les ingrats et les prodigues.

Ah! je vous en conjure, ne rendez pas inutiles

les avances de Dieu ; ne me faites pas perdre le fruit de ma parole amie. — Courage ! Plus de lacunes entre vos résolutions et l'action, mais, un dernier effort ; et que cette sainte semaine ne s'écoule pas sans que je puisse dire de vous ce que le Sauveur disait du prodigue : — « Debout aussitôt, il vint à son père : *Et surgens venit ad patrem.* »

---

## JEUDI SAINT

# QUATRIÈME INSTRUCTION

### LE PARDON DU PRODIGUE

---

MESSIEURS,

L'enfant prodigue ne se trompait pas, lorsque, obéissant au sentiment de confiance qui envahissait son cœur navré, il s'écriait : « J'irai vers mon père : *Ibo ad Patrem.* » Ce n'est point une porte inhospitalière qui va s'ouvrir devant lui, pour le mettre en présence d'un juge qui n'a rien oublié ; avant d'arriver au seuil de la maison paternelle, il rencontre la bonté et la miséricorde qui l'attendaient ; il est embrassé avant d'avoir achevé ses aveux, transfiguré avant qu'il ait pu s'expliquer un aussi grand bonheur.

Je n'ai jamais pu lire, sans être ému jusqu'aux larmes, cette admirable et touchante conclusion de la parabole du Sauveur. Elle peint si bien la miséricorde de Dieu ! Elle est pleine de si douces et si consolantes promesses pour les pécheurs ! Si vous voulez bien la méditer avec moi, vous y verrez la volonté divine constamment inclinée à pardonner tous les égarements de l'âme humaine, la promptitude et la plénitude du pardon qu'elle accorde.

## I

« *Cum autem adhuc longe esset, vidit illum pater ipsius et misericordia motus est*[1]. Le prodigue était encore loin ; mais son père le vit et fut touché de pitié. »

Ce pauvre père ! Depuis longtemps il attendait le fils coupable, dont il portait dans son cœur la chère image. L'ingratitude avait blessé son amour sans l'affaiblir. Que dis-je ! Les douloureux élan-

1. Luc., cap. xv, 20.

cements de la plaie qu'il avait reçue lui rappelaient, à chaque instant, le malheureux qui l'avait faite. Au lieu de succomber à la tentation de maudire, il espérait le retour de l'ingrat et méditait un généreux pardon. Les jours étaient pour lui des siècles. — Mon Dieu, disait-il en gémissant, faites qu'il revienne! Mon Dieu, quand reviendra-t-il? — Son cœur impatient l'emportait souvent sur le chemin où il avait vu disparaître son bien-aimé; il allait au-devant de lui, chaque jour un peu plus loin, se disant: — Peut-être le verrai-je! Mais, en vain son regard plongeait dans le lointain. Souvent déçu, il ne se lassait pas. Il bravait la méprisante compassion de ceux qui l'accusaient de faiblesse, et les reproches du fils fidèle qui se plaignait, comme d'une injustice, de son amoureuse préoccupation. Il comptait sur la mystérieuse attraction de sa bonté paternelle, et, en cela, il ne se trompait pas. Son cœur avait agi à distance et provoqué cette résolution de l'enfant ingrat: « Je me lèverai et j'irai vers mon père : *Surgam et ibo ad patrem.* » Un jour que le vieillard s'est avancé un peu plus que de coutume, il aperçoit au loin un voyageur fatigué, presque nu, qui se traîne péniblement sur la route poudreuse. Les serviteurs qui travaillent aux

champs l'ont vu passer sans le reconnaître; mais le père sent frémir ses entrailles, ses yeux se voilent de larmes, ses lèvres tremblantes laissent échapper ce cri joyeux: — C'est lui! — et son cœur étouffe sous l'étreinte d'une immense compassion.

Pécheur, voilà ton Dieu! Tu l'as depuis longtemps abandonné; tu l'oublies dans la fièvre des affaires ou dans l'enivrement du plaisir; lui, te garde en son cœur paternel un fidèle et tendre souvenir. Sa majesté offensée lui commande des rigueurs contre ta vie coupable, sa justice est prête à obéir et à te frapper, mais sa bonté veut t'attendre avec patience, et sa miséricorde exerce sur ton cœur une attraction mystérieuse.

Est-il bien vrai, mon Dieu, que nous pouvons compter sur la constante volonté qui vous incline à pardonner nos innombrables offenses! — Oui, car vous nous avez fait dire que vous ne vouliez pas la mort du pécheur, mais qu'il vive[1]; vous avez inspiré aux chantres de vos perfections leurs plus belles strophes et leurs plus belles hymnes en l'honneur de votre miséricorde. Ce sentiment que

1. Nolo mortem impii, sed ut convertatur et vivat. Ezech., cap. XXXIII, 11.)

nous éprouvons en présence des grandes misères, et qui nous porte à les soulager, n'est-il pas un écoulement de votre perfection infinie ? Vous êtes la cause et l'exemplaire de tout ce qu'il y a de bien en nous. L'homme ne connaîtrait pas la miséricorde si vous n'étiez pas vous-même infiniment miséricordieux. Vous avez donc pitié de toutes nos misères, et, entre toutes les misères, la grande misère du péché est celle qui touche le plus votre cœur de père. Si loin que se soient enfuis les ingrats qui ont abandonné votre douce demeure, vous les voyez. Ce sont vos enfants destinés à partager votre sublime héritage, et les voilà partis sur les routes de la révolte et du mépris, vers les abîmes éternels. Ce sont vos images, et les voilà flétris et souillés par la fange des passions. Ce sont les rois du monde et vos représentants auprès des créatures, et les voilà déshonorés et avilis à l'égal de la bête. Ils ont été pénétrés de votre vie féconde, et les voilà condamnés aux opprobres de la stérilité spirituelle. Vous les avez créés pour la félicité ; ils la cherchent partout, partout, jusque dans leurs fautes, et ils ne rencontrent que d'amères déceptions et d'immenses infortunes. Quelle misère, mon Dieu, quelle misère ! Vous voyez cela et vous êtes

touché de compassion : « *Vidit illum pater ipsius et misericordia motus est.* » Entendez-vous, Messieurs, « Dieu est miséricordieux et encore miséricordieux : *Misericors et miserator Dominus.* » Ni le nombre, ni la gravité de nos fautes, ni la durée de nos égarements ne doivent nous faire douter de son bon vouloir à l'égard de nos âmes pécheresses. La perversité humaine ne peut rien inventer qu'il ne veuille pardonner ; il n'est pas d'iniquité si invétérée qu'il n'attende avec une admirable patience.

Mais vous n'auriez qu'une idée imparfaite de la miséricorde de votre Père des cieux, si vous ne voyiez en elle qu'une perfection immobile attendant, pour agir et se prononcer, l'expression de votre repentir. Elle le prévient, elle le provoque, elle pousse celui que nous avons offensé au-devant de notre misère, par des chemins mystérieux où l'on s'étonne de le rencontrer. Vous regardez le ciel, à l'heure où la nuit y allume ses mille flambeaux ; les astres étincelants vous semblent autant d'yeux qui vous regardent, et votre âme éblouie se sent doucement attirée par le magnétisme céleste au-dessus de la terre souillée ; vous écoutez, rêveur, le bruit monotone du flot qui succède au flot, le

frémissement d'une feuille desséchée que détache et roule le vent d'automne, et vous songez à la fuite rapide de vos années, à la fragilité des avantages dont vous ont doué la nature et la fortune, à l'instabilité de vos plaisirs; vous entendez gronder l'orage, et vous prêtez l'oreille aux tempêtes intérieures dont votre cœur passionné est depuis longtemps agité; vous contemplez une fleur fraîchement éclose, et sa corolle sans tache, ainsi que son parfum, vous rappelle la robe d'innocence dont votre enfance était parée, les vertus qui naguère embaumaient votre vie. Eh bien, Messieurs, l'astre qui brille, l'onde fuyante, la feuille morte, la foudre qui gronde, la fleur qui s'entr'ouvre, tout cela c'est le regard, c'est l'avertissement du Père des cieux, en quête de vos âmes pécheresses. Et ces gémissements discrets, ces larmes contenues, ces instantes prières d'une mère ou d'une femme aimée; ce regard limpide, ces adorables indiscrétions d'enfant qui fouillent naïvement votre conscience; ces dévoûments infatigables d'amis chrétiens qui vous entourent, vous pressent: c'est Dieu qui vient vous dire : « Mon fils, je t'attends, quand reviendras-tu ? » Et cette voix de l'Eglise, plus grave et plus pénétrante à certaines époques

de l'année : voix de la liturgie chantant sur un mode plaintif et suppliant : « Voici le temps propice, voici les jours de salut[1]. — Que l'impie abandonne les chemins maudits où il s'égare ; que l'homme injuste renonce à ses vaines et odieuses pensées ; qu'ils retournent vers le Seigneur, et il leur sera fait miséricorde, car notre Dieu est riche en pardons[2]. — Pécheurs, convertissez-vous de tout votre cœur. *Convertemini in toto corde vestro*[3]; » voix des apôtres ébranlant sous les coups de vérités, tour à tour austères et consolantes, les portes des cœurs infidèles ; voix des souvenirs chrétiens, se pressant dans le court espace de quelques semaines, pour rappeler aux ingrats les plus grands bienfaits de l'amour divin : c'est la voix du père de famille qui appelle à lui ses enfants prodigues. Et ces soudaines tristesses, ces amères déceptions, ces inexplicables dégoûts qui vous surprennent au milieu de vos plus vives jouissances : c'est la mystérieuse

1. Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. (II Corint., cap. VI, 2.)

2. Derelinquat impius viam suam et vir iniquus cogitationes suas et revertatur ad Dominum et miserebitur ejus et ad Deum nostrum quoniam multus est ad ignoscendum. (Isai., cap. LX, 7.)

3. Joel., cap. II, 12.

attraction du cœur paternel que vous avez si cruellement blessé et qui, malgré cela, vous aime toujours. Ne lui reprochez pas, Messieurs, de faire marcher quelquefois devant lui le glaive de la justice et de frapper durement les vies coupables. Les châtiments qu'il inflige sont les dernières ressources de son infatigable bonté. Il ne fait parler les revers, les trahisons des hommes, la maladie, la mort que lorsque les voix de la nature, du sang, de l'amitié, de la religion, de la conscience ne sont plus entendues; et, à peine le premier étourdissement que produisent ses coups est-il dissipé, que l'on entend ce cri touchant de la miséricorde : « Revenez à moi, mes enfants, et je reviendrai à vous : *Revertimini ad me et revertar ad vos*[1]. »

Oui, Messieurs, il reviendra; au premier signe de votre repentir, vous le verrez accourir et vous aurez, dans la promptitude de votre pardon, un témoignage assuré de la sincérité de son amour. C'est lui-même qu'il a dépeint dans la parabole du prodigue; écoutez-le.

1. Malac., cap. III, 7.

## II

« *Et accurens cecidit super collum ejus, et osculatus est eum dixitque ei filius : Pater peccavi in cælum et coram te : Jam non sum dignus vocari filius tuus. Dixit autem pater ad servos tuos : cito proferte stolam primam*[1] : Le père du prodigue accourant vers son fils, se jeta à son cou et l'embrassa. Et le fils lui dit : Père, j'ai péché contre le ciel et devant vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils. Mais, le père aussitôt dit à ses serviteurs : Allez vite, et apportez sa plus belle robe. »

Tout est amour dans cette rencontre. Le père oublie la gravité de son âge et les sévères exigences de sa majesté offensée. Il se précipite au devant du coupable qui revient à lui, tant il a hâte de le presser entre ses bras et de lui révéler, par un tendre baiser, tous les mystères de son cœur miséricordieux. Il ne lui donne même pas le temps d'achever la confession qu'il a préparée. L'ingrat voulait

1. Luc., cap. xv, 20, 21, 22.

demander une place parmi les mercenaires ; mais il ne peut plus être question pour lui de cette humiliation ; vaincu par la miséricorde, il sent qu'il a repris ses droits d'enfant, et son père l'affermit en ce sentiment par la promptitude de son pardon. Ce n'est pas demain, c'est tout de suite : *cito*, que le prodigue doit reprendre sa place d'honneur au foyer paternel.

Plus grand et plus offensé que les pères de la terre, Dieu aurait le droit de se retrancher dans sa majesté infinie. Mais non. Il a commencé l'œuvre de notre conversion par ses miséricordieuses prévenances, il l'active par son admirable empressement. Au premier appel de notre repentir, il accourt, et sa grâce, enveloppée d'ombres discrètes, descend jusqu'à notre âme pour l'étreindre et la baiser. Ceux d'entre vous, qui ont eu le bonheur de revenir à Dieu, après de longues années d'égarement, savent combien est douce cette mystérieuse et intime rencontre du Père céleste et de l'âme coupable, et de quelle délicieuse et profonde paix elle est suivie. Sans parler à nos sens, Dieu peut nous donner l'assurance de notre pardon ; mais, connaissant notre faiblesse, et voulant contenter notre nature tout entière, afin que rien ne manque

à la certitude que nous devons avoir de ses miséricordes, il les a rendues visibles et palpables ; il a fait précéder d'une rencontre sensible la rencontre mystique qui nous réconcilie avec sa majesté outragée.

« Le bras dont il nous entoure, le baiser qu'il nous donne, disent les saints Pères, c'est son Christ béni[1]. Verbe très pur et très saint, il s'est précipité des royales demeures de l'éternité, dont les portes nous étaient fermées, pour habiter avec nous la terre déshonorée : *De cœlo a regalibus sedibus prosilivit*[2]. » Revêtu de notre nature infirme et mortelle, il nous tend ses bras sanglants et nous offre le baiser de sa bouche expirante. Comptez ses plaies, si vous le pouvez, il n'en est pas une seule qui ne vous parle d'amour et de pardon. Si vous doutez encore de la miséricorde de votre Dieu, après avoir médité ses perfections infinies et suivi dans la trame de votre vie coupable les prévenances de sa bonté, il faut vous avouer vaincus, Messieurs, en présence du crucifix.

1. Cadere autem super collum ejus est humiliare in amplexum ejus brachium suum, quod est Dominus Jesus Christus. (August., lib. II, *Quæst. Evang.*)
2. Sap., cap. XVIII, 15.

Bien-aimé Sauveur, vous êtes accouru à la rencontre de l'humanité prodigue, et, à chacun de nous, vous donnez tous les jours des témoignages de l'empressement du Père des miséricordes à pardonner nos iniquités. Bras de Dieu, baisér de Dieu, vous vous êtes perpétués dans l'Eglise, car il est une génération d'hommes sacrés à qui vous avez dit : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie... Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez[1]. » Père de la famille chrétienne, le prêtre ne se contente pas d'attendre les âmes égarées, il les désire, il les appelle, il va au devant d'elles, les mains pleines du mystérieux et souverain pouvoir qui lui a été confié. Si le pécheur redoute son approche, c'est qu'il ne le connait pas, ou qu'il lui prête des sentiments qui n'ont aucun rapport avec sa miséricordieuse mission. Non, le prêtre n'est pas un froid justicier, dont l'œil sec et dur scrute et explore les consciences pour prendre la mesure des châtiments qu'il doit infliger. Représentant du doux Christ, le prêtre est le bras et le baiser d'un Dieu plein d'amour et de bonté. Son cœur déborde

1. Sicut misit me Pater, et ego mitto vos... quorum remiseritis peccata, remittuntur eis. (Joan., cap. xx, 21, 23.)

de joie, lorsqu'il voit venir à lui un grand infidèle; ses yeux se remplissent de larmes compatissantes, lorsqu'il contemple les humiliations d'un pécheur et qu'il entend sortir de ses lèvres ces paroles du prodigue : « Père, j'ai péché. » Quel que soit le misérable qui s'accuse à ses pieds, fût-il le plus odieux des monstres et l'opprobre du genre humain, il l'aime à cause de son repentir, et ne désire qu'une chose : prononcer le plus promptement possible sur sa tête criminelle la sentence de pardon : « *Ego te absolvo.* » Quand la prudence lui conseille des retards, c'est toujours un chagrin pour son cœur. Il préfère aux tièdes regrets qu'il faut éprouver, ces franches et profondes douleurs, qui lui permettent de dire aux anges : « Vite, vite, apportez la robe d'innocence : *Cito proferte stolam primam.* » — Je vous aime, Messieurs, et l'amour ne ment pas. Croyez-moi, quand je vous dis que le cœur du prêtre se précipite au-devant de vos aveux, et qu'il est pressé de vous donner le baiser de paix et de vous pardonner de la part de Dieu. Chaque confession voit se renouveler la scène que le Sauveur a décrite d'une manière si touchante en ces quelques paroles : « Le père du prodigue accourant vers son fils se jeta à son cou

et le baisa : *Et accurens* (pater), *cecidit super collum ejus et osculatus est eum.* »

Avec la promptitude du pardon de Dieu il faut admirer sa plénitude. Tous les biens que vous avez perdus par votre ingratitude vous sont rendus, dans une fête intime qui réjouit le ciel et la terre. — C'est la conclusion de la parabole de l'Evangile.

## III

« *Cito proferte stolam primam, et induite illum, et date annulum, in manus ejus et calceamenta in pedes ejus : et adducite vitulum saginatum, et occidite, et manducemus, et epulemur. Quia hic filius meus mortuus erat et revixit; perierat et inventus est*[1] : Le père dit à ses serviteurs : Vite, allez chercher la plus belle robe de mon fils et revêtez-le ; mettez-lui au doigt son anneau et chaussez ses pieds. Et puis, prenez un veau gras, tuez-le et mangeons-le ensemble et réjouissons-nous, car mon fils était mort, aujourd'hui il revit ; il était perdu, le voilà retrouvé. »

1. Luc., cap. xv, 25, 32.

La maison du père de famille a changé d'aspect. La vive agitation, les bruits joyeux d'une fête, succèdent aux tranquilles mouvements du travail et aux tristes appels du cœur vers le cher absent. Le père n'est plus reconnaissable : courbé, vieilli par le chagrin, il se redresse tout à coup et reprend un air de jeunesse. Le sordide vagabond qui vient d'entrer, transfiguré par les soins des serviteurs, trône comme un roi au festin, où tout le monde en liesse célèbre son retour.

Pécheur, voilà ce qui t'attend, si, instruit par l'amère expérience de tes égarements, et fidèle aux résolutions de ton repentir, tu rentres au sein de la famille chrétienne que tu as abandonnée. Non seulement tu rencontreras, sur le seuil de la maison paternelle, la miséricordieuse tendresse d'un cœur qui n'a pas cessé de t'aimer, mais tu seras accablé par les bienfaits de sa généreuse bonté.

« *Cito proferte stolam primam.* » La robe de grâce, dont le pécheur s'est dépouillé pour courir les aventures d'une vie indépendante, la robe de grâce lui sera rendue, et, sous ses plis de lumière, les anges et les hommes reconnaîtront en lui le fils de Dieu. Avec la robe de grâce, il rentrera en possession de toutes les richesses de la vie surna-

turelle. Les saintes habitudes de foi, d'espérance et de charité, que lui avait données le baptême et que le péché avait paralysées, se ranimeront sous l'active circulation de la vie divine. Les vertus, opprimées par les mauvais penchants, jetteront un cri de délivrance et se tiendront prêtes à l'action. Les bonnes œuvres de son passé, tout à l'heure frappées de mort, ressusciteront avec tous leurs droits aux récompenses éternelles. Les fautes sont oubliées; car Dieu ne veut plus se souvenir que du bien marqué à notre avoir sur le livre de vie.

« *Date annulum in manus ejus.* Mettez un anneau à son doigt. » Le pécheur a violé honteusement les promesses qu'il a faites naguères à l'époux des âmes chrétiennes; mais Dieu consent à reprendre auprès de lui l'adultère comme s'il n'avait à se plaindre d'aucune infidélité. Il l'enchaîne de nouveau à son amour méprisé, en lui rendant l'alliance tombée de ses mains ingrates, et, à ces mains profanées, il donne une vertu mystérieuse d'où doivent jaillir toutes sortes d'œuvres saintes et méritoires. Je cherche en vain sur les bras de l'infidèle la trace des chaînes de son esclavage, je ne vois plus que l'anneau des libres et nobles fils qui brille à son doigt.

Il est rentré à la maison paternelle les pieds nus, blessés et souillés. — « *Date calceamenta in pedes ejus* : Chaussez ses pieds. » Il va marcher encore, mais non plus comme les mendiants et les esclaves qui affrontent la boue et déchirent leurs pieds déchaussés aux pierres et aux ronces du chemin. Les pieds de l'homme libre doivent être protégés par une chaussure. Cette mystérieuse chaussure, c'est l'esprit de prudence et de discrétion, qui préserve des souillures de la vie mondaine que le pécheur traverse d'un pas ferme et rapide, sans s'arrêter aux sollicitations dont il fut la triste victime ; c'est l'esprit de force qui soutient sa volonté pour qu'elle puisse parcourir la longue et rude voie des vertus chrétiennes ; c'est l'esprit de zèle qui l'anime et lui inspire de remplacer par de nobles exemples les scandales de sa vie criminelle, et de laisser sur les chemins qu'il parcourt des traces qui invitent à le suivre.

Le pécheur est transfiguré par le pardon de son Père des cieux ; le voilà digne maintenant de s'asseoir à la table divine. « *Adducite vitutum saginatum et occidite.* » Prêtres du Seigneur, allez chercher au ciel la victime opulente en qui résident les plus précieuses grâces, immolez-la sous

le couteau sacré de votre parole, et préparez a l'enfant retrouvé de Dieu, un joyeux festin. — Entre ceux que rapproche l'oubli des offenses, le gage suprême de la réconciliation est de s'asseoir à la même table, de partager la même nourriture et d'y prendre la vie commune du corps, symbole de la communion des âmes. Le père du prodigue pouvait convier son fils à ce doux mystère; mais, entre Dieu et l'homme pécheur quelle table, quelle nourriture, quel festin peuvent devenir le gage suprême de la réconciliation? — Prodigieuse bonté de notre Père céleste! Il va jusqu'à cet incompréhensible excès de faire partager aux enfants de ses pardons le mets adorable dont il nourrit éternellement sa vie infinie. Le Verbe qu'il contemple, le Verbe qui le béatifie, le Verbe anéanti sous une forme humaine, plus anéanti encore sous la forme eucharistique : voilà la victime immolée, voilà la nourriture servie par le prêtre sur la table, où Dieu invite le pécheur pardonné à s'asseoir avec lui.

« Mangeons, dit-il : *manducemus.* » Mange, cher infidèle, mange, et la robe de grâce dont je t'ai revêtu en te pardonnant, va devenir plus pure et plus resplendissante ; mange, et l'anneau de mon alliance va s'affermir à ton doigt; mange, car il te

reste une longue route à parcourir, mais tu seras invinciblement soutenu par la vertu du mets que je t'offre ; mange le pain des forts ; mange le principe de toutes les vertus ; mange le vivificateur de tous les mérites ; mange le gage de l'éternelle félicité ; mange et jouis, après les troubles et les infortunes de ta vie coupable, de la paix et du bonheur des âmes régénérées ; mange, et sois digne de mes plus chères complaisances. Mangeons ensemble le Christ immolé, le Verbe anéanti, et vivons d'une commune vie. « Mangeons et réjouissons-nous. *Manducemus et epulemur.* »

Chaque année, Messieurs, vous vous rendez en foule à cette invitation du père de famille ; mais il y a longtemps, peut-être, que plusieurs d'entre vous ne l'ont entendue ; c'est un souvenir d'enfance depuis dix, quinze, vingt, trente années, noyé dans les agitations d'une vie pécheresse. Eh bien, qu'ils l'entendent aujourd'hui de ma bouche et de votre bouche. Pécheurs, écoutez : de la part de Dieu nous vous invitons aux pardons de sa miséricorde et au festin de sa propre vie. Ne vous refusez pas une joie qui, de la terre, doit retentir jusqu'au ciel. Vos mères, vos femmes, vos sœurs, vos enfants, vos amis attendent depuis longtemps

cette joie, la plus pure, la plus sainte de toutes les joies d'ici-bas. Les anges veulent y prendre part, et Dieu lui-même y présidera : « Mangeons et réjouissons-nous. *Manducemus et epulemur.* »

Le prodigue avait un frère jaloux, qui ne put entendre sans se plaindre la symphonie et le bruit des chœurs qui saluaient le retour de l'enfant perdu. Eh quoi! dit-il à son père, qui l'engageait à prendre part à la joie générale, « depuis tant d'années que je vous sers, je n'ai jamais désobéi à vos ordres et vous ne m'avez pas même donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis. Et parce que le fils, qui a mangé tout son bien avec des femmes perdues, revient aujourd'hui, vous tuez pour lui le veau gras! — Mon fils, reprit le père, tu es toujours avec moi, tout ce qui m'appartient est à toi ; mais il fallait se mettre en fête et se réjouir parce que ton frère était mort et il revit; il était perdu pour nous, et le voilà retrouvé [1]. »

Pécheurs, soyez tranquilles. S'il y a dans le monde religieux, quelques dévotes chagrines, qui s'étonnent de nous voir poursuivre avec tant de sollicitude les âmes égarées, au lieu de nous appli-

1. Luc., cap. xv, 25, 32.

quer à soigner leurs petites imperfections, qui s'offensent de ce que nous éprouvons tant de bonheur quand les pécheurs reviennent à Dieu, au lieu de tomber en extase devant leurs maigres vertus et leurs pauvres mérites, elles ne sont pas ici. — Ici, il n'y a que des cœurs dont vous comblerez le vœu le plus cher en rentrant au foyer de la famille chrétienne ; que des cœurs qui s'uniront dans une symphonie où l'on n'entendra pas une note discordante, comme ils s'unissent déjà dans un seul et même désir, une seule et même prière.

Ecoutez-nous, mon Dieu, exaucez-nous. Nous avons hâte de dire avec vous : — Celui qui était mort revit, celui qui était perdu est retrouvé. Ayez pitié des tristesses, des larmes, des gémissements, des longues supplications de ceux qui désirent la conversion des pauvres pécheurs.

Multipliez vos grâces et assurez-en aujourd'hui la suprême efficacité. Que pas un prodigue ne résiste aux prévenances de votre miséricorde; que pas un ne manque au festin joyeux qui doit réunir dans quelques jours la famille chrétienne autour de votre table.

Ecoutez-nous, exaucez-nous pour tous les prodigues ici présents. Ecoutez-nous, exaucez-nous

pour un grand prodigue, dont les malheurs vont égaler l'ingratitude s'il ne revient à vous. Ce prodigue est un peuple qu'il ne m'est pas besoin de nommer, car vous le connaissez, mon Dieu, et tout le monde le devine. Vous l'avez accablé de vos préférences et des témoignages de votre tendresse; mais, après de longues années de fidélité, il vous a insolemment demandé sa part d'héritage et s'est enfui dans la région lointaine de l'indifférence religieuse, effaçant votre nom de ses institutions et de ses lois. Comme si la distance n'était pas assez grande entre vous et lui, il s'est laissé entraîner jusqu'aux abjections du matérialisme, et semble envier dans la personne de ceux qui le représentent, le sort des bêtes sans Dieu et sans espérances éternelles. Père miséricordieux, tourmentez ses entrailles de la faim des biens qu'il a si criminellement dissipés. Faites-lui dire : — Assez d'ingratitude, assez d'ignominie : Je me lèverai et j'irai vers mon père et je lui dirai : Père, j'ai péché contre le ciel et devant vous. » — Alors, vous lui donnerez le baiser de paix, dans les bras et par les lèvres de votre Christ; vous lui rendrez son ancienne gloire avec l'anneau de votre alliance, et vous affermirez ses pieds dans la voie généreuse où il en-

traînera après lui tous les peuples; alors, l'Eglise consolée entendra ce cri de vòtre cœur paternel : — « Réjouissons-nous, le peuple que j'aimais allait mourir, il revit; il allait se perdre pour jamais, le voilà retrouvé : *Manducemus et epulemur quia hiç filius meus mortuus erat et revixit ; perierat, et inventus est.* »

---

## VENDREDI SAINT

# CINQUIÈME INSTRUCTION

### LES COMPASSIONS

---

O vos omnes qui transitis, per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus. (THREN., cap I, 12.

MESSIEURS,

Les paroles que vous venez d'entendre ont été prononcées par le prophète, sur les murs dévastés de l'infortunée Jérusalem. Ce n'était pas seulement la ville sainte qui se lamentait par la bouche de Jérémie. Ce grand citoyen, en pleurant sur sa patrie, contemplait, adorait et faisait parler les inexprimables douleurs de l'Homme-Dieu. Je vous ai expliqué, il y a quelques jours, les mystères de ces douleurs et vous ai montré que, loin de dimi-

nuer la perfection de Jésus-Christ, elles donnent à cette perfection un caractère de grandeur qui le rend à nos yeux plus noble et plus aimable. Saintes infirmités de mon Jésus, vous avez reçu l'hommage de notre admiration ; aujourd'hui vous demandez et vous attendez l'hommage de notre compassion ! Il ne vous fera pas défaut. Nous voulons pleurer sur vous, de manière à contenter l'amour généreux dont vous fûtes la tragique et touchante expression.

L'an dernier, Messieurs, à pareil jour, nous avons remarqué, autour du Christ souffrant, plusieurs espèces d'ennemis, dont la haine héréditaire le poursuit avec acharnement dans l'institution par laquelle il se survit : l'Eglise, son corps mystique. Il y eut aussi, au temps de la passion, plusieurs espèces de compatissants qu'on rencontre, actuellement encore, autour de l'Église persécutée. Les uns inquiets et tourmentés, craignant qu'il ne leur arrive mal, si le juste succombe ; les autres affolés par la peur, s'imaginant que tout est perdu, et se laissant aller à une douleur désespérée. Ici, des cœurs attristés à la vue des souffrances et de la mort de l'Homme-Dieu, exprimant leur pitié par des larmes sans profit ; là, des pécheurs à qui se

révèle, tout à coup, l'affreux mystère des iniquités humaines, écrites en caractères sanglants sur la chair déchirée du Sauveur ; au-dessus de tous, une femme héroïque qui endure mille martyres et les offre à Dieu, en union avec la mort de son Fils. Compassion intéressée, compassion peureuse, compassion inintelligente, compassion généreuse, compassion sublime, que nous pouvons ranger en deux classes : D'un côté, les compassions stériles ; de l'autre, les compassions fécondes. Vous allez choisir, Messieurs, celle qui convient à vos cœurs chrétiens. Je demande à Dieu d'éclairer votre choix.

## I

Pendant que Pilate siégeait à son tribunal et interrogeait le Sauveur, n'osant pas se prononcer dans sa cause, partagé qu'il était entre les protestations de sa conscience et la peur de déplaire à ceux qui le menaçaient de la disgrâce de César, sa femme lui envoya dire : « Qu'il n'y ait rien entre vous et ce juste, car j'ai été grandement tourmentée

à son sujet par une vision[1]. » Pilate, qui était lâche devant les hommes, ne voulut pas perdre l'occasion de montrer sa bravoure devant une femme. Il méprisa la prière qui lui était adressée. Mais l'eût-il écoutée, ce n'était, après tout, que la prière d'une compassion intéressée.

La païenne, qui intercédait pour le juste opprimé, était moins préoccupée, sans doute, de l'injustice elle-même que des conséquences fâcheuses qui devaient en résulter pour sa tranquillité domestique menacée par je ne sais quel rêve. Elle représente, dans la passion du Sauveur, toute une classe de gens qui, à travers les difficultés dont souffre la sainte cause du Christ, aujourd'hui survivant en son Église, manifestent les mêmes sentiments. Ils ont encore, au fond de l'âme, un reste d'honnêteté, mais surtout ils ont grand souci de leur repos. Jésus-Christ n'occupe pas dans leur vie une large place. Ils laissent aux naïfs, pour lesquels ils ne sont pas sans éprouver une pointe de dédain, les adorations ferventes et le culte pra-

1. Sedente autem illo (Pilato) pro tribunali, misit ad eum uxor ejus, dicens : Nihil tibi, et justo illi, multa enim passa sum hodie per visum propter eum. (Matth., cap. XXVII, 19.

tique. Drapés dans leur honnêteté, ils se contentent d'honorer platoniquement le sage Jésus, à l'égal des grands hommes qu'on voit apparaître, de temps en temps, aux sommets de l'histoire. Mais, que les temps deviennent difficiles et que les événements se compliquent, les voilà pris d'une tendre pitié et d'une singulière vénération.

Quand il leur semble que le Christ est trop vivement attaqué, que les principes conservateurs, qu'il protège de l'autorité de son nom et de son influence, vont s'écrouler sous les coups des passions populaires, et cesser de former autour de leur petit bonheur un mur d'enceinte inviolable, ils se récrient, et on les entend dire aux pouvoirs, dont ils ont préparé, par la complicité de leurs suffrages, les tentatives impies : « Ne vous occupez pas de ce juste, car nous sommes grandement tourmentés à son sujet. » De fait, ils ont des visions terribles. Ils comprennent à la fin, ces sceptiques repus, que, lorsque le Christ ne sera plus là, pour proclamer par la bouche de son Église les saintes lois de la justice et assurer l'ordre public, toutes les portes seront ouvertes au pillage et à la rapine ; que ce sera fait de leurs richesses, de leurs plaisirs, de toute la félicité épicurienne dont ils ont joui.

Épouvantés de cette vision, ils intercèdent pour celui dont ils ont constamment méprisé la grandeur divine : — Prenez garde, épargnez le juste!

Misérables niais! il n'est plus temps. Ce serait vraiment trop de bonté de la part de Dieu de suspendre les coups de sa colère, par respect pour les viles choses que vous lui avez préférées. S'il ne va pas jusqu'au bout de ses vengeances ; s'il interrompt, par une miséricordieuse intervention de sa providence, la marche logique des événements, dont votre inconséquence a préparé les sinistres conclusions, ce ne sera pas, croyez-le bien, en considération de votre compassion intéressée. Il se peut faire qu'il ait décrété de laisser aller les choses humaines à leur cours fatal, et de vous donner prochainement une amère et terrible leçon ; mais, quoi qu'il arrive, la cause de son Christ triomphera ; et c'est à une autre compassion que la vôtre qu'elle devra son triomphe.

Près de la compassion intéressée, la compassion peureuse. C'est celle des apôtres qui se lamentent et se désespèrent dans les maisons hospitalières où ils se sont réfugiés, pour échapper à la haine des ennemis de Jésus-Christ. Ils aimaient le maître qui avait été pour eux si bon et si tendre. Com-

pagnons de ses travaux, témoins de ses prodiges, dépositaires de ses promesses, ils comptaient être associés prochainement à son royal triomphe. L'accomplissement exact des lugubres prophéties qu'ils avaient entendues devrait soutenir leur confiance ; mais ils oublient tout, pour ne voir, dans la passion du Sauveur, que les douleurs de celui qu'ils ont aimé et le renversement de leurs espérances. — Tout est perdu ! — Ils feraient encore le sacrifice du mystérieux royaume qu'ils attendaient, si le maître pouvait être sauvé. Impossible ! La fureur jalouse des scribes et des pharisiens est sûre de sa victoire. Et alors, des gémissements, des sanglots, des larmes désespérées. Hommes de peu de foi, ne voyez-vous pas que votre pitié épouvantée est un blasphème à l'adresse de celui qui vous a fait de si grandes promesses, et vous a donné, par ses prodiges, de si hautes garanties de leur accomplissement ? — Eh bien, non, les apôtres ne voient rien. Encore une fois, tout est perdu pour eux.

Tout est perdu ! — N'est-ce pas ce que disent, au fond de leur cœur, une foule de chrétiens qui oublient l'histoire des épreuves et des persécutions que le Christ, représenté par son Église, a traversées depuis plus de dix-huit siècles, et qui, unique-

ment attentifs aux dangers des crises actuelles, s'imaginent que c'en est fait de l'œuvre et des institutions du Sauveur. Non pas qu'ils manquent tous de foi, au point de douter de la vérité de ces paroles divines : « Je suis avec mon Église jusqu'à la consommation des temps, » ni qu'ils pensent que le monde puisse continuer ses évolutions impies, après avoir enterré le christianisme. Mais, saisis d'épouvante, ils voient arriver, à grands pas, cette consommation des temps que le Sauveur a annoncée, et se préparent à assister à l'agonie des siècles.

Pauvre Église ! Comment pourrait-elle se tenir encore debout, sous les trois formidables questions qui pèsent sur elle pour l'écraser : la question scientifique, la question politique, la question sociale ? La question scientifique, qui remue la nature entière, et lui arrache, à chaque instant, des protestations contre les traditions et les dogmes les plus vénérables du christianisme ; la question politique, qui déplace l'origine du pouvoir et divinise la volonté du peuple enivré de son avènement au gouvernement des affaires publiques ; la question sociale, qui lève contre les agissements, soixante fois séculaires de la Providence, le drapeau de la misère, et prétend rectifier les inégalités

d'un monde où les grands ont vécu, jusqu'ici, aux dépens des petits. Chaque jour qui se lève voit grossir ces questions. Il n'y a pour les résoudre qu'un cataclysme final, qui supprimera les difficultés en supprimant le monde même. Tout est perdu !

Chrétiens peureux, n'entendez-vous pas cette parole du Fils de Dieu : « *Confidite ego vici mundum :* Ayez confiance, j'ai vaincu le monde[1]. » Les disciples ont pu en perdre le souvenir, pendant les jours néfastes de la passion, parce qu'ils n'avaient pas vu encore le triomphe de leur maître ; mais vous, qui connaissez l'histoire des tribulations du Christ dans le corps mystique qui perpétue sa gloire, pourquoi doutez-vous ? Les mêmes questions, qui s'agitent aujourd'hui, se sont produites, tour à tour, pendant le cours des siècles chrétiens, avec les nuances que comportaient les divers degrés de civilisation et de progrès où était arrivée l'humanité. L'Eglise en est sortie avec des traditions plus fermement établies, des dogmes plus clairement définis, des notions plus précises et des déterminations plus sûres de ses rapports avec les

1. Joan., cap. XXIII, 27.

pouvoirs, des institutions et des œuvres miséricordieuses toujours prêtes à venir en aide aux classes opprimées et souffrantes. Je veux bien que les questions qui l'assiègent aient pris, de nos jours, un air plus menaçant, ne serait-ce que parce qu'elles donnent toutes à la fois ; mais, regardez ! — Si l'Église s'émeut, elle n'est ni troublée, ni déconcertée; car elle sait que la route du Calvaire est pour elle le chemin des grandes victoires et des glorieuses rénovations.

La science demande à la nature des protestations contre les vérités divines dont l'Eglise se déclare la dépositaire et l'interprète ; mais a-t-elle trouvé un seul principe, incontestable et reconnu de tous, d'où l'on puisse tirer logiquement les conclusions antichrétiennes qu'elle voudrait imposer aux esprits séduits par le fastueux étalage de ses expériences? Non. — Elle a analysé la matière, sans pouvoir mettre la main sur la raison de son existence; elle a interrogé les astres sans découvrir en eux le dernier mot des magnifiques révolutions qu'ils accomplissent; elle a fouillé les entrailles de la terre, sans en retirer aucune indication certaine, qui renverse le large récit que l'Église conserve, en ses archives, touchant l'origine du monde; elle a étudié,

jusque dans leurs plus secrètes et plus délicates manifestations, les phénomènes biologiques, sans saisir le principe de la vie ; elle a décrit les conditions matérielles de la pensée et du sentiment, sans pouvoir établir entre ces choses et la matière une équation rigoureuse ; elle a constaté les lois de la nature, sans prouver que ces lois n'ont pas un maître souverain, qui peut suspendre leur action, ou la combiner en dehors de l'ordre accoutumé ; elle a compulsé les archives du genre humain, sans y rencontrer aucun monument authentique qui contredise notre histoire chrétienne. Ce n'est que grâce à un dogmatisme superbe, à des partis pris obstinés, qui préviennent ou exagèrent les résultats de l'expérience, qu'elle parvient à construire ces négations impies dont elle s'enorgueillit comme d'une conquête. L'Eglise patiente et sereine la regarde faire, s'engage avec mesure dans le mouvement qu'elle a imprimé aux esprits, écarte d'une main sûre ses affirmations impudentes, profite sagement de ses travaux, et compte bien en faire un jour la synthèse, afin de montrer au monde que les vérités supérieures, dont elle a reçu le dépôt, complètent et couronnent toutes les vérités subalternes que peut découvrir l'esprit humain. Comme au beau

temps où l'enseignement catholique dissipait, par un rayonnement splendide, les ombres accumulées des premiers siècles du moyen âge, la question scientifique, que les esprits peureux trouvent si menaçante, se résoudra par une *Somme*, où les démonstrations rajeunies établiront l'accord de tous les dogmes avec les plus récentes découvertes.

Pas plus devant les menaces de la politique que devant celles de la science, vous ne devez vous laisser aller à une douleur désespérée. S'agit-il d'une question de forme ?—Le Christ a prouvé qu'il pouvait accorder sa doctrine, sa loi, ses institutions avec tous les gouvernements, qu'ils s'appellent monarchie ou république, pourvu que la justice y soit la règle des rapports de l'autorité et de la liberté. Plusieurs fois l'Église a fait entendre sa voix en faveur du peuple opprimé. Ce n'est pas elle qui se plaindra de sa participation sage et mesurée aux affaires publiques. Elle interroge ses croyances, quand elle veut définir ses dogmes ; elle invoque son témoignage, quand elle veut consacrer ses prêtres ; elle a élevé des enfants du peuple jusqu'aux suprêmes degrés de sa hiérarchie : c'est dans son sein que l'homme du peuple est devenu

le plus souvent prince et roi. Si, donc, il est vrai que le mouvement politique tend à faire prévaloir dans les gouvernements l'élément démocratique, — qu'importe? — L'Église saura s'accommoder avec toute forme gouvernementale qui respectera les éternels principes sur lesquels repose toute société. Mais, si les principes sont mis en question; si l'origine sacrée des pouvoirs humains est méconnue; si la liberté n'est plus qu'un mot, sous lequel se cache le despotisme de mille tyrans qui croient pouvoir se passer d'un contrôle divin; si la souveraineté du peuple signifie l'arbitraire et le caprice de la masse, investie du droit absolu de bouleverser, du jour au lendemain, les lois et les institutions d'une nation : — plus d'accord possible. L'Église pourra souffrir un instant de cette impossibilité, mais qu'elle en meure, — jamais ! Elle a fait l'expérience de ces sacrilèges qui transportent à des hommes la souveraine autorité de Dieu. Elle a lutté, pour s'établir, pour s'étendre, pour protéger la doctrine et la loi du Christ, contre des Césars que l'orgueil et la peur avaient déifiés. Les Césars ont passé, l'Église est restée debout. Qu'il n'ait qu'une tête, qu'il en ait cent mille, le César qui prétend faire de sa volonté la règle suprême d'un gouver-

nement est condamné à périr de malemort. Les peuples, sur lesquels il pèse de son poids odieux, finissent par lui dire : « Va-t'en, tu nous étouffes. » Fais place à la justice, et laisse-nous écouter ceux qui proclament ses saintes lois. En ces jours-là, l'Église parle, et l'on comprend qu'il n'y a de bonne politique que celle qui se met d'accord avec ses enseignements.

Il en est de même pour la question sociale, Messieurs. Ce n'est pas la première fois qu'on entreprend de liquider les inégalités, que des causes indestructibles entretiennent et perpétuent dans toute société. Ce n'est pas la première fois que l'égoïsme des riches et les passions surexcitées de la misère se déclarent la guerre. Certes, je suis loin de prétendre qu'il n'y ait rien à faire pour améliorer le sort des classes laborieuses, qu'on ne peut ni les garantir des exploitations injustes, ni les soumettre aux lois d'une sage économie. Mais, une austère et solennelle expérience nous apprend qu'il est impossible de supprimer les inégalités qui se greffent, dans le genre humain, sur l'égalité fondamentale de nature et de destinées ; parce que les variétés de forme, de quantité, de force, de mouvement, d'où naissent ces inégalités, sont voulues par la Provi-

dence comme une condition d'ordre; parce que les inégalités supprimées momentanément doivent fatalement reparaître, du jour au lendemain, sous l'influence des causes indestructibles qui les engendrent. La question sociale qui se pose ne se peut donc résoudre par une liquidation qui serait une entreprise insensée, autant qu'une monstreuse injustice. L'Église est là, pour rappeler aux peuples agités les lois de la Providence, et, finalement, c'est sa voix qui sera entendue, parce que, quoi qu'il arrive, les événements lui donneront raison. Mais elle ne se contentera pas d'avoir raison. Le Christ, dont elle perpétue la bienfaisante influence, a pénétré son cœur d'un immense amour qui compatit à toutes les misères, plus encore par des œuvres efficaces que par ses attendrissements maternels. Quand la race humiliée des esclaves a tendu vers elle ses bras, elle n'a pas tout d'un coup brisé leurs chaînes, mais elle les a usées lentement, pendant qu'elle préparait les âmes aux bienfaits de la liberté. Ces affranchis, devenus le peuple des travailleurs, ont été enrôlés par elle dans des corporations puissantes dont les sages règlements protégaient à la fois leur dignité et leurs intérêts. On n'a plus voulu de sa tutelle, et, depuis lors, l'exploi-

tation impitoyable a engendré la misère féroce. Entre ces deux choses, la collision est imminente, elle peut être épouvantable. Mais, si Dieu la permet pour nous servir de leçon, c'est l'Église, j'en suis certain, qui réparera les ruines sociales, en imposant au travail, et chez ceux qui le commandent et chez ceux qui l'exécutent, les saintes lois de la justice et de la charité.

Chrétiens épouvantés, revenez de votre compassion désespérée, qui ne sert qu'à paralyser vos forces et à priver l'Église de votre utile concours. L'Église souffre, mais, soyez tranquilles, elle n'a pas dit encore le dernier mot de sa puissance et de sa gloire.

Messieurs, j'aperçois encore auprès du Christ souffrant une compassion stérile, parce qu'elle est inintelligente. C'est celle des pieuses femmes qui suivent le Sauveur sur la route du Calvaire. Leur cœur sensible est profondément ému au spectacle des inénarrables souffrances qu'elles ont sous les yeux. Cet homme qui va mourir et qui s'avance courbé, chancelant, couvert de sang et de boue, maltraité par les bourreaux et injurié par la foule, c'est leur ami. « Elles pleurent et se lamentent sur son sort, dit l'Évangile : *Plangebant et lamen-*

*tabantur in eum*[1]. » Mais elles ne vont pas plus loin que cela. Le profond mystère des douleurs du Christ leur échappe ; elles croient avoir rempli, en versant des larmes, les devoirs de l'amour reconnaissant qui les avait attachées à la personne du Sauveur. Il faut qu'un grave avertissement leur ouvre les yeux et leur fasse comprendre qu'il y a des larmes plus intelligentes et plus efficaces que celles qu'elles répandent. « Ne pleurez pas sur moi, dit l'auguste patient, mais sur vous et sur vos enfants : *Nolite flere super me, sed super vos et super filios vestros*[2]. »

Ces paroles, Messieurs, s'adressent aujourd'hu à une foule de chrétiens, sensibles comme les filles de Jérusalem, et persuadés qu'ils ont rempli tous leurs devoirs envers la sainte cause du Christ persécuté et opprimé dans son Église, en s'abandonnant à leur profonde désolation. Ils ne voient que les calamités de l'heure présente, sans en tirer aucune leçon pour la réforme de leur vie, aucune résolution généreuse qui assure leur concours à l'œuvre héroïque de la délivrance.

1. Luc, cap. XXIII, 27.
2. *Ibid.*, 28.

Chrétiens, je ne blâme ni votre douleur, ni vos gémissements, ni vos larmes, mais leur stérilité m'afflige et me rend honteux pour vous. Permettez-moi de vous apprendre, par d'illustres exemples, à les féconder.

## II

Une femme, dont le nom sera grand dans l'Église, jusqu'à la fin des siècles, une femme a compris, mieux que personne, cette parole du Sauveur : « Pleurez sur vous, » et mérite d'être considérée comme le type de la compassion généreuse des pécheurs qui ont l'intelligence des douleurs de Jésus-Christ : c'est Madeleine.

Notre imagination s'est fait de cette pénitente illustre un tableau qui nous la représente sous les traits les plus faux. Nous prêtons à son cœur les faiblesses de nos cœurs, à son amour les mollesses de notre amour. Nous nous figurons une belle et forte femme, régénérée par une passion pure, et faisant éclater la plus splendide des douleurs, à la

mort de l'homme aimé qui l'a retirée de l'abîme de ses hontes, et dont la vie est devenue sa vie.

O mondains! quand cesserons-nous de souiller l'Évangile par nos idées et nos rêves malsains? Madeleine, c'est la pécheresse anéantie qui a su mesurer la profondeur de sa misère et la profondeur du divin amour qui lui a pardonné ses péchés. Non, ce n'est plus, aux jours de la passion, la glorieuse femme qui séduisait les cœurs. Sa beauté est détruite; ses yeux creusés, ses traits ravagés, son corps desséché par le repentir l'ont rendue effrayante à voir. Elle s'en va, gémissante et comme affolée, à travers la ville sainte. Sa course égarée, ses cheveux en désordre, son long voile déchiré ameutent autour d'elle la populace. On se la montre du doigt, on l'insulte, on lui jette de la boue, on crie après elle : la folle! la folle de Magdala! Mais elle ne s'aperçoit de rien. Recueillie dans sa douleur, elle pleure à torrents, moins sur l'ami qu'elle va perdre que sur son âme misérable, cause des opprobres et des douleurs de son Dieu. Prosternée au pied de la croix, elle l'embrasse, se lamente et prie. « Mon Dieu, mon Dieu, dit-elle, vous souffrez mille martyres, vous allez mourir, et c'est moi, malheureuse, qui suis cause

de votre mort. O Jésus, bien-aimé, je vous en conjure, faites-moi mourir avec vous ! »

Jésus l'écouta, mais non pas comme elle le désirait. A partir de la mort de son maître, Madeleine mourut au monde. Bannie de la solitude de Béthanie où elle s'était retirée, elle vint en notre pays, sous le beau ciel de la Provence, et Dieu seul la vit en cette grotte perdue où, plaintive, dépouillée, solitaire, couchée sur la terre nue, elle passa trente années d'un exil volontaire en attendant la patrie.

Voilà votre modèle, pécheurs, non seulement dans vos pieux tête-à-tête avec le crucifix, alors qu'il s'agit de recevoir en vos âmes l'efficace de la passion du Sauveur, mais en présence des maux qui affligent le Christ dans son Église. Tenez-vous en garde contre ces emportements maladroits et ces récriminations innopportunes qui n'atteignent que les ennemis de Dieu et de sa sainte cause. Ne prenez pas pour l'expression d'une généreuse indignation les malédictions que vous faites pleuvoir sur la tête des persécuteurs de Jésus-Christ et de ses membres vivants. Ils souillent, dites-vous, le pouvoir qui leur est confié et la liberté qu'on leur laisse, en usant des armes déloyales du mensonge

et de la calomnie; ils compromettent l'ordre public, en s'attaquant à ses plus hautes garanties; ils menacent de désorganiser la société, après avoir foulé aux pieds les droits sacrés de la famille; ils sont injustes, impies, sacrilèges. Mais, quand vous aurez redit cela cent mille fois, dans le secret de votre cœur et dans le tumulte de vos conversations; quand vous aurez tourné et retourné votre colère, comme un fer acéré, dans la profonde blessure faite à vos plus chers intérêts et à vos meilleurs sentiments, en serez-vous plus avancés? Que si votre douleur plus calme se résout en désolation fondante, n'ayant pour objet que l'horreur de la crise qu'il vous faut traverser, aurez-vous rempli tous vos devoirs de chrétiens et de pécheurs? Non, Messieurs. Je vous en prie, pas d'indignation, pas de désolation stériles. Regardez avec intelligence les événements, et sachez y reconnaître votre responsabilité.

L'Église souffre; mais n'avez-vous absolument rien à vous reprocher dans ses souffrances? La main sur la conscience, pouvez-vous vous rendre le témoignage de n'avoir apporté dans son corps sacré que des éléments de pure et saine vitalité? Quelle négligence à vous instruire des vérités

saintes qui sont pour le chrétien la première de toutes les sciences! Quelle facilité à vous laisser envahir par des préjugés qui altèrent la pureté de la foi! Quelles coupables complaisances pour ceux dont l'incrédulité affichée, l'impiété notoire devraient vous tenir en défiance! Que d'abstentions funestes, quand les circonstances requièrent de vous une action publique pour soutenir les droits de Dieu et de son Église! Quelle sordide épargne de vos actes religieux quand votre vie chrétienne est destinée à chanter la gloire du Christ dont elle émane! Quel profond oubli des graves intérêts de votre salut dans des préoccupations vulgaires et toutes terrestres! Quel entraînement de vos cœurs et de vos sens dans des affections réprouvées et des plaisirs maudits! Que de fautes, enfin, que de vices protestent, ouvertement ou dans le secret de vos consciences, contre la doctrine, la loi, la sainteté de Jésus-Christ votre docteur, votre maître, votre modèle! Et vous ne comprendriez pas que le Fils de Dieu, pour purifier et assainir son corps mystique dont vous êtes l'opprobre et la maladie, veuille le faire passer par une crise? Encore une fois, Messieurs, pas de récriminations inutiles contre des gens qui rendront bien-

tôt leurs comptes à la justice divine. Rentrez en vous-mêmes, comme Madeleine, au pied de la croix. Frappez votre poitrine et dites d'un cœur contrit et humilié : — C'est ma faute, c'est ma très grande faute : *Mea culpa, mea maxima culpa.*

Ne vous bornez pas à reconnaître votre responsabilité dans les tristes événements que nous traversons; prenez la forte et généreuse résolution de réformer vos mœurs, de faire germer, fleurir et fructifier en vous les vertus chrétiennes, et d'accuser si vigoureusement la vitalité de l'Église que ses ennemis, ne comptant plus ni sur votre complicité ni sur vos défaillances, reculent devant les attentats qu'ils ont médités.

Si vous n'avez rien à vous reprocher, chrétiens, oubliez Madeleine, et regardez une autre femme qui, par sa compassion sublime, s'est associée à l'œuvre de la Rédemption.

L'Église l'appelle la reine des martyrs ; elle l'est, en effet, bien qu'elle n'ait pas répandu son sang, car elle a reçu dans son cœur maternel tous les contre-coups des souffrances de son fils. On ne peut raconter la passion du Sauveur sans raconter la sienne, et la piété chrétienne unit la mère et le

fils dans les mêmes figures et dans les mêmes prophéties. A la mère, comme au fils, elle applique ces paroles que Jérémie met dans la bouche de sa patrie désolée : « *O vous, qui passez par le chemin où l'ennemi m'a frappée, regardez et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne.* » Cette triste Jérusalem dont les murs sont abattus, les temples et les palais couchés à terre, et qui n'est plus, après tant de gloire et de merveilleuses promesses, qu'une vaste ruine où l'opprobre et la douleur se sont donnés rendez-vous, c'est le Christ, c'est Marie.

Dans le cœur de cette mère, la plus tendre, la plus dévouée, la plus parfaite de toutes les mères, s'accomplit la sinistre prophétie du vieillard Siméon : « Le glaive de douleur qui doit tuer ton fils te transpercera : *Tuam ipsius animam gladius pertransibit*[1]. » Pourquoi cela, Messieurs? Si la nature veut que les douleurs du fils retentissent dans le cœur de la mère, Jésus n'eût-il pas pu soustraire celle qu'il aimait à cette cruelle nécessité ; la faire mourir avant lui, pendant les jours de sa vie cachée, si pleine de douceurs et de ten-

1. Luc., cap II, 25.

dres épanchements; clore ses yeux comme il avait clos les yeux de son père adoptif saint Joseph? Marie eût attendu, dans sa tombe discrète et silencieuse, la glorieuse journée de l'Ascension, et fût entrée au ciel la première sur les pas du Christ triomphant. Jésus pouvait faire cela. Que dis-je? il le devait, car Marie n'avait pas connu le péché. Dès le premier instant de sa conception, Dieu l'avait préservée de la corruption originelle, et, depuis, toujours fidèle à la grâce, elle ne s'était souillée d'aucune des fautes dont les plus justes ne sont pas exempts.

Ainsi raisonne notre sagesse bornée, mais la sagesse divine sait mieux que nous ce qui convient à ses plans. Consommer en Marie la ressemblance avec Jésus-Christ, et cette perfection exemplaire qui permet aux chrétiens de la prendre pour modèle en tous les états, tel était le dessein de Dieu. Mais il voulait, surtout, lui conférer un droit et un pouvoir exceptionnels : le droit et le pouvoir de sauver le monde avec le Christ, et de le remplir de grâces et de bienfaits. Pour cela, il fallait qu'elle prît part au sacrifice par lequel Jésus devient le Rédempteur. Elle y va de toute son âme, étouffant impitoyablent les légitimes protestations de

son amour maternel, et acceptant d'être immolée et d'immoler elle-même son cher et doux fils.

Aux noirs pressentiments qui l'agitent, pendant que Jésus agonise à Gethsémani, elle dit : *fiat;* à son injuste condamnation : *fiat*; aux injures, aux outrages, aux malédictions des valets, des soldats et du peuple : *fiat;* aux horreurs de la flagellation et du couronnement d'épines : *fiat;* aux humiliations et aux opprobres de l'*Ecce homo : fiat;* aux sacrilèges préférences qui délivrent Barrabas, et condamnent sans appel son Jésus à la mort : *fiat*; au portement de croix : *fiat;* au crucifiement : *fiat;* aux insultes de la terre et à l'abandon du ciel : *fiat;* à la mort qui s'avance et qui va lui ravir ce qu'elle a de plus cher au monde : *fiat.* Son pauvre cœur est déchiré par deux amours : l'amour de son fils qu'elle va perdre, l'amour des hommes qu'il faut sauver. Elle laisse l'amour des hommes l'emporter sur celui de son fils, et consent à passer sous les coups immérités de l'antique malédiction qui condamne la femme aux cruels enfantements, afin de nous engendrer à une vie nouvelle, afin de donner une mère à la famille spirituelle qui naît du sanglant mariage de son fils avec la croix. Jésus est crucifié dans son cœur, son cœur est

attaché à la croix de Jésus ; il n'y a de la mère et du fils qu'un seul sacrifice pour la rédemption du genre humain.

Chrétiens, admirez le grand amour de Marie et prenez exemple sur sa sublime compassion. Votre nom et votre vocation vous obligent à souffrir en union avec Jésus-Christ ; mais, vous comprendrez mieux cette obligation, si vous considérez l'efficacité que peuvent avoir vos souffrances. Toutes les douleurs de Jésus-Christ ont retenti dans le cœur de sa mère ; aucun des maux qu'elle a endurés n'a été perdu, car Jésus-Christ l'a associée à la rédemption du genre humain. C'est l'honneur qui vous attend, si, bien que votre fidélité ne mérite que des bénédictions et des récompenses, vous consentez généreusement aux épreuves par lesquelles Dieu semble vouloir faire passer son Église ; si vous êtes prêts à recevoir tous les coups des colères impies, et à les offrir à la justice divine, afin d'obtenir pour le corps mystique du Sauveur un de ces rajeunissements qui lui assurent de longues années de paix et de prospérité. Jamais les souffrances de l'Église fécondées par l'amoureuse compassion de ses enfants n'ont manqué de porter leur fruit. Quoi qu'il arrive, nous pouvons

compter sur le triomphe de l'indestructible vie que le Christ a répandue en tous ses membres, et ce triomphe sera d'autant plus proche et plus éclatant que nous aurons souffert avec plus de pureté et d'héroïsme.

Pas de lamentations stériles ! Pas d'abattement ! Contemplez la mère douloureuse. Elle est debout au pied de la croix : *Stabat Mater dolorosa.* Debout, pour mieux recevoir en son cœur maternel le contre-coup des souffrances de son fils ; debout, pour que le monde entier puisse voir sa douleur ; debout, pour imposer le respect ; debout, pour témoigner de sa profonde admiration et de son héroïque amour envers le grand juste que les hommes ont condamné à mourir de la mort des scélérats.

Enfants de l'Église persécutée, debout, vous aussi ! Ne laissez ignorer à personne les blessures que l'on fait à votre cœur en frappant le Christ dans les membres les plus vivants de son corps mystique, en coupant les canaux sacrés par où sa doctrine, sa loi, sa vie doivent arriver aux jeunes générations qui sont l'espoir de l'avenir. Hommes et femmes, gémissez à haute voix, parlez, protestez. Point de fiel, point de haine, point d'esprit de parti, point de personnalités offensantes dans vos

protestations, mais une noble douleur qui puisse toucher les cœurs les plus décidés à l'injustice. Si les hommes sont assez ennemis de Dieu et de la paix publique pour n'avoir aucune pitié de vos angoisses, de vos larmes et de vos prières : *Fiat!* Offrez vos douleurs au divin crucifié, et demandez-lui de ne point faire triompher sa cause par le châtiment de ceux dont vous avez à souffrir.

O Jésus! nous voici debout au pied de votre croix, navrés comme votre sainte mère, mais sans inquiétude et sans trouble. Quand bien même nous devrions être sacrifiés, nous croyons à la vérité de vos promesses, et nous espérons que l'Église, créée à votre image et pénétrée de votre vie, n'aura pas un autre sort que le vôtre. C'est par la passion que vous êtes arrivé à la gloire et à l'honneur, c'est par la passion que votre épouse sera rajeunie et remplie d'une plus puissante vitalité. Les persécuteurs sont pour elle des ouvriers de résurrection. S'ils refusent d'écouter nos voix plaintives, nous ne voulons pas d'autre vengeance que la prière que nous empruntons à vos lèvres mourantes : « Père, pardonnez-leur : *Pater dimitte illis.* »

## SAINT JOUR DE PAQUES

# ALLOCUTION

---

Laudamus... Venerandum tuum verum et unicum Filium.

MESSIEURS,

Lorsqu'un homme nous apparaît, sur le déclin d'une longue vie, couronné de la science qu'il a acquise par ses infatigables labeurs, et imposant aux jeunes générations qui l'écoutent l'autorité de sa parole magistrale, nous l'appelons vénérable. Plus vénérable, celui qui joint à l'éclat de la science les splendeurs d'une irréprochable rectitude; plus vénérable, encore, celui dont l'héroïque amour s'est dépensé en mille œuvres de dévouement; plus vénérable, toujours, celui dont les vertus sont em-

bellies par l'intime pénétration de la grâce et par l'effusion des dons divins ; plus vénérable, enfin, celui qui, revêtu d'un caractère sacré, représente à la fois Dieu et l'humanité dans les religieuses communications qu'ils échangent entre eux.

Le savant, l'homme droit, l'homme de dévouement, le saint, le prêtre sont dignes de notre vénération ; combien plus celui dont nous avons étudié ensemble les incomparables perfections : celui qui sait tout ; celui qui ne pouvait faillir ; celui qui a aimé Dieu et les hommes du plus grand des amours ; celui dont la sainteté plénière forme toute sainteté ; mérite toute sainteté, communique toute sainteté, celui dont les prêtres humains perpétuent, comme de simples instruments, l'éternelle et souveraine médiation[1] ! Aussi, Messieurs, bien qu'il soit homme comme nous, vous le séparez de tous les hommes, et vous l'égalez, par votre culte, au Dieu dont il est le véritable et unique fils. « O Dieu! chantiez-vous tout à l'heure, nous vous louons : *Te Deum laudamus* ; Père dont la majesté est immense : *Patrem immensæ majestatis;* et avec vous, comme

1. Cf. *Conférences sur les perfections de Jésus-Christ,* dont on fait l'application pratique dans cette allocution.

vous, nous louons votre vénérable, véritable et unique fils : *Venerandum tuum verum et unicum filium.* »

C'est en présence de l'Eucharistie, le plus grand de ses anéantissements, et malgré tout ce qu'il a fait pour se rendre méprisable aux yeux de la sagesse humaine, que vous lui adressez ce cantique. Votre foi intelligente a compris que la suprême perfection ne pouvait pas déchoir, parce qu'elle se met à la portée de notre faiblesse et de notre misère.

Ce n'est pas une vénération craintive et tremblante, mais bien une vénération amoureuse et confiante que le Christ parfait a voulu obtenir de nous. La gloire dont il s'est revêtu depuis son triomphe sur la mort, eût certainement épouvanté ses timides enfants, s'il ne l'eût couverte d'un voile pour s'approcher d'eux. Le voile est épais, grossier, misérable : qu'importe, si Jesus est là avec toute sa perfection !

Il y est, Messieurs, non pour passer rapidement d'un lieu à un autre, comme il faisait pendant les jours de sa vie mortelle, mais pour demeurer et attendre la visite de toutes les misères. Nous ne le voyons pas, mais il voit tout : nos désirs, nos besoins, nos infirmités, nos périls, nos tribulations

nos chagrins. Il voit tout, et sa puissance, égale à sa science, est toujours prête à agir pour que nos désirs soient comblés, nos besoins satisfaits, nos infirmités guéries, nos périls conjurés, nos tribulations soulagées, nos chagrins consolés. Il ne faut pour cela qu'un mot de son cœur. Ce mot, peut-il le retenir, quand il nous donne, par ses anéantissements eucharistiques, un si grand témoignage de son amour ? L'Eucharistie est le plus grand don du cœur de Jésus et, en même temps, le moyen le plus simple, le plus doux, le plus efficace de nous approcher de cet abîme d'où doivent découler dans nos âmes toutes les grâces de sainteté. C'est aussi le sacrifice perpétuel où l'Homme-Dieu, à la fois prêtre et victime, appelle à lui les actes religieux de l'humanité, pour les offrir à son Père, et les bienfaits du ciel pour les répandre sur l'humanité.

Entendez-vous, Messieurs, Jésus est dans son sacrement avec sa science infinie, sa volonté parfaite, son amour immense, tendre et généreux, sa sainteté féconde, son sacerdoce sublime, tout cela recouvert d'une miséricordieuse infirmité qui nous invite à la confiance en le livrant à notre amour. Vous avez donc raison de l'appeler vénérable, et d'entourer de vos profonds hommages les humbles

et fragiles apparences dont il s'est revêtu pour résider au milieu de nous.

Entre tous les hommages, celui qu'il préfère, c'est celui que vous venez de lui rendre, tout à l'heure, par la sainte communion. Rien ne prouve mieux, en effet, votre foi, votre respect, votre amour, votre confiance pour sa grande et féconde perfection, que l'acte par lequel vous le faites entrer jusqu'aux plus intimes profondeurs de votre être afin qu'il en prenne possession.

Jésus est en vous, Messieurs, adorez-le ; mais sachez bien que le cantique qui réjouit le plus son divin cœur, c'est le cantique de votre vie transfigurée. Louer les perfections du Sauveur, c'est bien ; mais, en recevoir pieusement l'empreinte et les manifester par des actes : voilà le dernier mot de la vénération.

Donc, pendant que vous possédez réellement et substantiellement le plus parfait des esprits, empruntez-lui quelque chose de sa science infinie. S'il ne vous montre pas l'essence divine qu'il contemple, qu'il vous donne la ferme assurance que vous la verrez un jour, et que vous y trouverez un bonheur dont l'attente vous aidera à traverser, sans vous laisser séduire, les vaines et trompeuses

félicités de la terre. S'il ne vous révèle pas tous les secrets de Dieu, qu'il vous éclaire sur les vérités proposées à votre croyance, et qu'en les rendant chaque jour plus lumineuses et plus fécondes, il fortifie votre foi et la protège contre les assauts de l'incrédulité.

S'il ne vous communique pas la plénitude des connaissances humaines qu'il possède, qu'il vous aide dans vos travaux ; qu'il vous préserve de l'enflure que produit la science ; qu'il vous apprenne à mépriser les orgueilleuses prétentions d'une raison qui se croit la règle du vrai, et à ramener humblement les connaissances inférieures que vous avez acquises aux principes supérieurs que vous avez reçus de Dieu. Laissez-vous pénétrer et diriger par sa lumière ; elle ennoblit les petits esprits, et donne aux grandes intelligences une autorité magistrale qui traverse les siècles sans rien perdre de sa puissance.

Pendant que vous possédez la volonté toute pure et toute puissante, demandez-lui une large participation à son incomparable rectitude et à son souverain pouvoir : l'horreur du péché, l'amour passionné du devoir, le pieux esclavage de l'obéissance aux lois chrétiennes et aux inspirations de

la grâce, la sainte liberté des enfants de Dieu, la glorieuse indépendance des âmes, que ni les flatteries, ni les promesses, ni les menaces, ni les persécutions ne peuvent détourner du droit chemin où les conduit la volonté du Père céleste, l'auguste souveraineté de la raison sur les passions. Il n'est pas nécessaire que vous fassiez des miracles; ce sera une assez grande merveille si vous devenez les maîtres de cette république intime où vos vertus ont été tant de fois victimes de la conjuration des appétits.

Pendant que vous possédez le cœur adorable qui vous a donné tant et de si sublimes témoignages de son amour, chauffez vos cœurs à sa divine flamme, laissez-la consumer les passions égoïstes qui compriment en vous les mouvements généreux de la charité, et purifier les affections que vous avez profanées, en les prodiguant à des créatures qui, souvent, n'ont rien fait pour les mériter. Apprenez de lui comment il faut aimer Dieu par-dessus toutes choses et toutes choses en Dieu; comment il faut élargir votre amour, compatir tendrement à toutes les misères, et vous dépenser sans mesure aux œuvres de dévouement qui donnent à la foi chrétienne un si grand lustre et de si irrésistibles

charmes. Faites-vous un cœur nouveau, en communiant au plus parfait des cœurs.

Pendant que vous possédez le Saint des saints, prenez l'empreinte profonde et ineffaçable de ce type auguste, fixez-en les traits dans votre mémoire, afin qu'ils s'offrent sans cesse à votre imitation. Ouvrez-vous aux effluves de la source plénière d'où découlent toutes les grâces, toutes les vertus, tous les dons divins. Vous avez fait, ces jours derniers, l'inspection de votre vie, et vous avez coupé d'une main résolue les plantes gourmandes et malsaines qui nuisaient à la germination de vos vertus; mais leurs racines ne sont pas mortes. Obtenez du Saint par excellence qu'il les arrache et les consume, et qu'on voie fleurir dans vos âmes, hier envahies par la végétation honteuse et maudite du péché, toutes les glorieuses habitudes dont le germe est dans la nature, à l'ombre des vertus divines dont la grâce est l'inique principe. Il vous faudra du temps et des efforts, Messieurs, pour conduire à la perfection ces plans rajeunis : on n'est pas saint du jour au lendemain ; mais vous aurez fait un grand pas si vous prenez, au contact du Christ parfait, la résolution de toujours croître.

Pendant que vous possédez le grand infirme,

dont les souffrances et la mort ont enfanté la gloire, recevez pieusement l'onction qui découle de ses plaies transfigurées, et devenez doux et hospitaliers aux visites de la douleur, sous quelque forme qu'elle se présente. Comprenez-en la destination sublime, et faites-en valoir, au profit de votre perfection terrestre et de votre gloire céleste, les saintes énergies. Nous sommes peut-être à la veille de tragiques événements. Vos âmes chrétiennes ont besoin d'être affermies pour en soutenir le choc. Quoi qu'il arrive, elles ne défailliront pas si, dans les embrassement eucharistiques, le Christ leur communique sa force et sa patience.

Pendant que vous possédez le pontife suprême, offrez-vous à Dieu par ses mains très saintes, et promettez-lui d'être les fidèles soutiens de son sacerdoce, de vous consacrer généreusement à la défense de son Église persécutée, et de rappeler, par vos légitimes et vaillantes protestations, à ceux qui l'oublient, fussent-ils les maîtres du monde, que le prêtre éternel vit en tous ses prêtres, et que le Seigneur a maudit ceux qui portent une main sacrilège sur ses oints.

Saint Augustin avait entendu Dieu lui dire : « *Cresce et manduca :* Grandis et mange le pain de

vie. » Moi, Messieurs, je vous dis aujourd'hui de la part de Dieu : « Vous avez mangé le pain de vie, croissez, grandissez, augmentez votre mesure d'être surnaturel, ajoutez à l'hommage de votre foi, prosternée devant l'exemplaire et la source de toutes les perfections, l'hommage plus expressif de votre imitation et de vos progrès. »

Et vous, mon Sauveur, vous que l'Ecriture appelle le plus beau des enfants des hommes, ne vous contentez pas d'effleurer les âmes qui se sont ouvertes à la bienfaisante action de votre présence sacramentelle. « Armez-vous de vos attraits, entrez, avancez, renversez tous les obstacles, et régnez : *Specie tua et pulchritudine tua, intende, prospere, procede, et regna.* »

---

SEMAINE SAINTE. — 1880

---

# LE JUGEMENT DE JÉSUS-CHRIST

## LUNDI SAINT

# PREMIÈRE INSTRUCTION

### JÉSUS AU TRIBUNAL DES HOMMES

---

Pater judicium dedit Filio.

MESSIEURS,

La mort de Jésus-Christ, dont j'ai décrit les caractères divins, a été précédée d'un acte infâme, sur lequel je reviens aujourd'hui, parce qu'il va servir de point de départ aux vérités que je veux vous annoncer pendant cette retraite.

« Le Père a donné tout jugement à son Fils[1], » disait le Sauveur quelque temps avant de mourir. Rien de plus juste : car le Père devait une réparation solennelle au Fils auguste dont l'honneur a

1. Pater... omne judicium dedit Filio. (Joan, cap. v, 22.)

été blessé par le plus inique des jugements. Au cours de son procès, Jésus annonce cette réparation, et nous fait entendre que l'acte judiciaire qu'il nous faudra subir, à notre tour, sera comme la contre-partie de celui auquel il a bien voulu se soumettre. Méditons donc ensemble, pendant ces jours saints, le jugement de Jésus-Christ et notre jugement.

Les ennemis du Sauveur auraient pu l'attendre au bord d'un des chemins solitaires qu'il parcourait pendant sa vie publique, et l'y frapper en trahison; profiter des ombres de la nuit, et l'assassiner dans le jardin isolé où ils vinrent le surprendre; mais leur haine n'eût été qu'à demi satisfaite. Ils voulaient le déshonorer par une sentence juridique, et étouffer dans le cœur du peuple l'horreur et la pitié que lui eût inspiré une mort violente et inattendue; ils voulaient pouvoir dire à la foule : « Celui que tu suivais au désert, celui dont tu admirais les prestiges, celui que tu acclamais comme un roi, c'est un blasphémateur, un ennemi du bien public, un rebelle, un condamné. »

Dieu a permis qu'ils vinssent à bout de leur abominable dessein. Le Christ a été jugé et publiquement flétri. Je vais essayer, aujourd'hui, Messieurs,

de vous montrer l'injustice, l'ignominie, les épouvantables conséquences de ce jugement du Sauveur, et vous me permettrez de vous demander compte de vos sentiments en présence de cet acte odieux.

## I

Tout homme, fût-il accusé du plus grand des crimes, est protégé par la loi qui règle, à l'avance, toute la conduite de sa cause. S'il doit à ses juges de laisser faire, c'est que ses juges lui doivent de respecter la loi qui lui sert de défense. Or, n'eût-il été qu'un citoyen vulgaire, Jésus-Christ était protégé par une loi que Dieu lui-même avait faite, et qui déployait autour de l'innocence et du crime de délicates et admirables précautions. Ne soyons pas trop fiers de nos législations modernes, et, surtout, gardons-nous bien de cet orgueil naïf qui les considère comme une conquête laborieuse de l'esprit humain, lorqu'en fin de compte elles ne sont que les copies, quelquefois défigurées, d'une

législation que les hommes n'ont point faite. Les règles de la procédure judaïque peuvent subir, sans désavantage, les confrontations de nos codes. Solennité de la mise en accusation, publicité des débats, libre défense de l'accusé, garanties contre les dangers du témoignage, précision des faits, elle requérait tout cela, et tout cela fut longtemps observé avec un soin jaloux; mais tout cela fut violé, sans pudeur, dans le scandaleux et abominable procès dont fut victime le Fils de Dieu.

S'il était coupable, il fallait décider dans une assemblée solennelle sa mise en accusation, et l'arrêter au grand jour, au nom de la puissance publique qui devait le juger. Les prêtres ne jouissaient-ils pas de la plus haute considération aux yeux du peuple juif, et leur caractère sacré n'eût-il pas imposé le respect de leur décision et de leurs graves démarches? Mais, voyez comme leurs criminelles intentions se révèlent, et comme on sent, tout de suite, qu'ils ont affaire à un innocent dont ils ont décidé la perte. Ils ont peur du peuple convaincu de la sainteté de son apôtre, et ils veulent se mettre à l'abri de ses justes fureurs. C'est en secret qu'ils se réunissent chez le grand-prêtre,

c'est dans un conciliabule qu'ils décident de prendre Jésus par ruse et de le faire mourir[1]. Déjà, ils l'avaient entouré d'agents provocateurs, d'hommes insidieux, simulant la justice, qui étaient chargés de le surprendre dans ses discours et de le trahir[2]. N'entendant que d'admirables leçons et ne voyant que des prodiges, ces misérables viennent rendre compte de leur mission ; et voilà que la synagogue tremble pour son pouvoir, et qu'elle exprime, avec une naïve scélératesse, les craintes de son ambition. — « Cet homme opère des miracles, dit-elle, si nous le laissons faire, tous croiront en lui. » — Quel malheur, s'il parle au nom de la puissance divine ? Laissez faire et laissez croire. — Mais, vous le savez, Messieurs, l'ambition est la conseillère des grandes iniquités. Il y en avait une première à accomplir : surprendre le Juste par trahison ; le Juste est supris.

C'est la nuit, qu'une foule tumultueuse de soldats et de valets, conduite par un traître, vient le

1. Concilium fecerunt ut Jesum dolo tenerent et occiderent. (Matth., cap. XXVI, 4.)

2. Observantes miserunt insidiatores qui se justos simularent, ut caperent eum in sermone et traderent eum. (Luc., cap. XX, 20.)

chercher dans le jardin où il agonise ; la nuit, que la loi judaïque appelle le temps des crimes et qu'elle interdit sévèrement à la justice ; la nuit, quand tout le peuple dort, lui qui devrait être convoqué à ce grand procès. La nuit d'une fête toute pleine des souvenirs de la miséricorde divine, et pendant laquelle Dieu a ordonné à la justice de se reposer, sous peine de voir annulées ses sentences, comme entachées de violences et de sacrilège. C'est la nuit, car, contre les prescriptions de la loi, les ennemis de Jésus veulent étouffer la publicité des débats d'où pourrait sortir la lumière qui les convaincrait d'injustice.

Deux fois outragée, la loi laisse encore au Sauveur des ressources. Il lui est permis de se défendre ; mais lui en laissa-t-on la liberté ? — Non : ses accusateurs l'entourent comme un troupeau de bêtes affamées. Ils l'interrogent sur sa doctrine et ses disciples, et s'il répond avec une tranquillité divine : « J'ai parlé publiquement au monde, j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple où tous les juifs s'assemblent, je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogez-vous ? interrogez ceux qui m'ont entendu, si vous voulez connaître ce que j'ai dit. Ceux-là savent ce que

j'ai enseigné[1], » les valets le frappent et l'accusent de manquer de respect à la majesté du sacerdoce. Cependant, quoi de plus simple et de plus juste qu'un appel au peuple, de la part de celui qui a toujours vécu au milieu du peuple? Jésus-Christ fait appel au peuple; c'est le peuple qu'il faut convoquer; c'est à lui qu'il faut demander compte des touchantes paraboles et des graves leçons qui ont ouvert à son esprit la porte du royaume de la vérité, des béatitudes qu'on lui a promises, des vertus qu'on lui a apprises et des signes qui ont appuyé ces divins enseignements. C'est en vain que vous cherchez le peuple; il est absent. L'enquête, où se réfugie la liberté des accusés, l'enquête est supprimée. Les accusateurs et les bourreaux sont là, mais les juges ont abdiqué la sainteté de leur mission. « Ce n'est pas un jugement qui se fait, dit un de nos savants juristes[2], c'est une passion qui suit son cours. »

1. Pontifex ergo interrogavit Jesum de discipulis suis, et de doctrina ejus. Respondit ei Jesus : Ego palam locutus sum mundo; ego semper docui in synagoga et in templo, que omnes Judæi conveniunt; et in occulto locutus sum nihil Quid me interrogas? Interroga eos qui audierunt quid locutus sim ipsis : Ecce hi sciunt quæ dixerim ego. (Joan., cap. XVIII, 19, 20, 21.)

2. M. Dupin : *Jésus devant Caïphe et Pilate.*

Cependant, il faut sauver les apparences. Le peuple est absent, les ennemis du Sauveur simuleront sa présence. Ils vont réveiller des hommes dont ils ont acheté la conscience, des faux témoins dont le prophète avait dit : « L'iniquité s'est mentie à elle-même. *Iniquitas mentita est sibi*[1]. » En effet, dans une cause si grave, on ne rencontre que des témoignages mal concertés, se détruisant l'un l'autre par de mutuelles contradictions, tombant sur des choses manifestement frivoles. Le seul qui ait été conservé au souvenir de la postérité repose sur une méprise grossière, une confusion de sens due à l'ignorance. Jésus-Christ avait dit : « Détruisez ce temple, je le rebâtirai trois jours après ; et par là, il prédisait paraboliquement la destruction de sa vie mortelle et sa résurrection, et l'on applique sa prophétie au temple de Dieu[2]. » Si Jésus-Christ avait dit une pareille absurdité, c'eût été, non pas un crime, mais une folie. Aussi ce témoignage ne paraît-il pas suffisant.

1. Psalm. XXVI.

2. Comparez les paroles de Jésus-Christ avec celles qu'on lui prête. Il avait dit : « *Solvite templum hoc et in tribus diebus excitabo illud.* » (Joan., cap. II, 19.), on lui fait dire : « *Possum destruere templum Dei et post triduum reædificare illud.* » (Matth., cap. XXVI, 61.)

Une justice éclairée et sans passions, une vraie justice eût appelé des témoins à décharge et eût renvoyé l'innocent absous. Mais les témoins à décharge n'apparaissent pas, et le président du tribunal, celui qui devait tout écouter en silence, n'a pas honte de recourir au plus odieux des expédients pour contraindre le Sauveur à s'accuser lui-même. « Je vous adjure, dit-il, au nom du Dieu vivant, de nous dire si vous êtes le Christ, fils de Dieu à jamais béni[1]. » Mais pourquoi cette adjuration qui vient clore ici, toute une inexplicable série d'interrogations sans motifs? Est-ce à un accusé que le juge demande ce qu'il a fait? Il n'y a donc pas de crime précis dans sa vie, pour lequel on l'a arrêté en violant toutes les lois. Il n'est donc, en somme, accusé de rien ; et c'est sur une seule déclaration, touchant une qualité de sa personne, sur laquelle un homme, après tout, pourrait se faire illusion, que le Sauveur va être condamné ! Il pouvait se taire. Il pouvait répondre : « Ce que j'ai dit de moi, tout le monde le sait; si l'on ne

1. Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus filius Dei. (Matth., cap. XXVI, 63.) — Summus sacerdos dixit ei : Tu es Christus Filius Dei benedicti ? (Marc., cap. XIV, 61.)

veut pas croire à ma parole que l'on croie à mes œuvres. » Mais ici, Messieurs, la foi des siècles était engagée. Jésus répond : — « Vous l'avez dit. Et je vous déclare que vous verrez un jour le fils de l'homme, assis à la droite de la majesté et de la puissance de Dieu et venant sur les nuées du ciel[1] » — Alors le grand-prêtre déchira ses vêtements et s'écria : — « Il a blasphémé ; qu'avons-nous besoin de témoins ? Que vous en semble ? » — Et tous s'écrièrent : « Il est digne de mort. *Reus est mortis*[2]. » — Le juge s'indigne, non pas de cette indignation calme qui convient aux âmes honnêtes que les périls de la société épouvantent, mais de cette indignation furieuse qui ne convient qu'au scélérat désespéré de ne point trouver de preuves contre le juste qu'il a condamné à l'avance. Si le président d'un tribunal nous donnait aujourd'hui un pareil spectacle, demain son accusé serait libre, et lui irait couver sa colère aux petites maisons.

Mais, tout est bien, a dit un Juif contemporain

1. Matth., cap. XXVI, 64. — Matth., cap. XIV, 62. — Luc, cap. XXIII, 70.

2. Matth., cap. XXVI, 65, 66. — Marc., cap. XIV, 63, 64.

doublé de quelque philosophie : « Le sénat, jugeant que Jésus, fils de Joseph, né à Bethléem, avait profané le nom de Dieu en l'usurpant pour lui-même, simple citoyen, lui fait l'application de la loi sur le blasphème, et de la loi 5, chapitre XIII du Deutéronome, et article 20, chapitre XVIII, d'après lesquels tout prophète, même celui qui a fait des miracles, doit être puni quand il parle d'un Dieu inconnu aux Hébreux ou à leurs pères[1]. »

Voilà donc le crime du Sauveur : il a usurpé. Mais alors, il fallait l'accuser de cela d'abord, le prendre pour cela, prouver cela et ne pas attendre une réponse tardive que la loi repousse et sur laquelle elle défend d'appuyer aucun jugement. Mais, si le Christ a pris pour lui le nom de Dieu, puisque sa vie extraordinaire était un fait public, il fallait voir s'il le méritait. Il fallait appeller en témoignage les boiteux qu'il avait redressés, les aveugles qu'il avait fait voir, les sourds qu'il avait fait entendre, les paralytiques qu'il avait guéris, la fille de Jaïre, l'adolescent de Naïm, Lazare qu'il avait ressuscités et qui vivaient encore, les foules

1. Salvador : *Histoire des Institutions de Moïse et du peuple Hébreu,* chap. *Jugement et condamnation de Jésus-Christ.*

qu'il avait nourries miraculeusement; tous ces hommes, ces femmes, ces enfants, ces vieillards eussent crié hosannah au fils de Dieu! — Mais, nous n'avons qu'un seul Dieu, disent les Juifs; malheur à celui qui prêche un Dieu inconnu à nos Pères! Hommes religieux soyez rassurés. Jésus, fils de David, n'est pas un Dieu inconnu à vos pères. Dès l'aube des siècles, ils ont attendu le Rédempteur que Jéhova leur avait promis. Fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ce désiré des nations doit naître à Béthléem, au moment où le sceptre s'échappera des mains de Juda, dans la soixante-dixième semaine d'année prédite par le prophète Daniel. Un ange le précédera et criera devant lui : préparez la voie du Seigneur. Plus grand prophète que Moïse, prêchant une loi nouvelle, il fera des merveilles étonnantes; les morts eux-mêmes obéiront à sa voix. Il sera saint, il sera roi, il sera Dieu, oui, Dieu avec les hommes, *Emmanuel*, engendré par Dieu de toute éternité, Jéhova le juste. Prince des prêtres et docteurs de la loi, voilà ce qu'ont dit Moïse, David, Isaïe, Jérémie, Daniel, Michée, Aggée. Voilà ce qu'ont cru vos pères. Comparez les prophéties que vous vénérez à la naissance, à la vie, aux œuvres, à la

doctrine de celui que vous accusez de blasphème; bientôt vous reconnaîtrez que Jésus-Christ n'est pas un Dieu inconnu à vos pères. Convaincus par tant de preuves, vous vous lèverez, et l'on entendra retentir de nouveau dans la ville sainte l'hosannah qui saluait naguère l'entrée triomphale du fils de David.

Mais non, Messieurs, Jésus l'a dit : ce n'est plus l'heure des lumières, c'est l'heure des ténèbres. Elles ont envahi le cœur haineux des ennemis du Sauveur, et les poussent à la consommation de leur exécrable injustice.

La sentence est prononcée, le Juste est condamné à mort : *Reus es mortis*. Cependant voici un grand empêchement. Les juifs n'ont pas le pouvoir de faire mourir ; ils l'ont perdu dans la conquête, et sont obligés de recourir au tribunal de leur maître pour obtenir *l'exequatur* de la sentence qu'ils ont prononcée. C'est donc un blasphémateur convaincu qu'ils vont lui présenter. Eh bien ! non ; jusqu'au bout l'iniquité doit se mentir à elle-même. Par un virement étrange de l'accusation, par une substitution sans exemple dans l'histoire des procès célèbres, le blasphémateur a disparu pour faire place au perturbateur du repos

public, à l'ennemi du pouvoir établi. — « Il pervertit notre nation, disent les juifs, il défend de payer le tribut à César, il se dit le Christ roi[1]. »

N'est-ce pas un nouveau procès qui commence devant un nouveau juge? — Le juge est calme et désintéressé, peut-être que la justice siègera à son tribunal. Hélas! non, cette première des vertus publiques va recevoir de nouveaux et de plus sanglants outrages. Pilate veut des preuves; il les demande; mais quelles autres preuves pourrait-on lui donner que celles que tout le monde connaît? Jésus a constamment prêché la justice et l'amour, il a dit publiquement : — « Rendez à César ce qui est à César. » — Il est fils de David, c'est vrai, mais il ne revendique pas le pouvoir de la race royale dont il est issu. Il dit de son royaume, qu'il n'est pas de ce monde[2]. Qui est-ce qui démontre qu'il est perturbateur et révolté? — Pilate veut des preuves et, à la place, il n'entend que des vociférations. — Quelle accusation portez-vous contre

1. Hunc invenimus subvertentem gentem nostram, et prohibentem tributa dare Cæsari, et dicentem se Christum regem esse. (Luc., cap. XXIII, 2.)

2. Regnum meum non est de hoc mundo. (Joan. cap. XVIII, 36.)

cet homme? — Eh ! si ce n'était pas un malfaiteur, nous ne vous l'aurions pas livré. — En vain, le proconsul cherche à flatter les juifs en leur rappelant leurs privilèges : — Vous avez une loi, jugez-le vous-mêmes. — Nous ne pouvons plus tuer personne, s'écrient-ils, et il faut que celui-là meure[1]. — En vain, il tente en leur cœur le dernier sentiment du juste et de l'honnête, en mettant en présence Jésus et Barrabas. Le scélérat est préféré. — Délivrez Barrabas et crucifiez Jésus[2] ! — En vain, il fait appel à leur pitié et leur montre le fils de l'homme dans la splendeur de ses humiliations. « *Ecce homo!* Voilà l'homme ! » leur dit-il ; ils ne lui répondent que par ce cri : — *Tolle! Crucifige!* Enlevez-le ! Crucifiez-le[3] ! — En vain, il essaie de l'ironie : — Est-ce que je crucifierais votre roi : *Regem vestrum crucifigam ?* — Nous ne connaissons pas d'autre roi que César, s'écrient-ils, *Non habemus regem nisi Cæsarem*[4]. — Malgré ces clameurs, Pilate ne trouve aucun motif de condamnation. Il va renvoyer l'accusé, mais

1. Joan., cap. XVIII, 29-31.
2. Matth., cap. XXVII, 20-23.
3. Joan., cap. XIX, 51-6.
4. Ibid., 15.

la menace se fait entendre. — *Si hunc dimittis non es amicus Cæsari.* Si vous le délivrez, vous n'êtes point l'ami de César[1]. — Que faire? Avouer son impuissance et renvoyer aux accusateurs la responsabilité de l'injustice? Les juifs l'acceptent : — Que son sang, disent-ils, retombe sur nous et sur nos enfants. *Sanguis ejus super nos et super filios nostros*[2].

Le juge se lave les mains, le Juste est condamné. Pilate aurait dû se rappeler ce sublime encouragement d'un des plus grands poètes de sa nation :

> Justum ac tenacem propositi virum
> Non civium ardor prava jubentium
> Non vultus instantis tyranni
> Mente quatit solida[3].

« Rien n'ébranle l'homme juste et ferme en ses desseins. Ni l'aveugle fureur de la foule qui commande une injustice, ni le visage odieux d'un tyran ; » mieux encore, cette loi romaine : « *Vanæ voces populi non sunt audiendæ, quando aut noxium crimine absolvi, ant innocentem con-*

1. Joan., cap. XIX, 12.
2. Matth., cap. XXVII, 24, 25.
3. Horace, lib. III, od. 3.

*demnari desiderant* : — Jamais il ne faut tenir compte des vaines clameurs du peuple qui désire l'absolution d'un coupable, ou la condamnation d'un innocent[1]. » Pour sa honte éternelle, Pilate a tout oublié : la voix de l'honneur et la voix de la loi ; à son tribunal, aussi bien qu'à celui des juifs, il n'y a pas de justice, mais deux passions : la haine et la peur. Jésus n'est pas un coupable qu'on juge, c'est un homme dont on veut se débarrasser.

A l'injustice, les ennemis de Jésus-Christ ajoutent l'ignominie.

Un homme, fût-il coupable, a droit au respect de sa personne, jusqu'à ce que son crime soit prouvé. S'il est condamné, aucune loi humaine ne permet d'ajouter des outrages inutiles à la peine que détermine la sentence qui le frappe; surtout si cet homme sait se respecter lui-même, en respectant l'autorité de ceux qui le jugent dans ses abus et ses violences même. Or, Messieurs, considérez, je vous prie, l'attitude de Jésus-Christ. — On vient le prendre, il se laisse faire. — Il réprime l'impétuosité de ses apôtres; il guérit le valet du grand-

1. Loi XII de *Pœnis*.

prêtre, qu'un des siens a blessé ; il se tait la plupart du temps ; quand il parle, ses réponses sont pleines d'une sagesse profonde, d'une simplicité touchante, d'une force irréfutable et d'un calme tout divin. Toute son attitude prêche le respect pour la majesté flétrie du sacerdoce et pour l'autorité usurpée des conquérants. — Eh bien ! malgré cela, on l'abreuve d'outrages ; on le lie comme un voleur ; on le frappe ; on lui crache au visage, comme s'il était le rebut des hommes ; on le flagelle comme un esclave ; on se moque de lui, comme d'un homme ivre ou d'un fou furieux réduit à l'impuissance de nuire. Il n'est pas de cœur honnête qui ne se révolte en présence de tant d'excès, et les ennemis les plus déclarés du Fils de Dieu, les plus empressés d'excuser ses bourreaux sont obligés d'avouer qu'ils regrettent tant d'ignominies contre l'homme, lors même qu'ils accumulent les sophismes pour faire passer l'iniquité de sa condamnation.

Injuste et ignominieux, le jugement du Sauveur est le plus désastreux des jugements pour ceux qui l'ont intenté. Cette circonstance mérite d'être remarquée.

Voyez ce qui se passe au tribunal du préteur

romain. Jésus, le doux et l'innocent, est condamné et à sa place on délivre un voleur et un homicide ; Barrabas... — Les juifs l'ont demandé à grands cris : — « Faites mourir Jésus et donnez-nous Barrabas. » — Si ce malfaiteur n'était libéré que par un acte de miséricorde sociale, ce serait un petit malheur ; mais il est libéré par la plus injuste et la plus abominable des préférences. Alors, Messieurs, ce n'est plus lui seulement qui est libre, c'est la race odieuse de ses semblables. Celui qui aimait le peuple et la patrie a été condamné comme un séducteur et un rebelle, et voici que les séducteurs et les rebelles se multiplient dans la nation juive agitée de perpétuelles convulsions, jusqu'à ce dernier Barrabas, qui attirera sur ses concitoyens les plus cruelles vengeances des Romains, après qu'il aura rempli la cité sainte d'épouvante et de douleurs, par ses rapines et ses barbaries.

## II

Injuste, ignoble, funeste, le jugement du Sauveur pèse encore, après dix-huit siècles, sur le misérable peuple qui, dans la cour du prétoire, en a, d'une voix insolente, revendiqué la responsabilité ; les tendresses hypocrites, les sophistiques explications de la critique rationaliste ne peuvent faire disparaître la tache ineffaçable qui souille son front maudit. Vous partagez, Messieurs, je n'en doute pas, la généreuse indignation qu'ont éprouvée toutes les générations chrétiennes en présence de cet acte odieux ; et vous êtes trop amis de la justice pour ne pas vous croire incapables d'une si monstrueuse iniquité. Mais, prenez garde, je vous prie, d'oublier, dans une trop fière assurance, les humbles sentiments que doit vous inspirer le forfait des juifs. Votre honnêteté réprouve ce forfait, mais la foi vous apprend que vous y êtes engagés par une mystérieuse complicité.

Le Christ innocent portait les iniquités du

monde, les vôtres, par conséquent[1]. Lorsque Pilate le montrait au peuple, pour attendrir son cœur par le spectacle d'une humiliation sans exemple, c'était l'humanité qu'il montrait : l'humanité déshonorée, avilie, blessée, défigurée par le péché. Cette humanité devait être immolée à la colère de Dieu, et cela ne se pouvait qu'autant que celui qui la représentait serait condamné au supplice, malgré les vertus sublimes et les œuvres admirables qui plaidaient en sa faveur.

Plus le Christ est grand et parfait, plus sa condamnation nous accuse : car les passions humaines, les plus aveugles et les plus féroces, ne suffiraient pas à l'expliquer, si Dieu, pour se venger du monde pécheur, n'y eût mis du sien. Il a donc fait taire les éternelles complaisances de son cœur qui l'engageaient à épargner son Fils ; il n'a voulu voir que le lugubre vêtement d'iniquités dont il avait couvert son innocence ; il a cédé aux impérieuses revendications de sa justice ; il a fait dans l'âme des ennemis de Jésus cette nuit obscure à laquelle ils n'étaient que trop bien disposés par leurs passions, et

1. Posuit in eo Dominus iniquitatem omnium nostrum. (Isaï., cap. LIII, 6.)

qui leur dérobait la vue de l'honnête et du juste; il a prononcé avant eux cette sinistre sentence, dans laquelle il enveloppait toute l'humanité pécheresse : *Reus est mortis*. D'où il suit, Messieurs, que ce sont vos péchés et les miens qui ont jugé et condamné Jésus-Christ, puisque c'est à cause de nous que Dieu l'a livré à ses ennemis [1], à cause de nous que son innocence, qui devait infailliblement triompher, a été méconnue.

Notre responsabilité s'aggrave si nous considérons que nous avons nous-mêmes, et plus d'une fois, renouvelé l'iniquité des prêtres, des princes et du peuple juif. Jésus-Christ avait pris possession de notre âme par le baptême. Dans cette riante Galilée où fleurissaient la simplicité et l'innocence, dans cette sainte Jérusalem, patrie des vertus chrétiennes, dans ce temple auguste où se célébraient les mystères divins, il avait multiplié ses bienfaits. Lumière, force, consolations, joies intimes, miracles de grâces, promesses magnifiques pour l'éternité, nous avons tout reçu de la munificence de notre Sauveur. Hélas ! le souvenir de ces biens n'a

1. Proprio filio Deus non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. (Rom., cap. VIII, 32.)

pas été assez puissant pour conjurer l'acte de malice ou de lâcheté qui a chassé le maître de nos âmes du royaume spirituel où il avait affirmé ses droits par tant de libéralités. Des appétits réprouvés conspiraient contre lui ; tout un peuple de désirs malsains importunaient notre foi et notre raison : « Il blasphème, disaient-ils, contre nos droits de nature ; il veut être roi au détriment de notre liberté ; nous ne voulons plus qu'il règne sur nous. Enlevez-le, crucifiez-le ; donnez-nous Barrabas. » Et cédant, par calcul ou par peur, à ces premières importunités, nous avons péché. Or, Messieurs, tout péché grave procède d'un jugement pervers qui condamne Jésus-Christ et délivre Barrabas, c'est-à-dire une passion dominante, enchaînée, jusque-là, par la grâce et impatiente de se satisfaire. Cet orgueil insensé qui ne veut relever d'aucune autorité dans l'ordre intellectuel, moral et social, c'est Barrabas ; cette ambition effrénée qui veut arriver aux honneurs et aux premières places par tous les chemins, c'est Barrabas ; cette insatiable avidité qu'aucun bien terrestre ne peut assouvir, c'est Barrabas ; cette sensualité gourmande toujours en quête de jouissances et de plaisirs, c'est Barrabas ; cette honteuse

convoitise de la chair, si prodigue de meurtrières voluptés, c'est Barrabas. Regardez dans vos consciences, pécheurs, le Christ y a été jugé, condamné, crucifié, et votre vie morale est en proie au brigandage de quelque passion libérée par l'injustice. Et il y a des âmes où ce drame abject se renouvelle tous les ans; des âmes où il dure depuis dix, vingt, trente années, peut-être davantage. Indignez-vous donc contre le jugement de votre Sauveur! — Ah! je vous permets l'indignation, l'horreur, la sainte colère, mais à la condition que vous retournerez ces sentiments contre vous-mêmes, et qu'après avoir demandé pardon à Dieu de votre complicité dans le jugement qui a déshonoré son Fils, vous vous abandonnerez humblement aux sévérités de sa justice.

Cette justice, Messieurs, Dieu l'exerce, avant l'heure du suprême règlement de comptes qui doit fixer notre sort éternel; il l'exerce par des châtiments salutaires, entre lesquels je remarque une sorte de talion dont nous pouvons profiter, si nous sommes sages, pour expier notre mystérieuse et criminelle complicité avec les ennemis du Sauveur. Causes, par nos péchés, de la sentence qui l'a flétri et condamné au supplice de la croix, juges

iniques au tribunal de notre conscience chaque fois que nous avons prévariqué, nous sommes souvent jugés par nos semblables. Sans mission et sans droits, ils plongent un œil indiscret aux endroits réservés de notre vie ; ils font parler nos intentions au gré de leurs passions et de leur malignité ; ils transforment en vices nos défauts ; ils exagèrent les fautes que nous avons commises ; ils en inventent pour nous déconsidérer aux yeux de nos meilleurs amis ; ils prononcent des sentences d'indignité qui compromettent notre honneur ; ils sont méchants, injustes et quelquefois infâmes. Et alors, nous nous révoltons, nous éclatons en murmures, en plaintes, en imprécations désespérées contre ces ennemis de notre bonne renommée. Cependant, Messieurs, si toutes les fautes, si tous les crimes de pensée, de désirs et d'actions, qui se cachent au sanctuaire déshonoré de notre cœur, étaient mis à jour, ne tomberions-nous pas au-dessous des jugements contre lesquels proteste notre fierté ? Ah ! dans ces crises si dures à notre orgueil, jetons un regard sur la douce et innocente victime que nos péchés ont condamnée. Bien-aimé Sauveur, vous êtes la justice même, vous jugez toutes les justices, et

vous avez été écrasé sous le poids de toutes les lois violées. Vous êtes la parole vivante du Père éternel, la splendeur de sa substance, et vous avez été traité de blasphémateur. Mieux que Jérémie, vous avez aimé vos frères et le peuple, et l'on vous accuse de les perdre. Vos œuvres témoignaient en faveur de votre innocence et de votre sainteté, et l'on en a perfidement supprimé l'éclatant témoignage. Vous êtes l'objet des éternelles complaisances de Dieu, et l'on vous a préféré un scélérat. Enfin, votre vie méritait l'adoration des hommes, et vous avez été publiquement déshonoré. Malgré cela, vous vous êtes tu, vous avez laissé faire. Votre merveilleuse puissance est demeurée enchaînée devant l'injustice et l'outrage. Pourquoi donc? — Pour nous apprendre, à nous misérables pécheurs, qui avons tant de fois mérité l'infamie, que nous devons supporter avec résignation, avec courage, pour l'expiation de nos fautes, si ce n'est pour la joie de vous ressembler, les faux jugements des hommes. Eh bien! soit, mon Sauveur, nous prendrons votre attitude en face de l'injustice. Puissions-nous mériter par là d'échapper aux rigueurs de votre redoutable jugement!

## MARDI SAINT

# DEUXIÈME INSTRUCTION

### LE DIVIN JUGE

---

MESSIEURS,

Le Christ a été outragé dans son honneur par le jugement des hommes. Au mépris de toute loi, ses ennemis l'ont frappé d'une sentence qui l'excluait de la société. Ce faux semblant de justice lui fut plus cruel que nous ne saurions le dire; car il devait couvrir aux yeux des faibles et des ignorants le scandale d'un assassinat longtemps médité, et servir de prétexte aux impies pour mettre en doute la sainteté du Sauveur. Mais l'iniquité ne peut être éternelle : Jésus-Christ désho-

noré par les hommes doit avoir son tour. Il a eu soin de nous en avertir, à l'heure même où on le jugeait. Interrogé par le grand-prêtre sur sa divinité, il lui répond en ces termes : « En vérité, je vous le dis, vous verrez un jour le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel, assis à la droite de la puissance de Dieu[1]; » c'est-à-dire investi de la puissance même de Dieu. En ce jour-là, l'honneur du Christ sera définitivement réparé. Jugé par les hommes, il les jugera à son tour; et le pécheur, à son tribunal, sera plus faible et plus impuissant qu'il ne s'est montré lui-même faible et impuissant devant ses ennemis.

Méditons, Messieurs, ce grand et terrible mystère de la réparation de l'honneur de Jésus-Christ : — Il doit être notre juge ; c'est son droit. — Comment nous jugera-t-il ?

1. Dico vobis : Amodo videbitis filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem, in nubibus cœli. (Matth., cap. XVI, 64.)

# I

La puissance judiciaire, dit saint Thomas, est un attribut spécial du Christ. Nous en devons d'abord chercher la raison dans ce qui donne au jugement sa forme propre, c'est-à-dire dans la loi de sagesse et de vérité, selon laquelle tout jugement doit être conduit jusqu'à sa dernière perfection.

Plus un homme est sage, instruit, expérimenté, plus il possède la connaissance des vérités pratiques qui s'appliquent à toutes les circonstances de la vie humaine, ordonnent ses mouvements et la dirigent dans les voies du juste, de l'honnête et du saint, plus il est apte à juger. Or Jésus-Christ, en tant que Verbe de Dieu, est la sagesse incréée, la science infinie, la vérité même, pénétrant de ses irradiations tout être capable de connaissance, illuminant toute raison, formant toute conscience, montrant à toute vie sa voie et son terme. C'est donc à lui qu'il appartient de juger, ou plutôt, c'est par lui que le Père conduit tout jugement, puisqu'il est la règle vivante et subsistante d'où procèdent

la forme et la perfection même du jugement[1]. Convaincu de son droit, le Sauveur a dit : « Le Père ne juge personne, mais il a laissé tout jugement à son Fils : *Pater non judicat quemquem, sed omne judicium dedit Filio*[2]. »

Toutefois, Messieurs, ce n'est pas seulement en tant que Verbe de Dieu que le Christ est juge ; il l'est encore en tant qu'homme, selon cette remarquable parole : « Le Père a donné à son Christ le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'homme : *Potestatem dedit ei judicium facere, quia Filius hominis est*[3]. » C'est sous les pieds de son humanité sainte, que Dieu a prosterné tous les êtres ; c'est par son humanité sainte qu'il est la tête de l'Église et du monde entier ; c'est de son humanité sainte que découlent toutes les grâces ; c'est en son humanité sainte qu'il nous montre l'exemplaire de toute vie : voilà ses titres.

1. Ad judicium faciendum requiritur sapientia, secundum quam formatur judicium... quia ipsa ratio judicii est lex sapientiæ, vel veritatis, secundum quam judicatur. Et quia Filius est sapientia genita, et veritas a Patre procedens, et ipsum perfecte repræsentans, ideo proprie judicaria potestas attribuitur Filio Dei. (*Summ. Theol.*, III P., quæst 59, a. 1.)

2. Joan., cap. v, 22

3. Ibid., 27.

Quel est le premier juge d'une société, sinon celui en qui réside la souveraine puissance ? A tous les degrés il communique son pouvoir. La magistrature le représente et agit en son nom : non pas, certes, au nom de ses opinions, de ses caprices et de ses mobiles passions, mais au nom de la sainte et immuable justice dont il est l'auguste personnification. C'est donc lui qui instruit les causes, c'est lui qui interroge, c'est lui qui prononce, c'est lui qui absout, c'est lui qui condamne. Or, Messieurs, le Christ est le souverain maître des créatures, non seulement parce qu'il les a faites conjointement avec son Père, mais parce que c'est son héritage et son bien, comme au plus parfait.

Dépendance et juridictions, tout est ordonné dans le plan de Dieu, du moins parfait au plus parfait. Là où la lumière, la force, la beauté, la noblesse sont plus grandes, là réside le suprême pouvoir. Il est donc évident que tout être créé dépend du Christ de Dieu, parce que sa nature humaine est ce qu'il y a de plus achevé dans l'univers. L'homme est appelé le chef-d'œuvre de la création, mais le Christ l'emporte sur tous les fils de l'homme par l'éclat de sa perfection :

« *Speciosus formâ præ filiis hominum*[1]. » Son corps formé par la très pure opération de l'Esprit-Saint n'a pas d'autres défauts que ceux qui lui permettent de s'immoler pour nous ; son âme sans tache est une harmonie ravissante de toutes les facultés, élevées ensemble à leur plus haute puissance, et tous deux reçoivent de la divinité, qui leur est unie personnellement, une infinie perfection. C'est donc au Christ qu'il faut appliquer cette parole du Psalmiste : « Dieu a tout mis sous sa dépendance : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus*[2]. »

Il est le premier maître de ceux dont il a pris la ressemblance, et comme tel il a le droit de leur commander à tous, il a le droit de les juger tous.

Oui le Christ commande, oui le Christ juge. Tête sacrée de l'Église et du monde, il remplit, dans le corps mystique qu'il s'est adapté, les fonctions de la puissance magistrale qui, de la tête où elle réside, distribue dans notre personne toutes les impulsions, éclaire toutes les directions, et prononce, à chaque instant, les sentences qui excusent ou accusent les

1. Psalm. XLIV.
2. Psalm. VIII. Heb., cap. II, 8.

mouvements de notre vie. Nous disons de celui qui ne sait pas faire le discernement de ses actions : c'est un homme sans tête. Cette injure ne montera jamais jusqu'à celui dont l'Apôtre a dit que Dieu a récapitulé en lui toutes choses; jusqu'à celui que l'Église, forme parfaite du genre humain, se glorifie d'avoir pour chef; jusqu'à celui dont nous sommes le corps et les membres vivants. Il connaît à fond les mystères de vie qui dérivent de sa féconde et salutaire influence; il sait où vont les effluves de sa grâce; il lui appartient de faire le discernement des membres dociles qui se sont ouverts et des membres rebelles qui se sont obstinément fermés à la poussée de sève divine, dont son humanité sanctifiée est l'immense et précieux réservoir.

C'est au bienfaiteur à demander compte de ses bienfaits. Or, par les libres hommages, les actes parfaits, les humiliations, les opprobres, les souffrances, le supplice de sa nature humaine, Jésus a mérité toutes les grâces que nous avons reçues pour vivre saintement et nous sauver. « Il est la cause de notre salut éternel, dit l'Apôtre : *Causa salutis æternæ*[1]. » Cause triomphante ou cause

1. Heb., cap. v, 9.

outragée, connaissant mieux que qui que ce soit la grandeur et le prix de ses dons, il est seul capable de prononcer sur l'usage ou l'abus que nous en aurons fait[1].

Est-ce tout ? Non, Messieurs. La mesure de notre jugement c'est, avec la somme des grâces que nous avons reçues, la perfection des exemples extérieurs et vivants sur lesquels doit se former notre vie. Dieu notre suprême exemplaire, nous a invités lui-même à imiter sa perfection : « Soyez saints, a-t-il dit, parce que je suis saint. » Mais parce que la perfection infinie est trop loin de nous pour que nous puissions en étudier et en copier les traits, Dieu l'a rapprochée de notre infirmité et de notre misère, dans la personne de son Verbe fait chair[2]. Il nous est apparu plein de grâce et de vérité, orné des

1. Hominibus committitur a Deo judicaria potestas respectu eorum, qui eorum jurisdictioni subjiciuntur... Christus autem etiam in natura humana est caput totius Ecclesiæ, et sub pedibus ejus Deus omnia subjecit. Unde ad eum pertinet, etiam secundum naturam humanam, habere judicariam protestatem. (*Summ. Theol.*, III P. quæst 59, a. 2. c.)

2. Competit Christo secundum humanam naturam judicaria potestas propter convenientiam et affinitatem ipsius ad homines. (*Summ. Theol.*, III P. quæst 59, a. 2. c.)

resplendissantes vertus qu'il propose à notre imitation. Sa pauvreté, son humilité, son obéissance, sa pureté, sa force, sa douceur, sa patience, son amour de la souffrance, son religieux respect, son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes : autant de miracles d'une perfection incomparable, qui nous rappellent, sans cesse, cette parole qu'il adressait à ses disciples, dans les adieux de sa vie mortelle : « Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez vous-mêmes ce que j'ai fait[1]. » Puisqu'il est la loi vivante de toutes les actions humaines, n'est-il pas juste qu'il en soit le juge suprême? Les codes sont des lettres mortes; les magistrats qui les interprètent et les appliquent leur donnent la vie. Si les codes étaient vivants, ils nous jugeraient; nous n'aurions pas besoin de magistrature. Or le code de notre vie chrétienne, le Christ, est vivant, c'est donc lui qui nous jugera[2].

Voilà, Messieurs, les raisons principales par lesquelles saint Thomas explique et prouve la puissance judiciaire de Jésus-Christ. A ces raisons on

1. Exemplum dedi vobis ut quemadmodum feci ita et vox faciatis. (Joan., cap. XIII, 16.)

2. (Chrustus est) quasi quædam lex et quædam justitia animata. (*Summ. Theol.*, III P. quæst 59, a. 2, ad. 1.)

peut ajouter une considération empruntée au sujet que nous avons traité précédemment.

Jésus a été déshonoré par un jugement injuste et ignominieux; Dieu lui doit une réhabilitation. Mais cette réhabilitation ne peut être digne de lui qu'autant qu'il devient notre juge. Comparaître devant son Père, entendre réformer la sentence qui l'a frappé, voir confondre ses accusateurs et ses juges, ce ne serait pour lui qu'une réparation insuffisante; il ressemblerait à tous les innocents que le monde à flétris injustement. Son honneur exige davantage. Parce qu'il est égal à son Père, parce que, dans son rôle de condamné, la majesté divine a été outragée par tous les péchés du genre humain, il convient que cette même majesté se retourne contre ceux qui l'ont offensée, et que le condamné, devenu juge à son tour, fasse mieux ressortir le crime dont son honneur a été victime, et prenne sur le monde des pécheurs une plus éclatante revanche[1].

Il viendra donc ce divin juge; sa parole pèse sur

1. Christus ex merito judicariam potestatem obtinuit; ut scilicet secundum Dei justitiam judex esset, qui pro Dei justitia pugnavit, et vicit, et injuste judicatus est. (*Summ. Theol.*, III P. quæst 59, a. III, c.)

nous comme une menace prophétique à laquelle personne ne pourra se soustraire : « *Videbitis Filium hominis.* » Entendez-vous, pécheurs? Vous dont l'oubli ferme aujourd'hui les yeux; vous qui, tout entiers à vos affaires, à vos intérêts, à vos plaisirs, à vos passions, n'avez d'autre souci que de vous rendre favorables les jugements du monde; vous dont l'indifférence, la mollesse, la perversité grossit chaque jour, sans que vous y preniez garde, le compte terrible que vous aurez à rendre : Entendez-vous? — « Vous verrez le Fils de l'homme venir au-devant de votre âme épouvantée : *Videbitis Filium hominis venientem.* » Plus votre aveuglement aura été profond, dans les ténèbres coupables dont vous vous êtes enveloppés, plus grande sera votre terreur, quand vous entrerez dans le rayonnement de la majesté sainte qui doit vous juger. Oui, « le pécheur verra : *Peccator videbit.* » Et, ni la subite colère qu'il éprouvera en se sentant surpris, ni ses grincements de dents n'effraieront la tranquille majesté de son maître. Au moment où il voudra lui échapper, il tombera en défaillance, et une main de fer étouffera dans son âme effarée ses désirs impuissants : « *Peccator videbit et irascetur, dentibus*

*suis fremet et tabescet ; desiderium peccatorum peribit .* » Pécheurs, le Christ vous jugera. Comment vous jugera-t-il ? Je vais vous le dire, écoutez-moi.

## II

En annoncant devant le tribunal des prêtres la réparation de son honneur, Jésus nous fait connaître, par un seul mot, les redoutables caractères de l'action judiciaire qu'il exercera contre le monde pécheur. « Le Fils de l'homme viendra, dit-il, investi du pouvoir même de Dieu : *Videbitis Filium hominis sedentem a dextris Dei*[1]. » Par quoi il nous signifie, Messieurs, que nous devons appréhender, dans son jugement, la plénitude de ses révélations et la souveraine autorité de ses sentences.

On l'a surpris au milieu de la nuit, et il n'a pu voir ses ennemis qu'à la lueur incertaine des flambeaux qui conduisaient leur marche ; mais lui se

1 Psalm. CXI.

montrera au pécheur, depuis longtemps averti et cité, dans le grand jour de sa gloire et de sa majesté. On s'est efforcé d'obscurcir sa cause, on n'a pu formuler contre lui que des accusations contradictoires et ridicules, à travers lesquelles l'œil désintéressé d'un païen voyait briller son innocence ; mais lui jettera une telle lumière sur notre culpabilité qu'il nous faudra répondre à chacune de ses accusations : « Tu as bien jugé : *Rectum est judicium tuum.* »

A cet effet, il est armé d'une science immense et infaillible qui pénètre les plus profonds mystères, supplée et juge toutes les justices. La justice humaine, malgré sa loyale et attentive vigilance, laisse échapper les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des crimes, fautes ou délits qu'il faudrait punir. La loi n'a pas tout prévu, et nos astucieuses passions savent déguiser leurs agissements pour se dérober aux répressions de la vindicte publique. La justice humaine, après de longues et patientes instructions, ne saisit que des faits extérieurs et s'arrête, troublée, sur le bord des abîmes de malice et de folie au fond desquels se réfugient tous les motifs secrets, tous les ténébreux instincts qui tourmentent l'âme des coupables, et les poussent

par delà les limites du juste et de l'honnête. La justice humaine, après avoir étudié les faits et constaté les préméditations, renonce à tenir compte de leurs mystérieuses divisions : et, cependant, un crime unique, dans le fait qui l'exprime, peut être multiple, dans la pensée qui l'a conçu et dans les désirs qui ont précédé sa perpétration. Enfin, des millions d'actes peuvent être des crimes réels, achevés dans leur genre, damnables, sans s'exprimer par des faits, et braver la justice humaine qui n'a reçu de personne le droit et la mission de pénétrer dans le for intérieur où ils se commettent.

Mais le divin juge ne connaît ni ces défaillances ni ces limites. S'il compte l'immense armée des étoiles qui peuplent le firmament et les appelle par leur nom[1], s'il suit les mouvements et les transformations de chacun des atomes dont se compose la masse de l'univers, qu'est-ce qui pourra lui échapper dans les étroits rivages de notre vie ? Ne savons-nous pas qu'il scrute les reins et les cœurs[2] ? Son infinie pénétration lui apprend, chaque jour et à chaque instant, tout ce qui se fait de

1. Qui numerat multitudinem stellarum et omnibus eis nomina vocat. (Psalm. CXLVI.)
2. Scrutans corda et renes Deus. (Psalm. VII.)

mal aux plus profonds abîmes de notre nature. Il n'oublie rien de ce qu'il a vu, et il nous révèlera tout ce qu'il sait. « Nous serons tous manifestés au tribunal du Christ, dit l'Apôtre, et chacun de nous rendra compte de ses propres actions : *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria*[1]. » L'antre ténébreux où nos iniquités se cachaient à tous les yeux sera soudainement illuminé, comme la nuit d'orage par l'éclair flamboyant qui précède la foudre; et, dans cette clarté divine, apparaîtront les plus secrets desseins de nos cœurs pervers : « *Dominus illuminabit abscondita tenebrarum et manifestabit consilia cordium*[2]. »

Impossible de nous inscrire en faux contre cette terrible révélation, tant nous serons convaincus que la science de notre juge ne peut se tromper. Son œil implacable ne nous fera grâce d'aucune faute, et son cœur sera sans pitié : « *Imponam tibi omnia scelera tua et non parcet oculus meus, nec miserebor*[3]. »

Inutile de demander des témoins, car le divin

1. II. Cor., v, 10.
2. I. Cor., cap. IV, 5.
3. Ezech., cap. VII, 8, 9.

juge préviendra notre appel, et invoquera contre nous, non pas des hommes séduits par ses promesses et intimidés par sa puissance, des faux témoins semblables à ceux dont les dépositions discordantes furent jadis recueillies par ses ennemis, mais un témoin véridique, un témoin formidable, un témoin que le droit appelle exceptionnellement majeur, *omni exceptione major*. Où le prendra-t-il ? — Dans l'âme même du pécheur. « Je t'accuserai », lui a-t-il fait dire par son prophète, « je t'accuserai et je te poserai toi-même devant ta face : *Arguam te et statuam contra faciem tuam*[4]. » Cette menace que nous avons oubliée, ou à laquelle nous n'avons rien compris dans les enivrements du péché, s'accomplira à la lettre, Messieurs.

Il est un témoin que le pécheur a maltraité et blessé à mort pendant sa vie. Fatigué de souffrir sans pouvoir se faire entendre, il s'est tu, et le pécheur a cru qu'il s'en était débarrassé. Mais non ; il était là, il voyait tout, il entendait tout, il retenait tout. Quand l'heure du jugement aura sonné, le Christ lui dira : « Lazare, viens dehors : *Lazare*

3. Psalm. XLIX.

*veni foras.* » Et le pécheur sentira se remuer en lui comme un être vivant sur lequel il ne comptait plus. Couvert de blessures, épouvanté, désespéré, le spectre de la conscience paraîtra devant le tribunal du Christ. — Maître, me voici ! Malgré mes avertissements et mes menaces, cet homme a détruit le temple de Dieu : son âme, sa chère âme que tu avais payée de ton sang, ornée de tes grâces, honorée de ta présence. En un instant, il pouvait rebâtir ce temple ; il ne l'a pas voulu. Il a mieux aimé rester jusqu'à la fin souillé, profané, exécré. O vous, qui êtes là pour m'entendre, écoutez... Et la conscience, pleine de souvenirs, que la science du Christ rendra plus vivants en les pénétrant de sa lumière, la conscience racontera une à une toutes les fautes du pécheur.

*Peccator videbit* : Le pécheur verra. Il verra l'affreux spectacle dont ses yeux se sont obstinément détournés, pendant les jours de miséricorde, alors que Dieu lui disait : « Rentre en ton cœur ; » il verra le nombre et l'énormité de ses péchés.

Le juste tremble en songeant aux inévitables conséquences de la faiblesse humaine, et, pour ne rien oublier dans son repentir, il demande à Dieu pardon de ses fautes et de ses imperfections ca-

chées[1]; le pécheur, au contraire, s'applique à effacer aujourd'hui de sa mémoire les souvenirs de la veille, afin de n'en être point opportuné, quand il veut satisfaire, de nouveau, ses criminels penchants. Il ajoute, sans compter, l'iniquité à l'iniquité, et, par la force de l'habitude, son aveuglement devient si grand, que les espèces se confondent et que le nombre disparaît dans une tache lointaine, trop obscure et trop mince à ses yeux pour troubler la paix menteuse dont il jouit, et la fierté que lui donne sa bonne renommée. Mais, quelle stupéfaction! quand le divin Juge, réveillant sa conscience, fera passer sous ses regards tous les péchés qu'il a commis : péchés contre Dieu, péchés contre les hommes, péchés contre lui-même ; tous les commandements violés, toutes les vertus outragées; mille et mille fautes avec les circonstances qui les aggravent, mille et mille profanations des dons que la nature avait reçus pour faire le bien ; en un moment, en un clin d'œil, une immense addition d'actes coupables dont un seul suffisait pour donner la mort à l'âme.

*Peccator videbit* : Le pécheur verra. Autour de

1. Ab occultis meis munda me. (Ps. XVIII.)

ses actes consommés, la révélation divine groupera des myriades de pensées qui ont traversé son esprit, comme l'éclair, dans les tempêtes de la tentation, et auxquelles sa volonté a consenti ; des myriades de désirs par lesquels son cœur, ivre de convoitises, se délectait intérieurement dans le mal qu'il ne pouvait commettre par les sens.

*Peccator videbit :* Le pécheur verra. Après avoir compté le nombre de ses péchés, il en mesurera l'énormité. L'ensorcellement des créatures, la tyrannie de l'habitude, les préjugés et les faux jugements d'un monde corrompu, le silence de la justice divine lui persuadaient que les fautes les plus honteuses pouvaient n'être que d'excusables faiblesses ; mais, au tribunal du Christ, sa conscience lui montrera que le péché est le mal par excellence, l'unique mal. Il y découvrira un monstrueux outrage au bien suprême dont il s'est détourné, pour se repaître de trompeuses jouissances à jamais évanouies ; un monstrueux outrage à la volonté souveraine qu'il a méprisée pour suivre ses caprices ; un monstrueux outrage à la bonté divine dont il a dépravé tous les dons ; un monstrueux outrage au sang de Jésus-Christ inutilement répandu pour lui sur le calvaire ; un mons-

trueux outrage aux grâces qui ont tant de fois sollicité son âme impénitente; enfin, un effroyable mélange de folie volontaire, de malice opiniâtre et d'ingratitude persévérante.

*Peccator videbit :* Le pécheur verra. Et point d'excuses pour atténuer l'horreur de cette révélation plénière qui mettra à nu sa misère profonde. S'il a perdu la foi, l'impérissable caractère de son baptême l'accusera de criminelle désertion[1]. S'il ne l'a jamais eue, sa raison lui rappellera que Dieu ne refuse pas d'éclairer celui qui fait tout ce qui est en son pouvoir[2]. S'il invoque sa faiblesse, le Christ lui montrera sa grâce toujours prête à secourir la nature défaillante ; s'il se plaint de surprises de la passion et des entraînements de l'exemple, l'Évangile s'ouvrira : il y pourra lire le précepte de la vigilance et de la prière, ainsi que les austères et touchantes paroles par lesquelles celui qui le juge l'invitait à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et à marcher sur les traces des vertus dont il fut le modèle.

Mais vaines suppositions que tout cela. *Peccator*

1. Baptismus ornat Christi militem, convincit desertorem. (S. Cyprian.)

2. Facienti quod est in se Deus non denegat gratiam.

*videbit* : Le pécheur verra. La lumière qui le pénètre est trop vive et sa conviction trop bien faite pour qu'il soit tenté de s'excuser. Il se taira, comme Jésus se taisait devant ses juges. Mais, Jésus se taisait par amour, lui se taira par crainte ; Jésus se taisait comme un agneau, lui se taira comme une bête fauve prise au piège, et condamnée à un irrémédiable esclavage. S'il parle, ce sera pour exprimer l'horrible lutte des pensées contradictoires qui déchirent son âme[1], et pour exhaler cette plainte amère : « Mes iniquités se sont multipliées plus que les cheveux de ma tête et tout espoir m'abandonne : *Iniquitates meæ multiplicatæ sunt super capillos capitis mei, et cor meum deleriquit me*[2]. »

Et alors, Messieurs, le Christ-Juge se lèvera, non pas troublé et furieux comme le grand-prêtre qu'irritait son innocence, mais calme et implacable comme la justice même, aux prises avec l'iniquité convaincue et à jamais fixée par l'impénitence. — « Il n'y avait donc plus de Dieu pour toi ?

1. Inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus, in die cum judicabit Deus occulta hominum. (I. Rom., cap. II, 15, 16.)

2. Psalm. XXXIX.

dira-t-il au pécheur : Tu croyais être ton maître et ton Dieu. Jusqu'au dernier soupir, ta vie fut un blasphème. » Et se tournant vers ses anges et ses saints. — « Que vous en semble? *Quid vobis videtur?* » — Tous répondront : « Il est digne de mort : *Reus est mortis* »; et, sinistre écho de cet arrêt, la conscience répétera : *Reus est mortis.*

Ce sera fini. L'autorité souveraine de cette suprême sentence aggravera, de son poids éternel, la plénitude des révélations divines.

On peut prescrire contre la justice humaine. Le temps est un grand maître qui désarme sa juridiction, périme ses arrêts et délivre les coupables des peines qu'ils ont encourues. Mais Dieu est le maître absolu du temps, c'est lui qui l'a fait, c'est lui qui le donne ; malheur aux pécheurs qui en ont abusé ! La justice du Christ ne se dessaisira jamais du droit de vengeance qu'elle a acquis contre eux. Si elle se tait avec patience pendant les longues heures de l'iniquité, c'est qu'elle se réserve d'enfanter, quand son jour sera venu, une irréformable malédiction. Prescrire contre elle est impossible, périmer ses sentences plus impossible encore. Elle prononce en face de l'éternité : l'éternité est son domaine et

la mesure de sa dernière action : « *Justitia tua justitia in æternum*[1]. »

On peut échapper aux sévices de la justice humaine, car les peuples, en se partageant la terre, ont circonscrit les vengeances du droit. Une frontière arrête et désarme les agents les plus habiles et les plus âpres à la poursuite des criminels. L'échange même des mandats d'extradition est un filet dont les larges mailles laissent passer encore bon nombre de criminels, qui attendent avec impatience les bénéfices de quelque amnistie imposée aux gouvernements mal assis par les instances révolutionnaires. Mais rien de ce qui nous protège contre les vengeances des hommes ne peut nous mettre à l'abri des vengeances de notre divin juge. Il possède tous les mondes et les remplit de sa présence; l'immensité de son pouvoir confond toutes les frontières, et met à sa portée tous les condamnés. Eussent-ils la force d'escalader les cieux et de parcourir en fuyant les astres qui s'y meuvent, un jour, cette course désespérée serait subitement close, et les cieux annonceraient la justice du Christ. « *Annuntiabunt cœli justitiam ejus*[2]. »

1. Psalm. CXVIII.
2. Psalm. XXI.

L'action judiciaire des hommes sur les autres hommes, même quand elle semble s'exercer à coup sûr, peut demeurer suspendue, au moins par quelque endroit : Un tribunal me condamne, j'en appelle à la cour. Une seconde fois je succombe, je demande à une cour suprême d'infirmer mon jugement. Mon jugement est confirmé. Eh bien, j'ai parmi mes semblables un tribunal auguste qui peut-être m'absoudra. Vaincu par la justice des cours, j'en appelle à l'opinion publique. L'opinion me devient-elle ennemie ? Il me reste un dernier refuge où ma personne se met sous la protection d'une sentence qui me console, c'est le tribunal de la conscience. Là le Christ préside, là il s'apprête à recevoir mon âme proscrite, pendant que les hommes aveuglés par le mensonge tourmenteront mon corps. O justice des hommes, si je n'ai pas mérité tes arrêts, tu ne seras pas ma maîtresse ; j'en appelle au Christ qui juge toute justice ! Mais, si c'est lui qui condamne, à qui en appellera-t-on ? Hélas, il est le dernier juge ! S'il prononce contre l'homme, c'est que l'homme est coupable. Absous ou maudit par les jugements d'ici-bas, il faudra entendre son dernier mot, et livrer, sans espoir, sa vie déshonorée à ses vengeances.

Oui, pécheur, quand le Christ aura prononcé le *Reus est mortis*, tu devras te soumettre éternellement à la souveraine autorité de cette sentence; elle est irréformable. Aujourd'hui le recours en grâce est possible par les sacrements et la prière. Mais, au jour du jugement, plus de sacrements. A jamais privé de la grâce de Dieu, tu ne pourras plus transformer ta crainte servile en amour, ni tes remords inefficaces en repentir. Invoque le ciel, il ne te répondra pas. Les anges se sont lassés de te conseiller et de te conduire; les saints, dont tu as méprisé l'exemple, ont épuisé leur intercession; les prêtres, qui t'offraient en vain leur ministère miséricordieux, ont consommé leur sacerdoce dans le sacerdoce de justice qui te condamne. Tout à l'heure, tes parents et tes amis chantaient avec l'Eglise autour de ton cercueil :

Recordare Jesu pie.
Quod sum causa tuæ viæ;
Ne me perdas illa die.

« Rappelez-vous, pieux Jésus, que c'est pour moi que vous avez parcouru les voies douloureuses de cette vie mortelle; ne me perdez pas en ce jour terrible :

Quærens me, sedisti lassus
Redemisti crucem passus :
Tantus labor non sit cassus[1].

Vous vous êtes fatigué à me poursuivre, vous m'avez racheté en endurant le supplice de la croix; qu'une si grande peine ne soit pas perdue[6]. » — Et pendant qu'on faisait en ton nom cette prière, pécheur, le Christ disait : « Je ne te connais plus : Va-t'en, maudit, au feu éternel. » — Va-t'en, va-t'en, ce que le Christ juge est bien jugé. Personne ne résiste à la souveraine autorité de ses sentences ; elles sont justifiées par la plénitude de ses révélations : « *Judicia Domini vera justificata in semetipsa*[2]. »

Messieurs, je vous en conjure, méditez les austères vérités que vous venez d'entendre. Et puisque le Christ est un juge si terrible pour les pécheurs qui entrent dans leur éternité, hâtez-vous de profiter des bontés qu'il veut avoir pour vous dans le temps présent. Ouvrez les yeux sur votre vie cou-

1. Prose des morts : *Dies iræ*, etc.
2. Psalm. CXVIII.

pable. Jugez-vous vous-mêmes, sans feinte et sans pitié, et préparez-vous au pardon qui vous est offert pendant ces jours saints, afin d'éviter les éternelles malédictions de votre divin Juge.

---

## MERCREDI SAINT

# TROISIÈME INSTRUCTION

### LE DERNIER JUGEMENT

---

MESSIEURS,

L'apôtre saint Paul a dit : « Tout homme doit mourir ; après cela le jugement : *Statutum est omnibus hominibus semel mori, port hoc autem judicium*[1]. » — C'est la loi : *Statutum est;* on n'échappe pas plus au jugement qu'à la mort, et, entre ces deux choses, la justice divine ne nous accorde aucun délai. Investie du souverain pouvoir de prononcer sur notre sort éternel, l'innocente victime, que les tribunaux humains ont condamnée au supplice infâme de la croix, vient au-devant de

1. eb., cap. IX, 27.

nous, et nous attend près de la porte sombre par où l'âme, tremblante et fatiguée des luttes de l'agonie, sort de ce monde. En un instant, nous sommes pénétrés d'une clarté divine qui nous révèle notre état; en un instant, nous sommes saisis par une irréformable sentence qui nous fixe dans l'éternité que nous avons méritée.

Horrible entrevue pour le pécheur ! et ce n'est pas la dernière. Dieu a pensé que le jugement particulier, dans lequel l'âme comparaît seule au tribunal de Jésus-Christ, ne suffisait pas à la manifestation de sa justice et à la réparation de l'honneur de son Fils; il a fait annoncer par ses prophètes, et le Sauveur, lui-même, nous a prédit un jour de colère qui rassemblera l'humanité tout entière en un même lieu, pour être jugée une seconde fois et publiquement.

Je viens vous entretenir, aujourd'hui, Messieurs, de ce dernier jugement. Après avoir emprunté aux saintes Lettres la terrible peinture des catastrophes qui doivent le précéder, je vous exposerai les raisons qui expliquent et justifient ce solennel et extrême déploiement d'action judiciaire de la part de Dieu et de son Christ.

## I

Il s'accomplit, d'habitude, avant la mort d'un homme, une révolution dans laquelle s'épuisent ses forces : dernière crise de la nature, dernier combat de la vie, sinistre avant-coureur du départ de l'âme et de la dissolution du corps ; — l'homme est malade. Tous ceux qui le voient attendent, avec anxiété, la prochaine catastrophe qui le doit emporter.

Ainsi en sera-t-il du monde avant la fin des temps. On verra apparaître, dans sa robuste constitution et dans ses harmonieux mouvements, des signes de décadence, auxquels s'ajouteront de nouveaux signes, de plus en plus menaçants et terribles, jusqu'à l'entière éclosion de la colère de Dieu sur la nature infestée par le péché, et tombée, avec l'homme, sous les coups de cette sentence : « Tu mourras de mort : *Morte morieris.* » Le monde sera malade, c'est-à-dire qu'on remarquera en lui je ne sais quelle lassitude et quel dégoût de la vie : une agitation étrange, des troubles singuliers, des nausées mystérieuses, des défaillances

jusqu'alors inconnues. Il sera plongé dans une telle angoisse qu'à chaque instant il semblera prêt à passer.

Mais précisons. A quels signes certains reconnaîtra-t-on la dissolution prochaine de la nature, et l'arrivée imminente du souverain juge de l'humanité ? A quels signes, Messieurs ? — Je ne les inventerai pas ; les fantaisies de l'imagination la plus riche seraient moins lugubres et moins effrayantes que les prophétiques descriptions du Sauveur lui-même, consignées dans l'Évangile.

Ecoutez-les :

« *Audituri estis prælia et opiniones præliorum* : Vous entendrez le bruit des combats, partout on parlera de guerre... Mais ce n'est pas encore la fin : *Sed nondum est finis*[1]. » — Il ne s'agit plus de ces mesquines collisions dont les peuples nous ont donné jusqu'ici le spectacle. Ce ne sont plus deux athlètes ambitieux et acharnés, se disputant un lambeau de pays ou l'honneur de la domination, pendant que l'univers tranquille les regarde derrière les retranchements de sa neutralité ; mais, agitées toutes ensemble par une fureur

1. Matth., cap. XXIV, 6.

jalouse, « les nations se dresseront l'une contre l'autre ; et plutôt que d'être écrasés sous le poids de leurs voisins, les royaumes se jetteront sur les royaumes, et leur mutuelle puissance volera en éclats : *Consurget enim gens in gentem et regnum adversus regnum*[1]. » Le sabre, l'épée, la lance, la baïonnette, les balles, les boulets, la mitraille, dont la besogne est si terrible pourtant, feront place, sans doute, à je sais quel engin de destruction, dans lequel l'enfer, par une permission divine, aura condensé son génie, depuis le commencement appliqué à la ruine du genre humain.

Et cette monstrueuse invention ne suffira pas. La faucheuse, qui abat chaque jour quatre-vingts ou cent mille hommes, appellera encore à son aide. « Apres la guerre, la peste ; après la peste, la famine : *Et erunt pestilentiæ et fames*[2]. » On verra les pâles humains errer de tous côtés, demandant à l'air et à la terre la vie qu'ils leur refusent. Le sol qui les porte trahira leur dernier espoir ; ils ne pourront mourir couchés, car la terre, frappée

1. Matth., cap. XXIV, 7.
2. *Ibid.*

à coups redoublés par des forces invisibles, s'ouvrira pour les engloutir : « *Et erunt terræ motus per loca*[1]. »

Ce n'est encore que le commencement des douleurs : « *Hæc autem sunt initia dolorum.* » Faites bien attention, voici l'agonie qui commence.

Au sein des temples profanés, les faux prophètes et les faux christs achèvent de séduire les peuples épouvantés. La foi se voit à peine au milieu de la perversité générale ; et alors apparaissent les derniers signes. « Le soleil, vie de notre globe, lassé d'éclairer nos iniquités, le soleil s'obscurcit; en même temps, la lune refuse sa lumière. A travers l'espace en deuil, les étoiles blafardes tombent de toutes parts et les forces des cieux sont ébranlées. *Sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cœlo, et virtutes cœlorum commovebuntur*[2]. » Oui, ce firmament magnifique, honneur et joie de nos belles nuits, tombera tout à coup dans la plus épouvantable confusion. Les astres, comme pris de vertige, se jetteront l'un sur l'autre, semblables aux hommes

1. Matth., cap. XXIV, 7.
2. *Ibid.*. 29.

ivres qui sortent d'une orgie. Les lois merveilleuses qui les enchaînent à leur orbite seront rompues; et leur troupe, jusque là si bien disciplinée, se dispersera sans ordre dans l'espace. « *Virtutes cœlorum commovebuntur.* »

La mer, dont les forces ne seront plus contenues par l'équilibre du ciel, la mer poussera d'affreuses clameurs. Ses flots tumultueux s'élanceront hors de leurs digues, comme des géants qui se disputent une proie et se culbutent pour la saisir et la dévorer, à qui le premier. Devant ce spectacle, « les misérables restes de l'humanité, pressurés par la terreur, dessécheront dans l'anxieuse attente de la justice divine : *In terris pressura gentium, præ confusione sonitus maris et fluctuum. Arescentibus hominibus præ timore et expectatione quæ supervenient de cœlo*[1]. Tous les yeux se fixent vers le ciel, car l'heure suprême est arrivée.

« Alors paraît le signe du Fils de l'homme, la croix : *Tunc parebit signum Filii hominis in cœlo.* — Les peuples pleurent et se lamentent : *Et plangent omnes tribus terræ.* — Le Fils de l'homme lui-même vient sur les nuées du ciel avec

1. Luc., cap. XXI, 25, 26.

une grande puissance et une grande majesté. *Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multa et majestate*[1]. »

Devant lui, la voix retentissante des trompettes angéliques réveille les morts et rassemble les élus de tous les lointains, de toutes les profondeurs où ils cachent leur bonheur[2]. Mais, n'y a-t-il que les élus qui se rendent à ce signal? — Non, pécheurs, non, vous viendrez tous. Tous, vous appellerez à vous les éléments dispersés de vos corps; tous vous serez à nouveau revêtus de la chair qui fut complice et instrument de vos iniquités; tous, vous assisterez à la gigantesque catastrophe; tous, vous serez témoins de l'agonie du monde; et, pendant que, sous vos pieds, sur vos têtes, autour de vous, la nature expirante fera entendre son dernier râle, tous, vous serez jugés une seconde fois.

Vouz me direz, peut-être, Messieurs, pourquoi ce second jugement? — Que le monde soit malade, que les lois organiques, en vertu desquelles il vit, soient bouleversées, nous le voulons bien. C'est

2. Matth., cap. XXIV, 30.

3. Et mittet angelos suos cum tuba et voce magna; et congregabunt electos ejus a quatuor ventis, a summis cœlorum usque ad terminos eorum. (*Ibid.*, 31.)

l'inévitable extension de l'arrêt porté contre celui qui fut créé pour être roi de l'univers : « Tu mourras de mort : *Morte morieris.* ». Cet arrêt frappe la vie de l'homme et toutes ses dépendances. La nature condamnée passera donc par une crise suprême qui lui fera vomir les souillures qu'elle a contractées dans son contact avec les pécheurs, et la préparera ainsi à son éternelle régénération.

D'autre part, il est juste que Dieu accumule tous les maux à la fin des temps, pour que les hommes qui resteront expient, d'un seul coup, les fautes de leur vie ; car, alors, il n'y aura plus entre le ciel, la terre et l'enfer de lieu intermédiaire pour les recevoir et les purifier.

Mais si la catastrophe prédite par l'Évangile se raisonne et s'explique, il n'en est pas de même du dernier jugement. Notre sort n'est-il pas à jamais fixé? La sentence qui, aussitôt après la mort, assigne à chacun de nous le lieu de son éternité n'est-elle pas irréformable? Et, alors, à quoi bon ce retour vers le passé? Pourquoi donner à ce passé une inutile publicité?

Messieurs, Dieu ne fait rien d'inutile. S'il veut nous juger encore après avoir prononcé définitivement sur nos destinées éternelles, il doit avoir

ses raisons. Je vais vous les dire, si vous voulez bien me continuer votre attention.

## II

La convocation générale de l'humanité aux dernières assises du souverain Juge est un acte de justice que réclame, tout d'abord, l'honneur de Dieu.

Le gouvernement divin, arrivé son terme, a besoin d'être solennellement justifié en présence de tous ceux qui furent soumis à son action. Pendant le cours des siècles, il s'est enveloppé de mystères que nous devions adorer dans le respect et le silence. Mais, combien d'orgueilleux se sont révoltés contre ces mystères, y cherchant des raisons d'accuser la Providence, et d'intenter aux perfections divines un procès sacrilège?—Est-il possible qu'il y ait, au sommet des choses, un pouvoir sage, juste, bon, miséricordieux ? N'est-ce pas plutôt le hasard qui nous gouverne ; la fatalité des lois qui nous emporte ?— Voilà ce que dit la superbe humaine, en présence de certains faits étranges dont l'explication lui

échappe. Le bruit de ces sceptiques murmures retentit dans les âmes faibles qui, dès que l'occasion se présente, s'affaissent sous le poids du scandale. Eh bien, Messieurs, l'honneur de Dieu exige que ce scandale soit levé, et il ne peut l'être que par la révélation publique et définitive des mystères du gouvernement divin. Ces mystères ont servi à assurer à la Providence le concours de toutes les énergies humaines, pour l'accomplissement successif de ses desseins. Toutes choses étant arrivées à leur consommation, il n'y a plus de secret à garder. On a vu des justes accablés par l'épreuve et comme noyés dans la tribulation ; — on saura que Dieu leur faisait expier ainsi leur fautes les plus légères, parce qu'il avait hâte de les recevoir dans son sein ; qu'en augmentant leurs mérites il enrichissait le trésor de son Église, et qu'il les avait choisis pour perpétuer l'exemple de son Christ souffrant, et faire entrer dans les âmes pécheresses, au spectacle de leurs maux, la salutaire pensée de l'expiation par la douleur. On a vu les pécheurs mener, ici-bas, une vie tranquille et prospère, et remplir leur ventre de faveurs mystérieuses ; — on saura que ces faveurs étaient la récompense de vaines œuvres et de vaines vertus

complètement perdues pour l'éternité, et que, sous le couvert de ses libéralités, Dieu, outragé par l'ingratitude et l'endurcissement, se préparait de terribles représailles. On a vu prévaloir, dans les conflits des nations, des peuples moins dignes d'être grands que ceux qu'ils écrasaient ; — on saura que ces derniers ont mérité leur opprobre et leur malheur, par l'abus des grâces choisies qui leur ont été faites et par une lâche apostasie de leur mission. On a vu, pendant une longue suite de siècles, des nations marcher dans l'ombre de l'erreur et croupir dans la corruption des passions ; — on saura par quelles monstrueuses prévarications, par quelle opiniâtre complicité avec les puissances ténébreuses de l'enfer, elles ont arrêté, plus d'une fois, à leurs frontières, les courants de la vie divine tout prêts à les envahir, et comment, par des canaux mystérieux, ces courants ont pénétré jusqu'aux âmes de bonne volonté et préparé des élus au sein de l'infidélité générale. Enfin, tous les scandales apparents du gouvernement divin seront publiquement rapprochés de leurs causes, par nous ignorées, et feront briller d'un plus vif éclat les éternelles perfections que l'orgueil et la sottise humaine avaient accusées.

Mais la plus grave injure que Dieu ait reçue dans son gouvernement, c'est la répudiation publique de celui en qui il a incarné sa miséricorde. Investi de la grande et douce mission de sauver les pécheurs, le Fils de Dieu, Jésus-Christ, s'est sacrifié à cette œuvre et a conquis, par ses douleurs et par son sang répandu, le droit de régner sur le monde racheté. Rien de plus honorable et de plus salutaire que son joug; il forme ici-bas les peuples parfaits, et prépare pour le ciel la glorieuse armée des saints.

Cependant, Messieurs, il s'est rencontré des hommes qui, non contents d'insulter à la royale grandeur de Jésus-Christ par les dérèglements d'une vie toute païenne, ont méprisé insolemment son autorité et vomi contre elle le blasphème et la malédiction. — « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous, ont-ils dit : *Nolumus hunc regnare super nos*[1]. » Notre raison vaut sa parole; notre conscience vaut sa loi. « Brisons ses liens, rejetons loin de nous son joug[2]. » Tout homme a droit à la libre pensée et à la libre vie. — Ainsi, ils ont per-

1. Luc., cap. XIX, 14.
2. Dirumpamus vincula eorum et projiciamus a nobis jugum ipsorum. (Psalm. II.)

verti et engagé à l'apostasie une foule d'âmes dont le Christ avait pris possession. Déjà, le divin juge, dans une première comparution, leur a rendu, avec usure, les persifflages et les violences dont ils ont usé et abusé contre lui; mais, parce qu'ils ont agi publiquement, c'est en public qu'il doit les confondre et exiger d'eux une réparation de son honneur outragé. Hélas! ces corrupteurs ne sont pas morts tout entiers le jour où leur cadavre a été enfoui dans la terre. Leurs livres, leurs statues, leurs portraits, leurs noms, inscrits sur les monuments et dans l'histoire, ont provoqué, de temps en temps, les panégyriques des académies et les apothéoses de la canaille; mais, le jour où ils apparaîtront devant l'univers convoqué pour être témoin de leur confusion, ce sera la mort : la vraie et éternelle mort de l'autorité scandaleuse qu'ils avaient acquise par leur funeste talent. Le monde s'étonnera qu'ils soient si petits, après un si grand faste de leur prétendue science et de leur orgueilleux pouvoir ; et le Sauveur, vengé par leur abaissement et par leur impuissance, se moquera d'eux avec ses élus : « *In interitu vestro ridebo vos et subsannabo vos* [1]. »

1. *Prov.*, cap. I, 26.

Lumières des siècles, beaux conducteurs de peuples, vous cacherez de vos mains tremblantes vos fronts découronnés, et vous paierez du mépris universel la sinistre gloire que vous avez usurpée. Les peuples renégats, qui vous ont écoutés, vous entoureront et vous presseront comme les flots d'une mer furieuse, en vous reprochant leurs crimes, et, tous ensemble, réparant par un hommage public vos impiétés et vos blasphèmes, vous répéterez, en vous enfuyant aux abîmes éternels, cette strophe du cantique des élus : « O Christ, tu es le roi de gloire : *Tu rex gloriæ Christe.* »

N'y a-t-il que la gloire de Dieu et de son Fils qui demande un second jugement? — Non, Messieurs. Saint Thomas nous enseigne que le pécheur ne peut être plénièrement convaincu et châtié que dans la suprême action judiciaire de Jésus-Christ. « Bien que la vie temporelle de l'homme, dit-il, soit terminée par la mort, il reste sous la dépendance de l'avenir en plusieurs choses. La réputation qu'il s'est faite, la race qu'il a formée, le retentissement de ses œuvres, le corps qu'il doit reprendre, les objets auxquels il a attaché son cœur, tout cela est soumis à l'appréciation définitive du souverain Juge, et tout cela ne peut être

parfaitement jugé et manifesté que lorsque le temps aura terminé son cours[1]. » En quelques mots, Messieurs, le jugement dernier a pour objet de convaincre l'homme tout entier, de confondre les lâches, de démasquer les hypocrites, de nous ré-

1. Sciendum est quod licet per mortem vita hominis temporalis terminetur secundum se, remanet tamen ex futuris secundum quid dependens. Uno quidem modo, secundum quod adhuc vivit in memoriis hominum, in quibus quandoque contra veritatem remanet bonæ famæ, vel malæ. Alio modo in filiis, qui sunt quasi aliquid patris, secundum illud Eccl. 30. *Mortuus est pater ejus, et quasi non est mortuus : similem enim reliquit sibi post se :* et tamen multorum bonorum sunt mali filii, et e contrario. Tertio modo quantum ad effectum suorum operum : sicut ex deceptione Arii, et aliorum seductorum pullulat infidelitas usque ad finem mundi : et usque tunc proficit fides ex prædicatione apostolorum. Quarto modo quantum ad corpus, quod quandoque honorifice traditur sepulturæ, quandoque vero relinquitur insepultum, et tandem incineratum omnino resolvitur. Quinto modo quantum ad ea, in quibus homo suum affectum defixit ; puta in quibuscumque temporalibus rebus, quarum quædam citius finiuntur, quædam diutius durant. Omnia autem hæc subduntur existimationi judicii divini. Et ideo de his omnibus perfectum, et manifestum judicium haberi non potest, quamdiu hujus temporis cursus durat. Et propter hoc oportet esse finale judicium in novissimo die, in quo perfecte id quod ad unumquemque hominem pertinet quocumque modo, perfecte, et mafeste judicetur.(*Sum. Theol.*, III P., quæst. LIX, a. 5.)

véler et de châtier la contagion et la folie du péché.

« Il est juste, dit Bossuet, que le Fils de Dieu, après avoir pris la nature humaine tout entière, soumette l'homme tout entier à son tribunal. » L'âme seule a été convaincue dans un premier jugement; il faut que cette conviction descende des hauteurs de la conscience et pénètre jusqu'aux fibres les plus cachées de la chair que les siècles ont pulvérisée, mais que Dieu ressuscite pour la gloire de ses justes et la confusion des pécheurs. C'est tout l'homme qui a péché. L'âme a fourni le principal de l'iniquité : le discernement et le consentement; mais notre misérable corps apporte son contingent en chacune de nos fautes. Toujours complice et souvent provocateur, il doit répondre de la loi maudite qui combat, en ses entrailles, la loi de Dieu et appesantit l'esprit. Son absence rendait la justice inachevée ; dès qu'il se sentira revivre, il ira de lui-même au-devant de son juge, afin de voir de ses yeux sa terrible majesté, d'entendre de ses oreilles la sentence qu'il a méritée, et de prononcer de sa bouche l'aveu déjà formulé par la conscience. « Tu es juste, Seigneur, et ton jugement est plein d'équité : *Justus est Domine et*

*rectum judicium tuum*[1]. » Ténébreux, difforme, bouleversé par l'épouvante, rempli d'un virus mortel qui le tuerait, si Dieu ne le conservait éternellement, il manifestera au monde les sombres mystères de l'âme réprouvée. Alors seulement la conviction sera plénière et la justice parfaite.

Le pécheur, en effet, sera honteux de se voir manifesté. La honte, ce premier et naturel châtiment du péché, il y a des misérables qui ont su se l'épargner : les lâches, par des excuses ; les hypocrites, par des feintes. Dans leur rapide et secrète entrevue avec le divin Juge, ils n'ont point été confondus et démasqués comme il convenait. Le Christ attendait pour cela ses grandes assises, afin de les donner en spectacle au monde entier, comme il l'a fait annoncer par son prophète : « Je montrerai aux peuples votre nudité et à tous les royaumes votre ignominie : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam.* -- J'entasserai vos abominations sur vos têtes et je vous ferai voir à tout le monde : *Projiciam super te abominationes... et ponam te in exemplum*[2]. »

1. Psalm. CXVIII.
2. *Nahum.*, cap. III, 5, 6.

Lâches, qui vous êtes caché à vous-mêmes la gravité de vos fautes et la laideur de votre état, vous serez confondus par des réponses héroïques à toutes les excuses dont vous vous êtes servi pour vous abuser. L'âge, la faiblesse, les passions, les milieux, les circonstances, les obstacles, tout ce que vous avez invoqué, afin de vous rassurer contre les protestations de la conscience et les reproches de ceux qu'affligeait votre vie pécheresse, tout vous sera montré dans la vie triomphante des élus, qui, peut-être, plus faibles, plus tourmentés, plus éprouvés que vous, et moins bien doués des dons de la nature et de la grâce, sont pourtant demeurés fidèles au devoir et à la vertu. Votre confusion les vengera de la hautaine pitié que vous affectiez pour couvrir vos lâchetés. Ils vous rendront, en compagnie du Christ, leur maître et leur modèle, les mépris dont vous les avez abreuvés, et vous ne pourrez leur répondre que par de stériles regrets : « Insensés que nous étions, direz-vous, nous regardions leur vie comme une folie, et les voilà comptés parmi les fils de Dieu, appelés à la glorieuse destinée des saints : *Nos insensati, vitam illorum æstimabamus insaniam. Ecce quomodo computati*

*sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est*[1]. »

Près des lâches confondus, les hypocrites démasqués. Vous pensez, Messieurs, que j'entends désigner, par ce nom d'hypocrites, ceux qui se parent des dehors de la religion et de la vertu pour couvrir d'un voile impénétrable les désordres d'une vie souillée par quelque vice secrètement entretenu. Assurément, ces misérables seront manifestés, et Dieu leur fera avaler en public la honte qu'ils ont méritée ; car « nul, dit Bossuet, ne ravilit davantage l'honneur de la piété que l'hypocrite qui la fait servir d'enveloppe et de couverture à sa malice. Nul ne viole la sainte majesté de Dieu d'une manière plus sacrilège que l'hypocrite qui, s'autorisant de son nom auguste, lui veut donner part à ses crimes et le choisit pour protecteur de ses vices, lui qui en est le censeur. Nul donc ne trouvera Dieu plus sévère que l'hypocrite qui a entrepris de le faire, en quelque façon, son complice[2]. » Mais, Messieurs, il est un genre d'hypocrites, plus bruyants et plus funestes que les hypo-

1. *Sap.*, cap. v, 4.
2. Avent. Premier dimanche : *Jugement dernier.*

crites de religion et d'honnêteté, et non moins dignes qu'eux des sévérités publiques du jugement de Dieu : ce sont les hypocrites de science et de liberté, qui se sont servis de ces deux nobles choses pour faire la guerre à Dieu et à son Église. Combien de naïfs ont cru à leur sincérité, lorsqu'ils prétendaient justifier, par l'autorité de leurs études et de leurs découvertes, l'impiété qu'ils ont affichée jusque dans la mort; lorsqu'ils s'efforçaient de persuader que leur haine, leurs tracasseries, leurs violences contre l'Église procédaient du généreux désir d'affranchir les États et les peuples des exigences d'un pouvoir usurpé, irréconciliable ennemi de la libre expansion des forces humaines et du progrès. Ils ont eu leur jour de triomphe, et les jugements ondoyants de l'histoire ont laissé planer le doute sur la réputation qu'ils se sont faite. Il faut qu'on sache, enfin, que cette réputation est un faux. Ces imposteurs publics seront publiquement démasqués. Les générations crédules qu'ils ont trompées verront que la science et la liberté n'étaient pour rien dans leurs parades d'impiété et de haine ; car le doigt vengeur du Christ montrera au genre humain leurs tares secrètes, et les convaincra d'avoir obéi à quelque honteuse passion.

A la honte d'être manifesté se joindra l'affreux saisissement d'une révélation qui mettra le pécheur en présence de toutes ses victimes. On peut mesurer l'énormité du péché dans l'acte lui-même ; il faut attendre jusqu'à la fin des temps pour en bien connaître la contagion ; car, trop souvent, hélas ! le péché sort de lui-même, et se répand comme une peste dans une longue suite de générations. Les hérésiarques, les penseurs scélérats, les écrivains immoraux ont empoisonné des peuples entiers ; les pères impies et libertins ont empoisonné leurs familles ; tout pécheur scandaleux a empoisonné quelque âme innocente dont la contagion a pu se multiplier à l'infini. Il nous est impossible de voir et de prévoir le long retentissement des fautes que notre coupable insouciance oublie si facilement. Mais le divin Juge, qui a suivi d'un œil attentif toutes les fluctuations de la vie morale, dans les individus, les familles et les sociétés, saura peser équitablement notre terrible responsabilité. A lui seul il appartient de nous faire connaître le nombre et le malheur de ceux qui ont souffert de nos iniquités. Quand la course du temps, subitement arrêtée, ne permettra plus au péché de prolonger son action funeste, il convoquera à son tribunal les innom-

brables victimes des docteurs d'impiété, des professeurs de libertinage, des chefs de famille infidèles à leur mission, des traîtres qui ont abusé du prestige de l'esprit et des séductions de l'amour pour corrompre. Ne pouvant nous frapper pour des crimes où notre volonté n'est intervenue que d'une manière indirecte, c'est bien le moins qu'il nous inflige en public ce châtiment : de voir tous ensemble ceux que nous aurons perdus, d'entendre leurs cris lamentables et d'être traités d'empoisonneurs et d'assassins ; pendant que les justes auront la joie de voir les fruits bénis de leur zèle et de leurs vertus, et de recevoir les actions de grâces des générations qu'ils auront sauvées et sanctifiées.

Éclairé sur la contagion de ses fautes, le pécheur doit subir une dernière révélation. Déjà convaincu de sa folie, au for intérieur de la conscience, dans un premier jugement, il la verra des yeux de son corps. Toutes les créatures qu'il a préférées au souverain bien seront renversées, pêle-mêle, dans les ruines de l'univers, et sur ces ruines il entendra le divin Juge lui dire : — Regarde, pécheur insensé, regarde tes idoles et meurs éternellement avec elles.

Tout est fini. Le gouvernement de Dieu est jus-

tifié, la puissance de Jésus-Christ est proclamée et vengée, l'homme tout entier est jugé et convaincu, les lâches sont confondus, les hypocrites sont démasqués, la contagion et la folie du péché sont révélées et châtiées, l'humanité se rend compte de son état final, des crises par lesquelles elle a passé, de ce qu'on lui retranche, de ce qui lui reste. Le ciel et l'enfer se referment; c'est pour l'éternité.

Vous êtes sans doute tentés, Messieurs, de me demander comme les disciples au Sauveur : « *Quando hæc erunt?* Quand tout cela arrivera-t-il? » — Je n'en sais rien; mais tous les préparatifs sont faits. Nous avons vu les nations en guerre contre les nations, les pouvoirs en guerre contre les peuples, les peuples en guerre contre les pouvoirs. Armés jusqu'aux dents, les empires les plus civilisés sont tout prêts à se jeter l'un sur l'autre. La peste a fait à plusieurs reprises le tour du monde; à l'orient, à l'occident la famine triomphe. Les faux prophètes de la raison et de la liberté séduisent les peuples; des milliers d'âmes baptisées ne rendent plus le son de la foi. Il n'y a plus que les derniers signes à venir; en un clin d'œil ils peuvent se manifester, car le Seigneur a dit

qu'il viendrait à l'improviste. Il ne lui faut qu'un instant pour obscurcir les astres, qu'un mot pour affoler leur course. — Mais, quand bien même le monde pourrait compter encore sur des milliers d'années, à quoi cela vous servirait-il? Demain, peut-être, votre sort sera fixé; du côté où vous serez tombés vous resterez. Comme vous aurez été jugés une fois, vous le serez à la fin des temps; ce n'est pas une revision, mais une confirmation de votre procès qui se fera en présence de l'univers.

Regardez donc dans votre vie présente : regardez, vous y verrez peut-être les signes avant-coureurs de votre prochain jugement. Entre votre raison et vos passions, entre votre santé et l'âge qui la démolit, que de bruits de guerre! Les éléments qui entretiennent votre vie cachent un subtil venin qui l'abrège, c'est une peste chronique. Vous n'êtes jamais contents; la famine du bonheur tourmente vos entrailles et croît avec chaque déception. Les secousses de votre organisme sont vos tremblements de terre. L'abomination de la désolation est dans le temple de votre âme par le péché. Faux prophètes et faux christs, vos illusions ne cessent de vous abuser. Avec l'âge, votre beauté s'é-

clipse, la lumière de votre intelligence s'obscurcit, les ressorts de votre volonté s'énervent, vos facultés semblent vouloir se disperser en même temps que vos membres raidis deviennent rebelles au commandement. Hélas! tout cela veut dire que vous paraîtrez bientôt devant votre grand Juge. Entendrez-vous tomber de sa bouche une bénédiction ou une malédiction? — Je l'ignore. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il faut prendre vos sûretés, en suivant ce conseil de l'Apôtre : « Faites votre salut dans la crainte et le tremblement : *Cum metu et tremore salutem vestram operamini*[1]. »

1. Philip., cap. II, 12.

## JEUDI SAINT

# QUATRIÈME INSTRUCTION

### LE JUGEMENT MISÉRICORDIEUX

---

MESSIEURS,

C'est un horrible moment que celui qui met l'âme pécheresse en présence de son divin Juge, et l'expose à l'impitoyable clarté de ses révélations et à l'éternelle rigueur de ses sentences. Plus horrible encore le jour de deuil et de colère qui rassemblera les humains devant le tribunal du Christ, complétera la réparation de son honneur outragé, achèvera la honte et le supplice des pécheurs, et vengera les justes des mépris de l'impiété à jamais humiliée et réprouvée. En méditant ces lugubres

mystères, l'âme chrétienne tremble et s'écrie : « O Dieu! que tes dernières œuvres sont donc terribles : *Quam terribilia sunt opera tua Domine*[1] ! »

Si j'ai pu, Messieurs, vous inspirer la crainte des jugements de Dieu, je m'en félicite : La crainte est le commencement de la sagesse. Cette sagesse demande de vous, en ces jours de salut, un acte qui a pour but de vous soumettre, dès à présent, à l'action judiciaire de Jésus-Christ, afin d'éviter qu'elle vous soit fatale, si vous attendez que le divin Juge, renonçant à la miséricorde, dépense tout son pouvoir dans l'exercice suprême d'une infinie justice. Je vous l'ai montré, ce redoutable Fils de l'homme, revêtu de la puissance qu'il a reçue de son Père; aujourd'hui je viens vous parler de sa grande bonté. En même temps qu'il tient suspendue sur la tête du pécheur la menace d'un jugement où il ne sera question que de malédiction et de vengeance, il l'invite à s'approcher, au plus vite, d'un tribunal où l'on ne parle que de réconciliation et de pardon. Vous le connaissez : c'est le tribunal de la pénitence, humble et discret

1. Psalm. LXV.

refuge de nos misères, mystérieux sanctuaire de notre transformation spirituelle.

C'est le Christ qui siège à ce tribunal; toujours juste puisqu'il exige des humiliations et des peines afin de châtier le péché, mais bien plus enclin à la miséricorde qu'à la justice. Vous allez vous en convaincre, Messieurs, en étudiant avec moi la procédure et la sentence du jugement miséricordieux institué par le Sauveur, pour prévenir les solennelles assises qui doivent fixer notre sort éternel.

## I

Quand la trompette de l'ange retentira sur les débris du monde foudroyé et réveillera ceux qui dorment dans les tombeaux, il faudra se présenter au tribunal du Fils de l'homme :

Tuba mirum spargens sonum
Per sepulcra regionum
Coget omnes ante thronum.

*Coget!* ce mot exprime la force infinie dont l'étreinte saisira, d'un seul coup, la foule tremblante

des humains, et à laquelle personne ne pourra résister. Plus docile qu'un troupeau sans défense, contre la dent des chiens et le bâton du pasteur, l'humanité se rassemblera au lieu désigné pour son jugement.

C'est le droit de la justice d'user de la force pour contraindre les coupables à comparaître. De ce droit la justice humaine est armée, aussi bien que la justice divine. Qui n'obéit pas de gré à ses citations, peut s'attendre à des poursuites, à des recherches, à des violences. S'il faut la chaîne pour le contenir, il sera enchaîné. Plus sera vive sa résistance, plus sera rigoureuse l'action jndiciaire qui va le convaincre et le condamner.

Rien de semblable, Messieurs, dans les préliminaires du jugement que doit subir le pécheur au tribunal de la pénitence. Il y a une loi divine qui l'oblige de comparaître, c'est vrai, mais cette loi se fait appuyer par la persuasion avant de recourir à la force, et la force tempère ses coups, pour ne point violenter la liberté.

Gardiens fidèles de la loi du Christ et agents dévoués de sa miséricorde, les prêtres se mettent à la poursuite du pécheur. Pénétrés de ce profond respect que Dieu lui-même professe pour la liberté

de l'homme, ils s'efforcent, s'ils peuvent l'atteindre, de l'envelopper des douces chaînes de la persuasion. Ils font appel à sa raison, à son cœur, à ses nobles passions, à ses plus chers intérêts. Ils lui rappellent, avec larmes, la dignité de sa nature et la grandeur de ses destinées, les bienfaits de Dieu et les promesses de son amour. Ils lui montrent les périls auxquels l'exposent ses trop longues résistances aux sollicitations d'un cœur ami qui ne veut que son salut. Ils supplient, ils conjurent, ils insistent, ils pressent, et quand les touchants appels de leur dévouement demeurent inefficaces, ils se retournent vers Dieu et le prient de dire lui-même à l'âme infortunée qui leur échappe : « Jérusalem reviens au Seigneur ton Dieu : *Jerusalem convertere ad Dominum Deum tuum.* »

Dieu ne refuse pas de se prêter à cette miséricordieuse poursuite du pécheur. Il va le chercher jusque dans l'intimité de son foyer domestique; et, pour l'amener à consentir à son jugement, il l'entoure et il le pénètre. Il l'entoure de parents et d'amis dont il remplit le cœur d'une amoureuse pitié, la bouche de sages conseils et de tendres prières, les yeux de larmes éloquentes; il le pénètre des traits mystérieux de sa grâce, faisant

appel à ses souvenirs les plus chers, et touchant d'une main délicate les cordes les plus sensibles de son âme. Si le pécheur résiste à cette double pression du dehors et du dedans, Dieu se décide à recourir à la force. Il permet des trahisons, il envoie des revers soudains, il brise le cœur, il afflige le corps, il fait parler la voix austère de la douleur. Mais, même en agissant ainsi, il n'impose aucune contrainte. L'homme coupable, toujours maître de ses résolutions, demeure libre de souffrir sans se rendre à l'appel de la loi qui l'oblige à comparaître. Vous ne me contredirez pas, Messieurs : la plupart d'entre vous ont connu ces poursuites de la miséricorde divine, et pour un grand nombre, peut-être, elles ont été vaines jusqu'ici. Pécheurs, vous résistez aux citations de Jésus-Christ, votre juge; résistance insensée, car c'est la miséricorde qui doit régler les phases et les circonstances de votre procès.

Voyez ce qui se passe au tribunal des hommes, et tout ce qui conspire contre le misérable que la justice accuse, et sur lequel elle s'apprête à venger la loi violée. Les longs interrogatoires se succèdent, pleins de questions habiles, captieuses, pénétrantes, qui fouillent l'âme du coupable, afin

de lui arracher la confession de ses actes et de mettre à nu ses desseins. Les témoins arrivent l'un après l'autre, jurant, par ordre, de dire toute la vérité, rien que la vérité ; et leurs dépositions s'entassent pour rendre plus compromettants les aveux ou plus odieuses les dénégations. Tout est noté, classé, enregistré. Pendant que l'instruction suit son cours, il faut songer à la défense, en concerter péniblement les moyens, ruser contre la vérité qui se dégage et menace de faire un éclat. L'instruction terminée, voilà que le chemin de fatigue et d'opprobre déjà parcouru s'ouvre de nouveau. Devant un public avide de scandale, qui dévore l'accusé de ses regards curieux et se repaît de ses émotions ; devant des juges impassibles, plus habitués à la sévérité qu'à l'indulgence, les interrogatoires recommencent, les témoins reviennent et déposent encore ; et, comme si ce n'était pas assez des charges qui pèsent sur le coupable et de la honte qu'il a bue à longs traits, un homme se lève, représentant la majesté du droit outragé et la société en défense. L'accusé est pour lui un ennemi qu'il faut supprimer ou réduire à l'impuissance. Dans un réquisitoire patiemment et habilement travaillé, il relève toutes les preuves de

l'accusation, les enchaîne et les ordonne, afin de les rendre plus écrasantes. Il peint le crime sous ses traits les plus odieux et révèle la noirceur de l'âme scélérate qui l'a conçu ; il réclame impérieusement, au nom du bien public, une vengeance exemplaire, capable d'intimider les pervers et de rassurer les honnêtes gens ; il est sans pitié, c'est son droit, c'est son devoir, car il parle au nom de la justice indignée. Le défenseur, qui parle au nom de la miséricorde, aura-t-il le pouvoir d'attendrir le cœur de ceux qui doivent prononcer le verdict de culpabilité? Peut-être que oui, peut-être que non. On va le savoir tout à l'heure; le jury délibère. Quelle solennelle attente de ceux qui ont suivi les débats! Quelle angoisse au cœur du misérable dont la conscience prophétise!..... C'est fini : il est coupable. Aussitôt la loi pénale vient l'étreindre et avec elle son inséparable et odieuse compagne, l'infamie. La justice est satisfaite.

Messieurs, veuillez vous rappeler, ici, mes précédentes instructions, et comparer à la procédure des jugements humains la procédure des suprêmes jugements du Christ. Elle est moins compliquée, mais bien autrement terrible. La souveraine perfection y unifie tous les rôles ; les longueurs y sont

supprimées par la révélation instantanée, plénière, infaillible, non d'un seul crime, mais des crimes de toute vie pécheresse. Dans une seule personne, c'est la majesté divine elle-même qui accuse, prouve, convainc et requiert une peine proportionnée aux outrages qu'elle a reçus; dans une seule personne, c'est la vérité sans ombre qui impose silence à toute défense et à toute excuse; dans une seule personne, c'est la justice infinie, la justice triomphante, la justice impitoyable qui écarte toute intervention de la miséricorde et tout espoir de grâce. C'est le genre humain tout entier qui voit la honte et l'ineffable malheur des maudits; c'est l'éternité douloureuse qui s'empare de leur âme et de leur corps; c'est l'impuissance du repentir qui les fixe pour jamais dans l'effroyable peine qu'ils ont méritée.

Eh bien, Messieurs, qui le croirait, tout cela peut être prévenu par une procédure discrète, aussi peu compliquée, et toute pleine des touchantes délicatesses de la bonté divine à l'égard des pécheurs. Le même Jésus-Christ, le même juge qui vous attend au seuil de l'éternité, pour procéder contre votre vie coupable, siège aujourd'hui au tribunal de la pénitence devant lequel il nous appelle à

comparaître. C'est la même unité de rôle dans sa personne sacrée ; mais quelle différence dans son jugement! Il enchaîne sa toute-puissance, il couvre sa majesté d'un voile, il nous apparaît sous les traits d'un homme comme nous, d'un homme qui pleure ses propres fautes avant de juger les nôtres. Jésus a dit à son prêtre : « Comme mon Père m'a envoyé, je t'envoie. Les péchés seront remis à ceux à qui tu les remettras. » — Entendez-vous, Messieurs, le prêtre est un Christ investi de la puissance judiciaire du Fils de Dieu, un Christ dépouillé de tout ce qui pourrait épouvanter notre faiblesse et notre misère, un Christ humilié, anéanti et comme prosterné aux pieds des pécheurs, non pour les accuser, mais pour les conjurer de se faire pardonner.

Voilà le juge qui peut vous épargner les rigueurs du terrible procès qu'il vous faudra subir un jour, si vous refusez de vous soumettre à sa juridiction. Regardez, il n'y a autour de lui ni assesseurs, ni greffiers, ni témoins, ni ministère public, ni avocats, ni spectateurs; il est seul avec vous, tout seul, armé d'un pouvoir divin qui vous oblige de le respecter, pétri des mêmes misères que vous, afin que vous n'ayez pas à redouter ses

sévérités. Il se connaît, il a fait en lui-même l'expérience de la vie chrétienne et de ses combats ; il a peut-être été blessé plus d'une fois dans la lutte ; et les stigmates de ses infidélités, s'il fut coupable, plaident pour vous près de son cœur humilié. Sans oublier les droits du Dieu de justice qu'il représente, il prend le parti de votre faiblesse ; avant de vous entendre, il est prêt à vous excuser. Vous êtes à ses yeux, non pas un misérable que la justice va châtier, mais un infortuné que la miséricorde va embrasser ; non pas un criminel dont l'infamie et l'arrêt de mort se préparent, mais un noble déchu, un malade désespéré, à qui la grâce va rendre, tout à l'heure, l'honneur et la vie. Encore une fois, il ne vous accuse pas, il vous écoute. S'il interroge, ce n'est pas pour suprendre des secrets qui vous seront fatals, mais pour aider, de la connaissance qu'il a du cœur lui-même, l'aveu loyal qui doit vous sauver.

Parlez donc, pécheurs, parlez ; il ne veut entendre que vous. La justice divine force les consciences coupables à se révéler en les pénétrant de son irrésistible lumière ; lui se contente d'encourager par de douces exhortations votre âme timide et tremblante, et croit à la sincérité de votre

parole. La justice humaine appelle au secours de son ignorance des témoins qui l'éclairent ; lui s'en tient à vos aveux. S'il se présentait quelqu'un pour vous accuser, il châtierait du plus souverain mépris son intervention sacrilège ; il lui rappellerait sévèrement que, dans son action judiciaire, il ne reçoit d'autre témoignage que la libre confession du pécheur, et le renverrait confus, ne gardant de sa déposition que le souvenir d'une dénonciation lâche et abjecte.

Parlez, pécheur, parlez ; faites vous-même l'instruction de votre cause, sans vous préoccuper, ni vous inquiéter des défaillances de votre mémoire et des vides de votre accusation. Il y a longtemps, peut-être, que vous êtes habitué à trahir vos devoirs d'homme et de chrétien. Depuis dix ans, vingt ans, trente ans que de grâces méprisées ! que de passions satisfaites ! que de fautes d'omisssion, d'action, de pensée, de désir contre Dieu, contre le prochain, contre vous-même ! Vous pouvez dire, hélas ! « Mes iniquités sont devenues plus nombreuses que les cheveux de ma tête : *Iniquitates meæ multiplicatæ sunt super capillos capitis mei ;* s'il faut les accuser, le courage m'aban-

donne : *Et cor meum de reliquit me*[1]; » car, comment pourrai-je les connaître toutes ? — Rassurez-vous. Si vous aviez affaire à la justice des hommes, elle ne vous ferait pas grâce de vos oublis, et ce qu'elle apprendrait en dehors de vos aveux exciterait ses défiances, et aggraverait ses rigueurs. Au tribunal suprême de Jésus-Christ il faudra tout dire; sa science infinie saura bien nous arracher les secrets perdus de notre vie pécheresse ; mais, devant le juge miséricordieux de la pénitence, Dieu a pitié de notre faiblesse et tient compte de notre bonne volonté. Ce qu'on oublie involontairement est avoué. Il suffit de dire humblement : « Seigneur, pardonnez-moi mes fautes cachées : *Ab occultis meis munda me*[2]. »

Parlez, pécheurs, parlez avec confiance ; le secret vous protège. S'il faut rougir, vous ne rougirez que devant un père qui vous aime et qui, demain, perdra le souvenir de vos fautes pour ne plus voir en vous qu'une âme sanctifiée par la grâce. La justice humaine est cruelle à ses victimes ; avant de torturer leur corps, elle les abreuve d'infamie.

1. Psalm. XXXIX.
2. Psalm. XVIII.

La publicité du crime fait partie des châtiments qu'elle inflige ; elle en perpétue le souvenir dans ses impitoyables dossiers. Plus cruelle encore est la justice divine en ses grandes assises, où elle donne le pécheur en spectacle à l'univers entier. Mais la confession du pécheur, au tribunal de la pénitence, est une chose sacrée qui entre dans le cœur fidèle du prêtre, comme dans un tombeau dont la pierre ne sera jamais levée.

Si monstrueuses que soient vos accusations, Messieurs, le prêtre n'en dira rien, le prêtre n'en peut rien dire. Ce n'est pas seulement sa conscience d'honnête homme qui lui ferme la bouche : c'est le respect profond de celui qu'il représente, de celui qui s'est réservé les mystères de l'âme humaine ; c'est une loi sainte à laquelle l'Église a attaché les plus terribles sanctions, et qui interdit même les révélations indirectes, capables de mettre la curiosité sur les traces d'une faute commise ; c'est, avant tout et par-dessus tout, la grâce de Dieu, qui veille particulièrement sur les lèvres de ses prêtres, afin qu'elles soient discrètes. La confession est le secret du Roi des rois, Jésus-Christ : *Sacramentum regis.* Il est impossible de nier les mystérieuses précautions que Dieu a prises pour qu'il

ne fut pas trahi, et j'y vois, pour ma part, une des preuves les plus frappantes de la divinité d'une institution que l'impiété attribue obstinément à l'industrie humaine. En effet, Messieurs, n'est-il pas évident que, si le prêtre, juge au tribunal de la pénitence, n'était qu'un homme abandonné à la merci de ses instincts et de ses passions, il ne pourrait contenir cette naturelle intempérance de langue qui, dans la vie commune, livre à la publicité les plus respectables secrets ? N'est-il pas évident que, sous le coup de révélations indiscrètes, les plus effroyables scandales auraient, maintes fois, troublé le monde chrétien, depuis dix-huit siècles, et que l'Église, dans l'intérêt de son existence, se serait vue obligée d'abolir la confession comme une institution immorale et funeste ? Eh bien, non, la confession subsiste, toujours révérée des âmes croyantes ; et la discrétion du sacerdoce, malgré l'infidélité et l'apostasie d'un grand nombre de ses membres, n'a jamais été accusée que par des anecdotes équivoques ; tandis que le secret de la confession a eu ses martyrs authentiques.

Pécheurs, votre secret est bien gardé. Quelle délicate attention de la part de celui que vous avez si grièvement offensé ! Bénissez sa misé-

ricorde, qui vous couvre d'une ombre protectrice, quand vous avez mérité tant de fois l'opprobre et l'infamie; et, sous l'impénétrable manteau du sacrement, encore une fois, parlez avec confiance, car, après avoir instruit vous-même votre cause, vous n'aurez à craindre ni les réquisitoires violents, ni les reproches indignés qui écrasent les coupables au tribunal des hommes et aux derniers jugements de Jésus-Christ. Plus vous vous êtes fait attendre, plus le prêtre est attendri de votre retour à Dieu; plus vos péchés sont graves et nombreux, plus il admire la force surnaturelle qui vous pousse à les avouer; plus il vous voit malheureux, plus il vous aime. Penchez-vous sur son cœur paternel, vous le sentirez battre à l'unisson du vôtre; écoutez les paroles qui tombent de ses lèvres émues, combien elles diffèrent de celles qu'inspire l'austère et impitoyable justice! C'est un cantique de louange et d'action de grâce. « Mon fils, dit-il, bénissons Dieu, qui a touché votre âme longtemps rebelle, et qui vous amène aujourd'hui à son miséricordieux tribunal pour vous donner et recevoir de vous le baiser de paix. Bénissons la sainte Église, bénissons les cœurs amis qui ont prié pour votre conversion. Soyez béni vous-même,

et du courage avec lequel vous confessez vos fautes, et de la ferme résolution que vous prenez de ne les plus commettre. Vous avez été misérable et ingrat, mais vos humbles aveux ont tout réparé. Après le deuil de votre vie pécheresse, voici venir la joie des jours de grâce. Votre âme en est comblée, et pendant que mon pauvre cœur tressaille, le ciel est en fête[1] : *Alleluia!* Et maintenant, mon fils, recueillez-vous au pied de la croix du Sauveur, je vais prononcer votre sentence. »

## II

La sentence : Quel mot terrible, Messieurs. Quand la justice a reconnu la culpabilité d'un accusé, elle le condamne ; et les arrêts qu'elle prononce n'ont pas d'autre effet que de flétrir et d'affliger. Condamné au tribunal des hommes, le criminel est retranché de la société des honnêtes

1. Dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo, super uno peccatore pœnitentiam agente, quam super nonagenta novem justis qui non indigent pœnitentia. (Luc., cap. xv, 7.)

gens. S'il n'expie promptement son forfait entre les mains du bourreau, c'est pour endurer le long et douloureux supplice de sa liberté captive. La honte le suit partout ; et, même lorsqu'il obtient, à force de repentir, la remise de sa peine, il ne peut effacer de son front maudit la flétrissure qu'y a imprimée la vengeance des lois outragées. Condamné au tribunal de l'éternité, le pécheur est à jamais séparé de la société des justes, et livré en pâture à cette seconde mort, dont la dent cruelle ne cesse pas de dévorer une vie qui renaît sans cesse sous ses âpres morsures.

Mais, au tribunal de la pénitence, la miséricorde, déjà si touchante et si admirable dans les délicatesses de la procédure, se montre plus touchante, plus admirable encore dans les effets de la sentence.

N'oublions pas, Messieurs, que c'est Dieu lui-même qui prononce son arrêt sur le pécheur repentant, dont la cause vient d'être instruite par la confession. Jésus-Christ a reçu de son divin Père, en vertu de sa perfection, en récompense de ses mérites et pour la réparation de son honneur, le pouvoir de juger toute vie pécheresse. Ce pouvoir, le Sauveur l'a transmis à ses prêtres par ces

solennelles paroles : « Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Recevez l'Esprit-Saint; les péchés seront remis à qui vous les remettrez et retenus à qui vous les retiendrez[1]. » Comme mon Père m'a envoyé, c'est-à-dire avec les mêmes droits et la même puissance. Le prêtre a donc le droit d'appeler à ses pieds quiconque veut se réconcilier avec Dieu, et d'entendre la confession de ses fautes, seul moyen d'instruire sa cause; le prêtre a donc le pouvoir de prononcer un arrêt, et son arrêt possède une autorité et une efficacité divine. Bref, Messieurs, ce n'est pas un homme, c'est Jésus-Christ lui-même qui reçoit les aveux du pécheur; c'est Jésus-Christ lui-même qui prononce la sentence sacramentelle.

Étrange sentence! elle ne ressemble à rien de ce qui se dit dans les autres jugements. Vous y chercherez en vain un mot qui exprime la flétrissure ou la peine, il n'y en a pas un seul; on n'y voit, on n'y entend que le pardon.

Écoutez, Messieurs : « *Ego te absolvo ab omni-*

1. Sicut misit me Pater, et ego mitto vos... Accipite Spiritum sanctum : Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis; et quorum retinueritis retenta sunt. (Joan., cap. xx, 21, 23.)

*bus peccatis tuis.* Je t'absous de tous tes péchés. » — Le péché est une déviation des tendances de ton âme vers le bien infini, vers l'éternelle félicité, je la redresse : *Ego te absolvo ;* — le péché est une chaîne honteuse, rivée par l'habitude sur ton âme misérable, je la brise : *Ego te absolvo ;* — le péché est une tache infâme qui souille ton âme créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, je l'efface : *Ego te absolvo;*—le péché est un barrage qui arrête, aux portes de ton âme, le sang de Jésus-Christ et es flots de la vie divine, je le renverse : *Ego te absolvo;* — le péché est la mort de ton âme, je la chasse : *Ego te absolvo ;* — le péché a pullulé dans ta vie coupable, malgré tes actives recherches, malgré la franchise de tes aveux, tu ne peux pas voir, je ne vois pas, moi-même, le nombre de tes fautes, mais de toutes je te délivre : *Ego te absolvo ab omnibus peccatis tuis.* — Vas, sois en paix, tu es en chemin d'arriver au ciel; tu es libre, tu es pur, tu es saint, tu es vivant. *Vade in pace.*

Vous voyez déjà, Messieurs, la merveilleuse et profonde efficacité de la sentence sacramentelle, et combien elle diffère des sentences de la justice. Ces dernières enveloppent le condamné comme d'un manteau d'ignominie et de douleur, et, sous

ce vêtement sinistre, il reste ce qu'il était avant que son arrêt fût prononcé. La sentence sacramentelle, au contraire, pénètre le pécheur, va jusqu'aux racines même de la vie, redresse, délie, purifie, renouvelle, transforme, ressuscite; de telle sorte que, si nous pouvions voir l'homme pardonné, avant et après son absolution, il nous serait impossible de le reconnaître. Déjà, son aspect extérieur est changé: sur sa physionomie reposée, on voit luire un reflet des glorieux mystères dont son âme est l'heureux et riche sanctuaire. Mais toute sa beauté est à l'intérieur. Le péché a fait place à la grâce; les haillons de la misère à la pourpre du sang de Jésus-Christ; le caractère ténébreux de Satan à l'empreinte lumineuse de la face de Dieu; les eaux amères et infécondes au fleuve de vie, la stérilité des œuvres à la puissance du mérite; le souffle de mort à la reviviscence de tout le bien qui avait honoré le passé du pécheur avant qu'il fut infidèle. Prodige suprême! ce seul mot : « Je t'absous » a répandu comme une vertu magique sur l'âme dévastée par l'iniquité, et, dans la lumière divine dont elle est inondée, l'œil ravi des anges voit renaître, tout à coup, les bonnes œuvres qu'on croyait perdues : prières, aumônes, saintes larmes,

sacrifices, généreux combats, victoires de la vertu, tout ce que la grâce avait jadis vivifié. Gai renouveau, riante promesse d'une fertilité spirituelle qui, chaque jour, rendra le pécheur de plus en plus digne d'habiter dans la société des justes.

Mais déjà, Messieurs, par la toute-puissante vertu de la sentence sacramentelle, il entre dans cette société, il s'y installe, il y affirme ses droits. L'arrêt prononcé au tribunal de la pénitence opère en sens inverse des arrêts prononcés par la justice vindicative. Ceux-ci flétrissent et proscrivent, celui-là purifie et réhabilite. Sa puissance est telle qu'elle triomphe de l'ignominie et des légitimes répugnances de l'honnêteté publique.

Imaginez un débauché, un voleur, un assassin, le dernier des misérables, convaincu juridiquement de tous les crimes, et condamné à les expier par une mort infâme. Il est à jamais déshonoré, et, cependant, s'il a consenti à passer par le jugement miséricordieux, s'il a entendu prononcer sur son cœur humilié et contrit cette parole du prêtre : *Ego te absolvo*, il n'appartient plus que par son corps sans défense à la justice humaine ; son âme, bannie de la société des honnêtes gens, est entrée dans la société des saints. Les anges lui font

fête[1] et les hommes, tout en maudissant ses crimes, mêlent à la pitié qu'inspire son supplice je ne sais quel religieux respect pour cette âme régénérée. Dieu lui-même, après avoir réprouvé le pécheur à son dernier jugement, Dieu ne résisterait pas à la sentence sacramentelle, si le pécheur pouvait se repentir encore, et s'il rencontrait, dans le douloureux voyage de son éternité, un prêtre pour lui dire : *Ego te absolvo.*

Messieurs, vous me direz peut-être que j'exagère, et que les excès de bonté dont je viens de parler, en profitant aux pécheurs, amoindrissent la perfection de Dieu. Bien que Dieu soit infiniment bon, il ne doit sacrifier aucun de ses droits. Il faut qu'il se montre tout entier dans ses rencontres avec ceux qui l'ont offensé. Donc, au pardon qui contente la miséricorde doit se joindre la peine qui satisfait la justice.

Que votre orthodoxie se rassure, Messieurs. Je n'ai point l'intention de dissimuler, par amour du parfait contraste, le côté par lequel l'action judiciaire de Jésus-Christ, au tribunal de la pénitence,

1. Ita dico vobis, gaudium erit coram angelis Dei super uno peccatore pænitentiam agente. (Luc., cap. xv, 10.)

ressemble aux autres jugements. La sentence a pour principal objet le pardon; elle l'exprime uniquement. Cependant, elle châtie les fautes commises; mais je prétends que, même dans ce châtiment, la miséricorde l'emporte sur la justice.

Ne parlons pas de l'humiliation du pécheur, obligé d'avouer ses fautes aux pieds d'un homme; c'est un châtiment de l'orgueil qu'on rencontre à la racine de tout péché; mais ce châtiment est singulièrement adouci, je vous l'ai dit tout à l'heure, par les religieuses précautions qui assurent à nos aveux la protection du plus impénétrable secret, et par la paternelle tendresse de celui qui reçoit les confidences de nos cœurs repentants. Considérons la satisfaction proprement dite, c'est-à-dire la peine imposée au pécheur, pour exprimer l'action répressive de la justice vindicative contre sa vie coupable.

Cette peine n'est point celle que nous avons méritée, et nous ne pouvons l'accueillir que par une action de grâces. Les circonstances atténuantes, qu'on accorde aux criminels, nous étonnent parfois. Combien plus étonnant nous paraîtrait un arrêt de justice changeant la peine de mort, édictée par la loi, en une simple amende ! Eh bien, Mes-

sieurs, il se fait au tribunal de la pénitence une commutation plus étrange encore, une commutation de l'infini au fini, en quelque sorte. Nous avons mérité la damnation, peine éternelle ; la sentence sacramentelle ne nous inflige qu'une peine temporelle. Et quelle peine ! si on la compare à celles que subissaient les pécheurs aux temps héroïques de l'Eglise. Impitoyablement séparés des fidèles, prosternés à la porte des temples, revêtus d'un cilice et couverts de cendres, ils imploraient la pitié des passants. A la honte, on ajoutait les flagellations sanglantes, les abstinences, les jeûnes ; et les mois, les années, quelquefois toute une vie s'écoulaient avant qu'il leur fût permis de reprendre leur place dans la sainte assemblée. Par condescendance pour nos âmes moins vaillantes et pour nos corps amoindris, l'Eglise a laissé tomber en désuétude ses lois pénitenciaires. Elle ne nous demande plus, aujourd'hui, que la juste et discrète réparation des scandales que nous avons donnés et du tort que nous avons fait au prochain, quelques prières, quelques aumônes, quelques charitables démarches, de légères privations, un généreux effort, l'indispensable sacrifice d'une affection trop vive pour les personnes ou les objets dont

l'approche peut être funeste à notre vertu. Et voilà ce qui remplace le douloureux et interminable supplice de la damnation, que nous avons mérité en offensant Dieu mortellement ! Ah ! si la vengeance divine n'a pas sacrifié tous ses droits, n'est-ce pas le lieu de dire avec le Psalmiste : « La miséricorde et la justice se sont rencontrées et se sont donné le baiser de paix : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi; justitia et pax osculatæ sunt*[1] ? »

Je termine, Messieurs, en vous priant de vous mettre en présence des deux jugements de Jésus-Christ. Si vous n'avez pas perdu la raison, votre choix sera bientôt fait, entre l'impitoyable justice qui, après vous avoir maudit, doit vous affliger éternellement, et la miséricorde qui vous attend pour vous dire : « *Je t'absous.* »

Votre choix fait, je vous en conjure, ne tardez pas à le mettre à exécution. La miséricorde vous est promise, mais la justice peut vous surprendre. Le divin juge a dit qu'il viendrait comme un voleur[2] ; le voleur n'avertit pas ceux qu'il veut

1. Psalm. LXXXIV.
2. Adveniet autem dies Domini ut fur. (II. Pet., cap.

dépouiller. Cette année, dans quelques jours, demain, peut-être, vous pouvez être appelés à comparaître au tribunal de l'éternité. Passez bien vite par le jugement miséricordieux. Prenez vos résolutions, dès ce soir, en adorant votre juge; et, pendant qu'il vous bénira, dites au fond de vos cœurs : Allons avec confiance au tribunal de la grâce, afin d'obtenir miséricorde pendant qu'il est temps encore[1]. — Dieu juste et vengeur, fais-moi grâce de mes fautes avant le jour de ton suprême jugement :

Juste judex ultionis,
Donum fac remissionis
Ante Diem rationis.

Entends les gémissements de mon âme coupable; vois la honte sur mon front humilié, et pardonne au malheureux qui t'implore :

Ingemisco tanquam reus ;
Culpa rubet vultus meus ;
Supplicanti parce, Deus.

III, 10.) — Dies Domini sicut fur in nocte, ita veniet. (I. Thes., cap. V, 2.)

Veniam ad te tanquam fur, et nescies qua hora veniam ad te. (Apoc., cap. III, 3. — Matth., cap. XXIV, 43. — Luc., cap. XII, 39.)

1. Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ; ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. (Heb., cap. IV., 16.)

## VENDREDI SAINT

# CINQUIÈME INSTRUCTION

### CRUCIFIEMENT ET MORT DE JÉSUS-CHRIST
### LE PSALTÉRION DIVIN

---

Postquam venerunt in locum qui vocatur Calvariæ, ibi crucifixerunt eum.
(Luc., cap. XXIII, 33.)

ÉMINENTISSIME SEIGNEUR, MONSEIGNEUR[1], MESSIEURS,

Invité par la lugubre fête que l'Église célèbre en ce jour, je reviens sur un chapitre de la vie du Sauveur que nous avons lu ensemble avec notre raison, vous priant de le relire avec le cœur. Dans ce chapitre, le divin martyr nous a révélé sa

1. Étaient présents : 1° Son Émin. le cardinal Guibert et Mgr Richard, archevêque de Larisse, coadjuteur.

gloire ; l'incrédulité voulait nous obliger à ne voir en lui qu'un supplicié vulgaire, nous avons demandé à ses souffrances et à sa mort la preuve de sa divinité[1].

Laissons de côté maintenant les considérations et les arguments apologétiques, pour nous appliquer à une pieuse contemplation du drame qui s'achève sur le sommet du Golgotha.

Le Christ trahi, abandonné, condamné contre toute loi, méprisé, bafoué, maltraité avec la dernière barbarie, a été traîné à travers les rues de Jérusalem. Écrasé par le fardeau qu'il portait sur sa pauvre chair déchirée, il est tombé plusieurs fois la face contre terre. On l'a relevé brutalement et, de chute en chute, il arrive enfin au lieu de son supplice. — On va le crucifier, il va bientôt mourir ; assistons en chrétiens à ce crucifiement, à cette mort de notre cher et doux maître, et demandons-lui de toucher nos âmes et d'y faire naître les sentiments d'une sainte et féconde douleur.

1. Cf. *Exposition du dogme catholique*, quarante-septième Conférence : *Vie de Jésus, le martyr.*

# I

« *Crucifixerunt eum* : Ils le crucifièrent. » Ce seul mot, Messieurs, me donne le frisson chaque fois que je le rencontre dans la passion du Sauveur. Toute une scène d'épouvantable barbarie y est condensée. L'austère et charitable sincérité des Evangélistes leur a commandé le silence sur les détails de cette scène, pour qu'on ne les accusât pas de chercher, en faveur de leur héros, les vulgaires effets d'attendrissement, et de conserver dans leur cœur le moindre sentiment de mépris et d'aversion contre les bourreaux à qui le Christ avait pardonné. Mais ils ne se taisent que pour nous inviter à méditer. Représentons-nous donc, à l'aide des pieuses traditions que nous ont léguées la liturgie et les monuments, toutes les cruautés et toutes les douleurs condensées en ce seul mot : *Crucifixerunt eum.*

Le supplice de la croix, réservé aux criminels de condition basse et méprisée, était un des plus cruels et des plus atroces qu'on pût imaginer,

*Crudelissimum teterrimunque supplicium*[1]. Debout, sur un bois grossier que surmontait une traverse, les membres cloués, les bras violemment tendus, le supplicié était exposé tout nu pendant de longues heures, quelquefois pendant des jours entiers, aux regards, aux injures, aux malédictions de la populace, qui venait se repaître de sa honte et de ses tortures et savourer la vengeance des lois outragées. Le misérable pouvait tout voir et tout entendre. Ses muscles et ses os se fatiguaient bientôt d'un situation contre nature; le poids de son corps aggravait, à chaque instant, l'inflammation des plaies qu'on avait faites à ses pieds et à ses mains pour l'attacher; le sang, contrarié dans son naturel et libre cours, s'amassait en tourbillon à la tête, à la poitrine, au cœur qu'il tourmentait de ses douloureuses poussées; la faim, la soif, la fièvre, les défaillances, alternant avec les souffrances aiguës, remplissaient de colère l'âme désespérée et lui faisaient maudire les lenteurs de la mort.

Voilà le supplice que les Juifs, au mépris de toute loi, avaient obtenu de faire subir au Sauveur. Blasphémateur, il devait périr par la lapi-

1. Cicero., *In Verrem.*

dation; criminel d'État, par l'épée; mais c'était bien mieux, pour la haine féroce de ses ennemis, de le condamner au crucifiement; ils surent y mettre des raffinements qu'on n'aurait point imaginés pour de vulgaires scélérats.

Il était environ midi, lorsque Jésus arriva sur le sommet du Calvaire, où il s'affaissa une dernière fois, comme pour prendre possession de la terre qu'il devait abreuver bientôt du sang de la rédemption. A peine fut-il relevé que les bourreaux lui dirent brutalement : « Viens, fameux roi, que nous prenions la mesure de ton trône. » La croix était couchée à terre; Jésus s'y étendit docilement; et les bourreaux marquèrent les points où ils devaient amorcer les clous et fixer le support destiné à soutenir les pieds du divin patient. Puis le Sauveur fut emmené à l'écart, pendant que se faisaient les préparatifs du crucifiement.

Une grande foule l'avait suivi jusqu'au lieu du supplice. Elle était presque entièrement composée de ces curieux de bas étage qu'attirent toutes les exécutions. Ils s'entassaient pour voir, lorsque tout à coup un cri retentit : « La voici! » C'était Marie qui montait gravement les pentes du Calvaire, accompagnée des saintes femmes ses pa-

rentes et amies. Elle était tombée sur la voie douloureuse, à l'endroit où elle avait rencontré son fils; mais, revenue de sa pâmoison, elle avait dit vaillamment, comme Jésus, à Gethsémani : « *Surgite eamus :* Debout, marchons »; et précédant la pieuse escorte des âmes fidèles et compatissantes qui voulaient pleurer en sa compagnie, elle avait suivi les traces du lugubre cortège qui entraînait son fils à la mort.

Lorsqu'elle parut sur la plate-forme du Golgotha, la foule fut saisie d'un soudain respect devant la majesté de sa douleur; on s'écarta pour la laisser passer. Les uns murmuraient : « Pauvre femme! pauvre mère! » Et les autres : « Bienheureuses celles qui n'ont jamais enfanté, si elles ne devaient mettre au monde que de pareils criminels. » Mais Marie n'entendait rien de tout ce qui se disait. Toute son âme était passée dans un unique désir : voir son fils et compatir à ses douleurs.

Hélas! dans quel état il lui apparaît! Après avoir fait leurs préparatifs, les bourreaux ont dépouillé le Sauveur de ses vêtements. Il a fallu les arracher car le sang les avait collés à la chair. Toutes les blessures de la flagellation se rouvrent en même

temps. Sous la couronne d'épines, enlevée et remise brutalement, le sang jaillit de tous côtés. De la tête aux pieds, la pudique victime, exposée nue aux regards de la multitude, n'est plus qu'une plaie vive et hideuse. Spectacle navrant! Et pourtant il ne touche pas le cœur des scribes et des pharisiens, dont on entend les cyniques plaisanteries, au milieu des murmures et des sanglots que laissent échapper les témoins compatissants de cette horrible scène.

Jésus endure mille martyres, mais il n'y veut aucun adoucissement; d'un geste tranquille il repousse, après l'avoir goûté, l'amer breuvage qu'on offrait aux condamnés pour endormir leurs douleurs. « Viens, il est temps, lui disent les archers », et il se livre à leurs mains brutales. On le renverse; le voilà couché sur la croix. Le peuple ne voit plus rien, mais il entend le craquement des membres qu'on tire avec violence pour les étendre, les imprécations des bourreaux qui ont mal pris leurs mesures, le bruit des marteaux et des clous qu'on enfonce en ces douces mains qui n'ont jamais répandu que des bénédictions et des bienfaits, en ces pieds d'apôtres qui se sont fatigués à la recherche des malheureux et des pécheurs; de temps en

temps, un doux et profond gémissement de la sainte victime, et enfin ce cri sinistre : « Enlevez ! »

La croix se soulève et monte lentement, lentement, sous les efforts réunis des bourreaux. La foule haletante regarde et se tait ; les saintes femmes invoquent tout bas la vengeance du ciel ; Madeleine sanglote et se lamente ; Marie contemple à travers ses larmes son fils bien-aimé ; Jésus prie dans son cœur pour ceux dont il expie les crimes ; et la croix monte toujours, toujours ! Enfin, la voilà dressée. Elle tombe lourdement dans le trou creusé pour la recevoir, et Jésus, dont les membres se déchirent à cette secousse, pousse un cri plaintif auquel répond, dans le lointain, sur la colline où le temple est bâti, la fanfare des trompettes sacrées, annonçant l'immolation de l'agneau pascal. Plusieurs de ceux qui sont là se rappellent ces paroles de Jean-Baptiste : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde [1]. » Et un douloureux attendrissement fait jaillir les larmes de leurs yeux.

*Ecce !* Le voici l'agneau prophétisé, le divin

1. Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi. (Joan., cap. I, 29.)

martyr de nos iniquités. De son front, de ses mains, de ses pieds le sang ruisselle jusqu'à terre; sa tête allanguie s'incline sur sa poitrine, son doux regard cherche des amis, ses bras sont ouverts; — c'est l'abandon qui dit à Dieu : prenez-moi; — c'est la miséricode qui dit aux pécheurs : venez à moi; — c'est l'amour généreux qui dit au monde entier : je vous donne tout. — Jésus crucifié nous parle par son attitude; mais il me semble que je vois s'entr'ouvrir ses lèvres sanglantes. Il veut nous dire quelque chose avant d'expirer. Écoutons-le, Messieurs; la parole de tout homme qui va mourir est sacrée, combien plus celle du Dieu qui s'immole pour nous.

## II

En crucifiant le Sauveur, les Juifs croyaient ne satisfaire que leur vengeance; ils ont dressé et tendu un instrument divin dont les chants doivent réjouir le ciel et instruire la terre. J'entends au-

dessus de la croix une voix mystérieuse qui crie : « *Exurge psalterium et cythara*[1] : Debout, mon psaltérion et ma harpe ! »

Autrefois, le délicieux chantre de la gloire de Jéhovah et des destinées d'Israël s'encourageait par ces paroles. Mais aujourd'hui ce n'est plus David, c'est Dieu lui-même qui crie : « Debout, mon psaltérion et ma harpe : *Exurge psalterium et cythara* ! » Regardez, Messieurs : au sommet du Golgotha le psaltérion de Dieu est debout ; c'est le Verbe incarné et immolé pour le salut du monde. Il chante dans les profondeurs de l'essence divine les perfections de son Père, dont il est la substantielle expression. Toute sa personne sacrée est un cantique vivant qui redit sans cesse à Dieu ce qu'il est. Il a chanté le poème grandiose de la création, dont les beautés ne sont qu'une lointaine image de sa beauté infinie. Il a chanté, par la bouche des prophètes, et les mystères du ciel, et les mystères du gouvernement providentiel : le temps et l'éternité. Il a pris notre nature, et, instrument harmonieux entre les mains de son Père, il a chanté une doctrine merveilleuse et d'admirables promesses.

1. Psalm. LVI.

Maintenant, il est debout, il va chanter encore ses derniers cantiques avant d'être brisé.

Le psaltérion était un instrument sacré de la musique hébraïque que les prêtres frappaient, et qui rendait, sous leurs coups, des sons doux et profonds. Israël ne pouvait l'entendre sans être ému, et parfois, rempli d'une sainte ivresse, il s'écriait : *Selah!* Silence!

Silence! Messieurs : les cordes tendues du psaltérion divin vont être frappées. Silence! il va chanter.

Jésus est debout sur la croix et les pharisiens s'approchent de lui pour le frapper. Il aurait bien le droit de mourir en paix : c'est une consolation qu'on accorde au dernier des misérables; mais à lui toute consolation doit être refusée. Ses ennemis le frappent par leurs ironies, leurs mépris et leurs défis insolents. « Malheur à toi, disent-ils, malheur à toi qui voulais détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours; si tu es le fils de Dieu, sauve-toi toi-même; descends de la croix, il est temps; descends et nous croirons en toi. Ah! il a sauvé les autres et il ne peut se sauver lui-même[1]. » Sous ces coups barbares, le psalté-

1. Vah qui destruis templum Dei, et in triduo illud

rion de Dieu frémit et répond par un cantique de miséricorde et de pardon : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font : *Pater dimitte illis nesciunt quid faciunt*[1]. »

Mystère profond ! Ces hommes, tant de fois maudits par le Sauveur à cause de leur hypocrisie et de leur malice, ne peuvent arracher à sa bouche mourante qu'une bénédiction. Ils sont pires que jamais, et c'est le moment que le Fils de Dieu choisit pour nous apprendre qu'ils peuvent être encore pardonnés : tant il y a de bonté dans le cœur de notre Père céleste et de force impétratoire dans le sang de son Fils. O psaltérion de Dieu ! chantez, chantez votre cantique de miséricorde près de nos cœurs depuis trop longtemps endurcis par l'iniquité. Demandez pour nous pardon à notre Père des cieux, car nous sommes plus coupables que ceux qui vous insultaient sur le Calvaire. Ils connaissaient votre innocence, mais ils ne voyaient

reædificas, salva temetipsum si filius Dei es, descende de cruce.

Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere : si rex Israel est, descendat de cruce, et credimus ei. (Matth., cap. XXIII, 40, 42.)

1. Luc., cap. XXIII, 34.

pas bien encore en votre personne sacrée le maître glorieux qu'il faut adorer. Nous, nous n'ignorons rien : nous savons qu'en vous offensant nous offensons le plus grand des maîtres, le meilleur des pères, le plus tendre des amis. Nous savons cela, et nous péchons ; nous sommes d'abominables scélérats. O Maître ! ô Père ! ô Ami ! voudrez-vous bien encore demander à Dieu pardon pour nous ? Oui, toujours ; nos ingratitudes, en vous frappant, ne tirent de votre cœur plein d'amour qu'un cantique de miséricorde.

Le psaltérion divin a chanté, — et voici que le jour, tout à l'heure resplendissant, commence à s'obscurcir. Sans nuage, le ciel est terne ; et le soleil devient rouge comme s'il avait reçu quelque blessure. Silence ! Messieurs. Et vous, Christ adoré, Psaltérion de Dieu, debout, chantez encore : *Exurge Psalterium !*

Il y a près de la croix où le Sauveur expire deux voleurs qui vont mourir. Ils l'injurient d'abord avec ses ennemis ; mais l'un d'eux, subitement changé, adresse à son compagnon ce juste reproche : « Pourquoi insulter l'innocent ? Nous, nous souffrons les peines dues à nos crimes, mais lui, il n'a rien fait de mal. » Et s'adressant à Jésus :

« Souvenez-vous de moi, Seigneur, quand vous serez dans votre royaume. » Le Psaltérion de Dieu est frappé par la prière d'un scélérat repentant; il chante encore; il répond aux coups de la prière par un cantique de promesse : « *Hodie mecum eris in paradiso :* Aujourd'hui, tu seras avec moi au paradis[1]. »

Est-ce vrai? L'homme peut-il espérer encore quand il a rempli sa vie des abominations du péché? — Oui, Messieurs, à la onzième heure comme à la première, le Maître veut bien nous recevoir et donner à notre pénitence tardive la récompense promise à ses élus. Il en est peut-être parmi vous qui portent le fardeau de dix, quinze, vingt, trente années d'oubli, d'ingratitudes, de misères, de hontes, de crimes, qu'ils se réveillent aujourd'hui, aux doux accords de l'instrument divin qui chante les promesses d'une bonté infinie. Qu'ils ne se laissent point épouvanter par les blessures de leur cœur criminel; qu'ils ne disent point : — Pour ma vie, il n'est plus d'espoir, — mais qu'ils contemplent le misérable crucifié près du Sauveur; qu'ils frappent comme lui, par leurs prières, le cœur du

1. Luc., cap. XXIII, 43.

Christ mourant, et ils entendront cette consolante parole : « Aujourd'hui, tu seras avec moi au paradis : *Hodie mecum eris in paradiso.* » — *Hodie*, aujourd'hui même; car l'âme du pécheur peut être brisée par une si grande douleur de ses fautes que les abîmes qui la séparent de Dieu seront comblés en un instant.

Le Psaltérion de Dieu a chanté, — et la nuit devient plus obscure. Dans l'ombre, un homme et une femme se glissent auprès de la croix. La femme est debout et regarde, les yeux en larmes, celui qui meurt là-haut; c'est sa mère. Son cœur est plein d'angoisses, et toutes ses angoisses passent dans son regard désolé, *Exurge Psalterium!* — Debout, Psaltérion de Dieu, chantez encore!

Il est frappé, cette fois, par les yeux et le cœur navré d'une mère, et il répond par un cantique d'amour. C'est de l'humanité qu'il parle, et il dit : « Femme, voici ton enfant : *Mulier ecce filius tuus;* » c'est à l'humanité qu'il parle, et il dit : « Voici ta mère : *Ecce mater tua*[1]. »

Qu'avons-nous fait, ô Jésus bien-aimé, pour mériter un tel gage de votre amour? Ah! je crois en-

1. Joan., cap. XIX, 26, 27.

tendre tout ce qui se dit dans votre cœur martyrisé : « J'ai tout donné à mes amis, à mes frères, à mes petits enfants : je leur ai donné ma gloire anéantie, ma parole, mes miracles, mes promesses, ma personne tout entière sous de fragiles espèces, mon sang; bientôt il n'en restera plus une seule goutte dans ma chair épuisée et dans mes veines taries, je n'ai plus rien, plus rien que ma mère. Eh bien, mes amis, mes frères, mes petits enfants, prenez ma mère, elle est à vous. *Ecce mater tua !* »

Et Marie est notre mère. Elle nous enfante douloureusement sur le sommet du Golgotha, en consentant au martyre de son cher fils. Maintenant elle voudrait nous répudier et nous maudire qu'elle ne le pourrait pas, sans répudier et maudire tout ce qu'elle a fait. Elle est notre mère, c'est-à-dire qu'elle est pour nous l'amour vivant. Son fils a gardé contre nous la puissance de son bras ; elle, comme une bonne mère, n'a que la tendresse de son cœur. Elle se penche vers nous, elle nous porte dans ses bras, elle nous conseille, elle nous protège, et contre les embûches du démon qu'elle a vaincu, et contre la colère de Dieu, qui ne sait rien refuser à ses douces prières. Dans la mort du péché, elle ne nous abandonne pas; mais comme

l'infortunée Respha, elle s'assied près des cadavres de ses enfants et écarte de ses mains bénies les oiseaux de proie et les bêtes féroces qui viennent pour les dévorer. O Marie! ô mère bien-aimée! l'enfant de vos douleurs vous salue; remerciez pour lui l'adorable mourant, qui, avant de rendre le dernier soupir, a dit au monde : — *Ecce mater tua !*

Le Psaltérion de Dieu a chanté. — Les ténèbres deviennent plus profondes, et le trouble commence à se répandre dans la ville sainte. Pilate et Hérode sont frappés de terreur, ils ont peur d'un de ces retours de la colère populaire qui punit les lâches qu'elle a poussés au crime. L'angoisse est dans le temple que la nuit a envahi ; toutes les lampes sont allumées. Sur le Golgotha pèse un morne silence ; personne n'ose plus approcher de la croix. Et, cependant, ô Psaltérion de Dieu, il faut chanter encore. — Debout : *Exurge Psalterium !* Qui va venir le frapper ?

Hélas ! Messieurs, le Père du Sauveur lui-même. Il n'a pas encore épuisé sur lui toutes ses saintes colères. Pendant les tortures de la passion, il lui a fait sentir son invisible présence. Il la lui doit plus que jamais, maintenant qu'il endure d'inexprima-

bles douleurs; mais il faut que cette parole soit accomplie : « Maudit soit celui qui pend au bois d'infamie : *Maledictus qui pendet in ligno !* » Vous entendez cet oracle terrible ; l'heure est venue, ô Psaltérion divin ; le Père céleste vous abandonne, c'est son dernier coup. — Le Psaltérion répond par un cantique de détresse, une triste et sombre élégie, en ces quelques mots : « *Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me*[1] : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné. »

O mon Jésus bien-aimé, vous demandez à votre Père pourquoi il vous a abandonné ? Ah ! je ne le sais que trop : c'est parce que je l'ai abandonné moi-même. Il vous punit de mes ingratitudes, et il me donne, dans votre personne adorable, le miséricordieux spectacle de la malédiction que je me suis préparée par mes péchés. Voilà donc, ô pécheurs, l'état où vous serez si vous ne vous arrêtez sur le chemin de l'impénitence. Un jour, vous crierez comme le Sauveur : — *Deus, Deus meus ut quid dereliquisti me ?* — Et cette élégie de votre cœur, navré par une malédiction sans remède, remplira les échos de votre éternité. Je vous en supplie, je

1. Matth., cap. XXVII, 46.

vous en conjure, écoutez le cri de détresse du Psaltérion de Dieu, ayez pitié de vous-mêmes, et arrêtez, par un prompt repentir, le Dieu qui peut-être s'enfuit déjà loin de vous.

Le Psaltérion divin a chanté, et les ténèbres commencent à se dissiper. Les étoiles blafardes, conviées au spectacle de la dernière agonie du Fils de Dieu, disparaissent l'une après l'autre ; à mesure que le jour revient, les ennemis de Jésus-Christ reprennent courage et recommencent à l'insulter; mais il ne les entend plus. Un spectacle immense l'absorbe tout entier : il voit passer sous ses yeux les siècles à venir. — Debout Psaltérion divin, chantez encore : *Exurge Psalterium!*

Des générations sans nombre passent et frappent, en passant, l'instrument de Dieu, et il répond par un cantique de désir : « *Sitio*[1]. J'ai soif. » Les bourreaux se méprennent ; ils remplissent une éponge de vinaigre et la présentent au Sauveur; mais il ne veut pas boire. Ce n'est pas cela qu'il demande. Il veut des âmes, des âmes, vives et touchantes images de la perfection divine; il les désire, il les appelle : « *Sitio* : J'ai soif. »

1. Joan., cap. XIX, 28.

Ah ! mon Sauveur, si je rencontrais un homme près de mourir sur le bord d'un chemin, si cet homme me demandait à boire, est-ce que je lui refuserais ? — Pour étancher la soif mystérieuse qui vous tourmente, vous voulez mon âme, prenez-la donc je ne la retiens plus. Je suis ému, je suis navré jusqu'au fond du cœur de vous voir tant souffrir, et, j'en suis sûr, tout ce peuple est comme moi, il a hâte de voir finir votre trop long supplice. Jésus ! Jésus ! recevez nos âmes puisque vous en avez soif. En passant dans votre cœur adorable, qu'elles en prennent le mystérieux tourment. Qu'elles aient soif du désir de celui qui les convoite, et de ses souffrances, et de son saint amour; qu'elles aient soif des autres âmes, afin de vous les donner en se donnant. Que tous ceux qui entendent votre cri divin répètent après vous : « J'ai soif : *Sitio.* » Epouse chrétienne, j'ai soif de l'âme de mon époux : — *sitio !* — Mère chrétienne, j'ai soif de l'âme de mes enfants : — *sitio !* — Enfant chrétien, j'ai soif de l'âme de mes parents : — *sitio !* — Ami chrétien, j'ai soif de l'âme de mes amis : — *sitio !* — Prêtre et apôtre de Jésus-Christ, j'ai soif de toutes les âmes pécheresses : — *sitio !*

Le Psaltérion divin a chanté.—La dernière heure approche, une sueur froide inonde le corps du Sauveur ; Madeleine, brisée de douleur, s'appuie sur la croix ; Marie, soutenue par ses amis, tient les yeux fixés sur son fils mourant. Ecoutons encore. Les siècles futurs viennent de frapper le Psaltérion de Dieu, les siècles passés approchent à leur tour dans la personne des prophètes. Depuis le vieux Jacob jusqu'à Malachie, ils sont tous là : ils relisent leurs oracles, ils lèvent la main, ils frappent, et le Psaltérion de Dieu fait entendre, en un seul mot, la finale grandiose de toutes les prophéties. « *Consummatum est*[1] : Tout est consommé. »

Le fils de la femme devait briser la tête du serpent : c'est fait : *consummatum est.* — Le désiré devait venir aux jours de l'humiliation du royaume de Juda : c'est fait : *consummatum est.* — Un prophète plus grand que Moïse devait éclipser sa grandeur : c'est fait : *consummatum est.* — Un fils de David devait relever la tige humiliée des rois de Juda : c'est fait : *consummatum est.* — La sagesse divine devait prendre chair dans le sein

1. Joan., cap. XIX, 30.

d'une vierge et s'appeler Emmanuel, Dieu avec nous : c'est fait : *consummatum est.* — Le fils de Dieu devait apprendre aux hommes une doctrine et une loi nouvelles prouvées par de grandes œuvres : c'est fait : *consummatum est.* — Chargé des crimes du genre humain, il devait être méprisé, outragé, trahi, vendu, abandonné, condamné injustement, frappé, meurtri, déchiré, suspendu au bois d'infamie, délaissé par son Père au milieu des ténèbres, et tourmenté d'une soif mystérieuse : c'est fait : *consummatum est.* — Tout est consommé. Maintenant, ô Psaltérion de Dieu, brisez-vous !

Il va se briser ; j'entends les pas lugubres de celle qui doit donner le dernier coup : c'est la mort. Elle arrive, silencieuse et invisible, à travers ennemis et amis ; elle s'arrête au pied de la croix ; elle regarde les yeux du supplicié ; il est temps. Elle frappe, et le Psaltérion de Dieu, avec une douceur et une force infinies, répond par le chant du départ : — « Mon Père je remets mon âme entre vos mains : *Pater in manus tuas commendo spiritum meum*[1]. »

1. Luc., cap., XXIII, 46.

Ce dernier cantique pénètre les cieux et fait tomber le courroux de Dieu. La terre tremble, les rochers se fendent, le voile du temple se déchire, les tombeaux s'entr'ouvrent, les ombres pâles s'en échappent en gémissant, et d'une voix triste elles s'en vont répétant par toute la ville : — Jésus est mort ! Jésus est mort !

Jésus est mort ! — le Psaltérion de Dieu est brisé. Vous n'entendrez plus sa voix, ô chrétiens ! Mais, si épouvantés que vous soyez, il ne vous est pas permis de vous taire au pied de la croix. Après les chants de son Psaltérion, Dieu attend les chants de sa harpe : les chants de votre âme. — Debout, harpe troublée par l'incrédulité ! debout, harpe déshonorée par le péché ! debout ! *Exurge cythara !* Vous êtes frappée par les plus grands prodiges, frappée par le sang qui coule à grands flots du haut de la croix ; répondez par le cantique de la foi ; répondez par le cantique du repentir ; — chantez votre *Credo* et votre *Miserere : Exurge cythara !*

Est-ce un homme celui qui, poursuivi d'une haine impie, en proie à tous les raffinements de la barbarie, insulté jusque dans la mort, n'a sur les lèvres qu'une prière et qu'une excuse miséricor-

dieuse pour ses bourreaux? — Non. — Un homme aurait maudit, un homme au moins se serait tu. Celui-là bénit; c'est vraiment le Fils de Dieu : *Vere filius Dei erat iste;* — Je le crois : *Credo.*

Est-ce un homme celui qui promet avec tant d'assurance une place dans son royaume, quand toutes les horreurs de l'humiliation, de la douleur et de la mort conspirent à l'accabler ? — Non. — L'homme n'a point, en cet état, de si sereines et de si magnifiques promesses sur ses lèvres expirantes. Celui-là était vraiment le Fils de Dieu : *Vere Filius Dei erat iste;* — Je le crois : *Credo.*

Est-ce un homme celui qui, tué mille fois, modère en son corps les flots de la vie, et ne les arrête qu'au moment juste où tous les oracles, qu'il voit dans une claire lumière, sont accomplis? — Non. — Un homme n'a point cette force et cette clairvoyance. Celui-là était vraiment le Fils de Dieu : *Vere Filius Dei erat iste;* — Je le crois : *Credo.*

Est-ce un homme celui qui obscurcit le soleil au milieu du jour, et qui enveloppe la terre de ténèbres si profondes qu'on n'y peut plus voir; celui dont le dernier cri ébranle l'univers, fend les rochers, déchire le voile du temple et chasse

les morts de leur sépulcre? Est-ce un homme? — Non. — Au trépas d'un homme la nature est insensible. Celui-là était vraiment le Fis de Dieu : *Vere Filius Dei erat iste;* — Je le crois : *Credo.*

C'était le Fils de Dieu, et c'est vous qui l'avez tué, ô pécheurs ! Osez nier votre forfait, osez, la main étendue sur son cadavre sanglant, jurer que vous n'êtes pas coupables de sa mort. Ah! vous ne le pouvez pas. Cette tête ensanglantée par les épines, ce visage pâle où se sont flétries les fleurs de la vie, ce côté sacré ouvert par le fer d'une lance, ces mains percées de clous, ce corps nu, brisé, rompu, souillé, inanimé ; c'est votre œuvre, c'est votre crime. — Debout, harpe déshonorée : *Exurge cythara!* — debout, et chantez votre repentir.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.

Ayez pitié de ceux qui s'égarent dans les chemins de l'incrédulité. Que votre sang tombe sur leurs yeux aveuglés et qu'ils voient votre sainte vérité : *Miserere!*

Ayez pitié des pères et des mères qui scandalisent les chers petits enfants que vous leur avez

confiés, et qui font du foyer domestique un abîme ou sombrent les âmes : *Miserere !*

Ayez pitié des époux qui déshonorent leur union, et insultent à la Providence par l'infidélité et de sordides calculs : *Miserere !*

Ayez pitié de cette jeunesse qui s'épuise avant l'âge, et qui se fait mourir avant le temps. : *Miserere !*

Ayez piété de ceux qui la corrompent par des doctrines abjectes : *Miserere !*

Ayez pitié des blasphémateurs de votre saint nom et des violateurs de vos commandements : *Miserere !*

Ayez pitié de ceux qui, sous les apparences de la religion et de la piété, vous offensent par leur froideur et leurs sacrilèges : *Miserere !*

Ayez pitié des prêtres dont les scandales affligent l'Église et retardent l'effusion de votre miséricorde sur les peuples : *Miserere !*

Ayez pitié du pauvre religieux qui vient de prêcher vos souffrances, et qui, combien de fois, hélas ! a blessé votre cœur : *Miserere !*

Ayez pitié des persécuteurs, autant que de leurs victimes ; ayez pitié de ceux qui proscrivent, autant que des proscrits : du pouvoir qu'ils décon-

sidèrent, de la liberté qu'ils maltraitent, de la nation qu'ils déshonorent : *Miserere !*

Jésus ! Jésus ! nous tombons brisés et repentants au pied de votre croix ; nous sommes prêts à recevoir les flots de votre sang. Ayez pitié, ayez pitié : *Miserere, miserere !*

---

## SAINT JOUR DE PAQUES

## ALLOCUTION

---

Judex crederis esse venturus.

MESSIEURS,

Le Fils de Dieu, dont je vous ai raconté la vie, doit clore la grande mission qu'il a reçue de son Père par un acte souverain qui décidera de notre sort éternel. Vous venez de confesser, tout à l'heure, cette vérité dans votre hymne d'action de grâces, en chantant ces paroles : « *Judex crederis esse venturus :* O Christ nous croyons que vous viendrez nous juger tous. »

Heure terrible, n'est-ce pas, que celle qui mettra le pécheur en présence du divin juge ? Je vous en

ai fait connaître, pendant notre retraite, les épouvantes, les angoisses, les hontes, la douloureuse conclusion; et, suivant le conseil de l'Apôtre, vous avez pris la résolution de faire votre salut dans la crainte et le tremblement.

Aujourd'hui, cependant, votre âme est toute à la joie et à la confiance; car, prévenant l'heure de la justice, vous vous êtes présentés spontanément au tribunal du Fils de Dieu et vous lui avez dit d'un cœur contrit et humilié : — « Pieux Jésus, n'attendez pas pour me juger que le péché soit rivé à mon âme par l'impénitence, que je sois devenu comme un péché vivant et éternel, mais jugez-moi tout de suite et éclairez ma cause : *Judica me, Domine, et discerne causam meam.* » Et, couvrant d'un voile sa redoutable majesté, le divin juge, après avoir écouté avec bonté les aveux de vos cœurs coupables, a prononcé sur vous cette miséricordieuse sentence : « Je vous absous : *Ego te absolvo.* »

Dès lors, Messieurs, vous n'avez plus à craindre les rigueurs du suprême jugement. Mais les pardons de Dieu ne ressemblent pas à ceux des hommes. L'homme qui pardonne renonce à nous faire sentir le poids de sa colère; il ne nous rend pas

toujours son amitié, ou du moins il ne nous en envoie qu'à distance les rares et discrets témoignages. Jésus, prodigue de son amour, s'approche de l'âme pardonnée, l'embrasse et veut devenir son hôte bienfaisant.

Qu'il y a loin du mystère Eucharistique à l'apparition finale du Dieu tout puissant dont nous avons appris, pendant ces jours saints, à redouter les révélations et les sentences. C'est un ami, le plus doux et le plus généreux des amis, que vous possédez présentement. Son cœur palpite sur votre cœur, sa vie se mêle à votre vie, et ses mains, pleines de grâces, comblent les vides que le péché a faits dans vos âmes. Jouissez, le mieux que vous pourrez, de sa présence et de ses bienfaits. Adorez sa grandeur, bénissez son amour, invoquez sa libéralité. Mais, si vous êtes sages, n'oubliez pas, dans la fête intime qu'il vous donne, aujourd'hui, l'auguste office dont son Père l'a investi.

Il est juge des vivants et des morts. Eh bien, redevenus vivants de morts que vous étiez, après avoir subi son jugement miséricordieux, priez-le de vous juger encore, par pitié pour votre faiblesse et pour l'honneur des promesses que vous lui avez faites. Chacune des sentences qu'il prononcera sera

la lumière de votre vie régénérée, et le prélude des éternelles bénédictions qu'il réserve à ses justes. Dites-lui donc, dans la ferveur de vos épanchements : « Seigneur, j'ai appris, cette année, à vous adorer dans les mystères de votre enfance, dans les labeurs de votre vie cachée, dans votre doctrine, dans vos miracles, dans vos prophéties, dans votre martyre, dans votre victoire sur la mort[1]; maintenant, si vous m'aimez, jugez-moi : *Judica me, Domine!* »

Jugez-moi, divin enfant! Modèle de candeur, de simplicité et d'obéissance, voyez si ma raison n'est pas encore trop éprise d'elle-même; si, tout en acceptant d'une manière générale les mystères de la foi, les commandements de Dieu et les préceptes de l'Eglise, elle ne fait pas, sur quelques points délicats, des réserves qui offensent votre autorité sainte et contristent votre amour. Reprochez-lui son orgueil, et condamnez-la à l'humilité profonde, au pieux aveuglement, à la soumission plénière qui conviennent aux véritables enfants de Dieu.

(1) Cf. *Exposition du dogme catholique*, Conférences quarante-troisième et suivantes : *Vie de Jésus*.

*Judica me, Domine!* Jugez-moi, divin ouvrier! Vous qui avez fait précéder votre ministère public de trente années de solitude, de silence et de prières, dites-moi si je suis suffisamment préparé à l'humble mission que la Providence m'a confiée sur cette terre. Si j'ai trop présumé de moi-même, reprenez-moi de ma présomption, et, par les conseils de cette sagesse précoce qui étonnait les maîtres en Israël, corrigez ma négligence et mon incapacité. — Vous qui avez si vaillamment porté le poids du travail, faites-moi rougir de mon indolence et de ma mollesse dans l'accomplissement de ma tâche quotidienne, de mes trop vives aspirations vers un repos qui ne m'est dû que lorsque j'aurai parcouru toutes les étapes d'une vie laborieuse, de l'indifférence toute payenne avec laquelle je côtoie les classes humiliées que la misère condamne au travail grossier que vous avez honoré, en le prenant pour votre partage, et surtout de cette paresse spirituelle qui fait languir l'œuvre sublime de mon salut et de ma perfection chrétienne.

*Judica me, Domine!* Jugez-moi, divin docteur! Condamnez sans pitié le peu d'empressement que j'ai mis à m'instruire des vérités saintes que vous avez enseignées au monde ; révélez-moi la profon-

deur de mon ignorance ; dissipez mes préjugés, et faites-moi vivement sentir le besoin d'éclairer et de fortifier ma foi, pour qu'elle soit capable de résister à l'envahissement des ténèbres et aux assauts de l'erreur. A la place de ces maximes vulgaires d'honnêteté, dont je me contente trop facilement, imposez-moi, d'autorité, les maximes de la perfection évangélique, et obligez-moi d'y conformer ma vie. Si j'ai manqué de zèle à l'égard de ceux que j'aurais pu et que j'aurais dû instruire, de courage contre les tentatives sacrilèges des ouvriers d'erreur et de mensonge, qui s'efforcent de pervertir l'esprit public et de corrompre les jeunes générations, je ne demande pas mieux que d'être convaincu de ma faute, et j'attends de vous, avec une participation à votre puissance communicative, l'ordre que vous avez donné à vos Apôtres : *Euntes docete.*

*Judica me, Domine !* Jugez-moi, divin thaumaturge ! — Je vous ai avoué toutes mes fautes, je vous ai montré la lèpre de mon âme et vous l'avez miséricordieusement guérie. Mais, combien de maladies spirituelles se cachent encore au fond de ma nature imparfaite ! Combien d'infirmités que j'ignore, et qui me seront funestes demain comme

par le passé ! Les yeux de mon âme voient-ils bien clair ? Mes oreilles sont-elles ouvertes à votre parole intérieure ? Ma volonté boiteuse n'a-t-elle pas besoin d'être redressée ? Mes mains paralytiques ne sont-elles pas impropres aux bonnes œuvres que vous attendez de moi ? — Vous savez tout cela, mon Sauveur, et vous seul pouvez me faire connaître ma profonde misère. Sans doute, je serai humilié de cette révélation ; mais, me voyant tel que je suis, je saurai mieux ce que je dois demander à votre toute-puissance, et je pousserai avec plus de ferveur ce cri des malheureux qui vous suivaient à la trace de vos bienfaits : « Jésus, fils de David, ayez pitié de moi ! » Et vous, thaumaturge béni, après m'avoir jugé, vous daignerez dire à mon âme : « Vois, entends, marche ; je le veux, sois guérie. »

*Judica me, Domine!* Jugez-moi, divin prophète ! — Je n'ai pas voulu écouter, j'ai méprisé les avertissements intérieurs que votre bonté prévoyante me faisait entendre pour me préserver du péché. Ne m'épargnez pas les reproches que j'ai mérités, et, après avoir réprouvé l'inconsidération qui m'a tant de fois exposé aux surprises de la tentation, pénétrez-moi d'un rayon de votre esprit

prophétique, afin que désormais je voie de loin, pour les éviter toujours, toutes les occasions de vous offenser et de vous déplaire.

*Judica me, Domine!* Jugez-moi, divin martyr! Je ne veux pas m'endormir sur le pardon que vous m'avez accordé, car je sais que je suis encore redevable à votre justice. Comptez, pesez toutes les fautes de ma vie et montrez-moi, dans votre infaillible lumière, leur nombre et leur gravité! Dites-moi bien par quelles peines je dois les expier en ce monde, pour échapper, dans une autre vie, à vos justes revendications. Soyez sévère; je ne crains rien, car vous marchez devant moi, et votre exemple adoré allège le fardeau de toutes les croix. Entraînez-moi sur vos traces sanglantes, fortifiez-moi dans le chemin de l'expiation, et finalement unissez mes peines à vos souffrances pour les pénétrer de vos mérites infinis. — Cher martyr, je n'ai pas assez aimé votre croix; faites que je l'aime maintenant, car voici venir des jours sombres et douloureux pendant lesquels vos enfants auront à souffrir pour vous. Puissions-nous compenser par quelque acte d'héroïque dévouement toutes nos infidélités passées.

*Judica me, Domine!* Jugez-moi, divin triom-

phateur ! — Si vous voyez languir mes affections et mes désirs vers les choses terrestres, relevez-les promptement et vivement vers les choses éternelles. Dégoutez-moi des biens qui passent en m'en révélant l'inanité, et faites entendre sans cesse à mon cœur cet encouragement sublime : « *Sursum corda !* »

Jugez-moi, jugez-moi : *Judica me.*—Continuez, dans la communion, le miséricordieux office que vous avez commencé d'exercer, à mon égard, dans la confession. Je n'aurai plus à craindre vos suprêmes colères, si je règle ma vie d'après les révélations et les sentences de votre amour.

Ainsi soit-il.

# TABLE

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

## RETRAITE 1879

## L'Enfant prodigue

### LUNDI SAINT

PREMIÈRE INSTRUCTION. — L'INGRATITUDE DU PRODIGUE. — Le Christ possède la perfection sans mesure. — Chaque homme a sa mesure de dons et de perfections. — Qu'en faisons nous? — Parabole du prodigue. — Elle se divise naturellement en quatre parties : 1° *L'ingratitude*, — 2° *Le malheur*, — 3° *Le repentir*, — 4° *Le pardon du prodigue*. — Sujet de cette instruction : *L'ingratitude*. — 1° Le pécheur est un ingrat. — 2° Comment se décide son ingratitude. — 3° Comment elle s'aggrave. — 4° Comment elle se consomme. I. *Homo quidam*, etc. Les deux fils du père de l'Évangile, les deux fils de Dieu : le juste et le pécheur. — Trois raisons pour lesquelles le pécheur est appelé *adolescentior*. — Le pécheur est un ingrat de la pire

espèce. — II. *Et dixit adolescentior*... etc. — L'ingratitude du prodigue s'affiche par une insolente demande : *Da mihi portionem*... etc. — Comment Dieu entend souvent cette demande imprudente et superbe. — Le pécheur abuse des complaisances paternelles de Dieu pour aggraver son ingratitude. — III. *Et non post multos dies* ... etc. — Le prodigue part pour une contrée lointaine. — Plus prompt est le départ du pécheur, plus éloigné le lieu où il s'enfuit. — Lointain du péché, — dans l'acte, — dans l'état.— Le plus grand lointain est l'oubli de Dieu. — IV. *Et ibi dissipavit*, etc. — Le prodigue dissipe tout son bien. — Comme lui, le pécheur consomme son ingratitude par la dissipation des dons de Dieu. — 1° Dissipation dans l'isolement de Dieu. — 2° Dissipation dans l'acte même du péché. — 3° Ce n'est pas sans dessein que l'Evangile ajoute : *Vivendo luxoriose*. — Dissipations du vice impur. — Appel aux pécheurs. — Encouragement.

## MARDI SAINT

DEUXIÈME INSTRUCTION. — LE MALHEUR DU PRODIGUE. — Après avoir blessé le cœur d'un père, l'ingratitude du prodigue se retourne contre lui-même ; il est malheureux.— Trois mots peignent son malheur : 1° La faim. — 2° La servitude. — 3° L'abjection. — I. *La faim : Et postquam*, etc... Le brusque revirement de la prodigalité à l'indigence, dans la vie du prodigue nous révèle une des lois de châtiment que Dieu applique au péché. — Quelles sont ces lois? — 1° Au péché les douleurs des remords. — 2° Au péché une douleur propre et selon son espèce : L'homme est puni par où il a péché. — 3° Dieu, l'ordre suprême.

supplée par des châtiments particuliers à ce qui manque dans la répression des ordres inférieurs. — 4° Châtiment suprême : Les déceptions de notre âme affamée. — II. *La servitude* : *Et abiit*... etc. Le prodigue a un maître qui l'exploite. — Triste et frappante image de la dégradation du pécheur. — Ses maîtres : — 1° Les passions, — 2° Les compagnons et les complices de ses fautes, — 3° Le prince du monde, roi du mal, satan. — *Funiculus triplex difficile rumpitur.* — III. *L'abjection : Et misit illum*... etc. — Le prodigue condamné à paître les pourceaux : Image visible de l'invisible abjection du pécheur. — Le vice abject : L'impureté. — Cri de l'impie : *Peccavi et quid mihi accidit triste?* — Son impunité est la plus terrible des malédictions. — Il vaut mieux être pécheur malheureux.

## MERCREDI SAINT

TROISIÈME INSTRUCTION : — LE REPENTIR DU PRODIGUE. — L'histoire du prodigue, si sombre et si menaçante, en ses commencements, devient dans la bouche du Sauveur, touchante et pleine de consolation. — Le fils ingrat se repent. — Trois actes caractéristiques de son repentir : — 1° La réflexion, — 2° La résolution, — 3° La prompte exécution. — I. *Réflexion. In se autem reversus*, etc... Réfléchir est le premier pas de l'âme pécheresse vers sa conversion. — Sentiments et souvenirs du pécheur rentré en lui-même. — Les enfants et les mercenaires. — Le prodigue puise dans ses réflexions la force d'une généreuse résolution ; Ainsi doit faire le pécheur. — II. *Résolution* : *Surgam et ibo*, etc... Grâce de force succédant à la

grâce de lumière. — Le passage de la réflexion à la résolution ne se fait pas sans lutte et sans efforts. — Suggestions du mauvais esprit. — Motifs qui doivent encourager le pécheur. — La confiance doit être accompagnée d'une profonde humilité. — Commentaire de *Jam non sum dignus vocari filius tuus.* — Nécessité d'avouer le péché. — A qui doit se faire cet aveu. — Comment le pécheur doit se résigner à la vie du mercenaire. — III. *Prompte exécution : Et surgens, venit ad patrem.* — Sa résolution prise le prodigue se met en route. — Sa généreuse et prompte exécution est la condamnation d'un grand nombre de pécheurs.— Délai de la conversion.— Motifs de ce délai. — Réponse.

## JEUDI SAINT

QUATRIÈME INSTRUCTION : — LE PARDON DU PRODIGUE. — Admirable et touchante conclusion de la parabole du Sauveur. — Elle est pleine de douces et consolantes promesses pour le pécheur. — On y voit : 1° La volonté divine constamment inclinée à pardonner tous les égarements de l'âme humaine, — 2° La promptitude, — 3° La plénitude du pardon accordé au pécheur. — I. *Volonté du pardon : Cum autem adhuc longe esset,* etc... — Le père du prodigue, avec sa tendresse inquiète et sa compassion, est une représentation de Dieu. — Sa miséricorde 1° attend, — 2° prévient, — 3° provoque notre repentir. — II. *Promptitude du pardon : Et accurens cecidit,* etc... — Plus offensé que le père du prodigue, Dieu aurait le droit de se retrancher dans sa majesté infinie ; mais, ayant commencé l'œuvre de notre conversion par ses miséri-

cordieuses prévenances, il l'active par son admirable empressement. — Comment il accourt au premier appel de notre repentir. — Le bras dont il nous entoure, le baiser qu'il nous donne : son Christ. — Comment le Christ, bras et baiser de Dieu, s'est perpétué dans l'Église. — III. *Plénitude du pardon* : *Cito proferte stolam primam*, etc... — Comme le prodigue, le pécheur rencontrera, sur le seuil de la maison paternelle, un cœur qui l'accablera des bienfaits de sa généreuse bonté. — 1° La robe de grâce, — 2° L'anneau des libres et nobles fils, — 3° La mystérieuse chaussure du converti, — 4° La sainte victime, — 5° Le banquet d'amour : *Manducemus et epulemur*. — Le frère jaloux n'est pas à craindre. — **Invocation pour un peuple prodigue.**

## VENDREDI SAINT

CINQUIÈME INSTRUCTION. — LES COMPASSIONS. — Les infirmités du Sauveur ont reçu dans les conférences l'hommage de notre admiration ; elles attendent, en ce jour, l'hommage de notre compassion. — Plusieurs espèces de compassion : Compassion intéressée, peureuse, inintelligente, généreuse, sublime, qu'on peut ranger en deux classes : — 1° Les compassions stériles, — 2° Les compassions fécondes. I. *Compassions stériles*. — 1° *Compassion intéressée;* — Femme de Pilate; — Ceux qu'elle représente. — 2° *Compassion peureuse*. — Les Apôtres; — Ceux qu'ils représentent. — Leurs inquiétudes et leurs angoisses à l'égard de l'Église pressée par ces trois questions : — Question scientifique, — Question politique, — Question sociale. — Comment l'Église sort avec

honneur de ces trois questions. — 2° *Compassion inintelligente.* — Les femmes qui pleurent à la suite de Jésus-Christ. — Ceux qu'elles représentent. — II. *Compassions fécondes.* — 1° *Compassion généreuse.* — Marie Madeleine. — Idées fausses des mondains à son endroit. — Son vrai portrait dans la passion. — Générosité de son douloureux repentir. — Notre part de responsabilité dans les maux de l'Église. — Comment nous devons imiter la compassion de Madeleine. — 2° *Compassion sublime.* — Marie mère de Jésus au pied de la croix.— Innocente elle s'associe par sa compassion à la rédemption du monde. — Admirons son grand amour et suivons son exemple. — Souffrons sans l'avoir mérité pour la sainte cause de Dieu et de l'Église. — Prions comme le Christ pour les persécuteurs et les bourreaux.

## SAINT JOUR DE PAQUES

ALLOCUTION POUR LA COMMUNION PASCALE sur ces paroles : *Laudamus..... Venerandum tuum verum et unicum Filium.*

# TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

## RETRAITE 1880

## Le Jugement de Jésus-Christ

### LUNDI SAINT

PREMIÈRE INSTRUCTION. — JÉSUS AU TRIBUNAL DES HOMMES. — La mort de Jésus, dont les caractères divins ont été décrits dans les conférences, a été précédée par un jugement infâme. — Ce jugement doit servir de point de départ aux vérités de cette retraite. — 1° Injustice, ignominie, épouvantables conséquences du jugement du Sauveur. — 2° Nos sentiments en présence de cet acte odieux. — I. 1° *Injustice.* — Législation judaïque à l'égard des accusés. — Elle a été violée sans pudeur dans l'abominable procès du Sauveur. — Il fallait le mettre solennellement en accusation; il est trahi et surpris. — Il devait être jugé en plein jour et publiquement; c'est la nuit qu'on choisit pour étouffer la publicité des débats. — On devait lui laisser la liberté de sa défense; ses accusateurs l'entourent comme un troupeau de bêtes affamées. — L'enquête, où se réfugie la liberté des accusés, est supprimée; on n'entend que des faux témoins dont la con-

science est achetée. — Pas de témoins à décharge ; le tribunal a recours au plus odieux des expédients pour contraindre le Sauveur à s'accuser lui-même. — Accusé de blasphème et condamné pour ce crime, on substitue au tribunal du préteur romain une autre accusation pour obtenir l'*exequatur* de la sentence. — Pilate ne trouve aucun motif de condamnation ; et cependant il condamne. — Pas de justice, mais la haine d'un côté, la lâcheté de l'autre. — 2° *Ignominie.* — On doit respecter un accusé jusqu'à ce que son crime soit prouvé ; — un condamné, en lui épargnant les outrages inutiles. — Jésus est abreuvé d'opprobre et en butte aux plus mauvais traitements. — 3° *Conséquences funestes* : — L'odieuse préférence de Barrabas à Jésus-Christ délivre tous les scélérats. — II. Le jugement du Sauveur pèse encore sur le peuple juif. — Nos sentiments à l'égardde ce forfait. — Ne faisons pas les fiers ; la foi nous apprend que nous y sommes engagés par une mystérieuse complicité. — C'est à cause de nos péchés que le Christ a été livré à ses ennemis. — Notre responsabilité s'aggrave si nous considérons que nous avons nous-mêmes, et plus d'une fois, renouvelé l'iniquité des prêtres, des princes et du peuple juif. — Comment la considération de l'injuste jugement du Sauveur doit nous aider à supporter les jugements des hommes.

## MARDI SAINT

DEUXIÈME INSTRUCTION. — LE DIVIN JUGE. — L'honneur du Christ doit être réparé ; Jésus, jugé par les hommes, les jugera à son tour. — 1° C'est son droit de nous juger. — 2° Comment nous jugera-t-il ? — I. La puissance judiciaire est un attribut spécial du

Christ ; — Raisons qu'en donne saint Thomas : 1° Le jugement appartient à la sagesse : Jésus, verbe incarné, est la sagesse éternelle. — 2° Le jugement appartient à la souveraine puissance; Jésus est maître de toute la création. — 3° Le jugement appartient à la tête d'une société; Jésus est la tête de l'Eglise. — 4° Le bienfaiteur a droit de demander compte de ses bienfaits ; Jésus est le bienfaiteur universel. — 5° C'est la loi qui est la règle des jugements ; si la loi vivait elle jugerait elle-même; Jésus est la loi vivante. — 6° Enfin, Jésus, déshonoré par un jugement injuste et ignominieux, a droit à une réhabilitation.— Il viendra donc : *Videbitis Filium hominis.* — Effroi des pécheurs à son apparition. — II. Jésus nous fait connaître, par un seul mot, les redoutables caractères de son action judiciaire. — Il viendra investi du pouvoir même de Dieu : *Sedentem a dextris Dei.* — 1° *Plénitude de ses révélations.* — Point de défaillances et de limites dans sa justice, comme dans la justice humaine : le fond des âmes est révélé ; la conscience témoigne. — *Peccator videbit :* le nombre, l'énormité des péchés. — Sentence : *Reus est mortias.* — 2° *Souveraine autorité de cette sentence.* — Comment on peut prescrire contre la justice humaine ; on ne prescrit pas contre la sentence du Christ. — Comment on peut échapper aux sévices de la justice humaine; on n'échappe pas à la justice du divin juge. — On peut appeler des sentences de la justice humaine ; la sentence du divin juge est sans appel. — Pour l'éviter, jugeons-nous tout de suite.

## MERCREDI SAINT

TROISIÈME INSTRUCTION. — LE DERNIER JUGEMENT. — Le jugement particulier ne suffit pas à la manifestation de la justice de Dieu et à la réparation de l'honneur de son Fils. — L'humanité doit être jugée une seconde fois. — 1° Peinture d'après les Saintes Écritures, des catastrophes qui doivent précéder ce second jugement. — 2° Raisons qui l'expliquent et le justifient.— I. Dernière crise de la nature avant la mort de l'homme. — Ainsi dans le monde : il est malade.— Signes auxquels on doit reconnaître la dissolution de la nature : peinture évangélique. — 1° Bruits de guerre et de combats. — 2° Pestes, famines, tremblements de terre. — 3° Faux prophètes et faux Christs. — 4° Troubles dans les astres ; la mer et ses fureurs. — 5° Apparition du Fils de l'homme. — Si la catastrophe prédite par l'Evangile se raisonne et s'explique, en est-il de même du dernier jugement? — II. Dieu ne veut et ne fait rien d'inutile. — Le dernier jugement est nécessaire : 1° Pour justifier solennellement le gouvernement de Dieu. — 2° Pour réparer, par un hommage *public*, les outrages *publics* qu'a reçus Jésus-Christ. — 3° Pour que le pécheur soit plénièrement convaincu et châtié. — 4° Pour confondre les lâches et démasquer les hypocrites. — 5° Pour révéler au pécheur la contagion et la folie du péché.— *Quando hœc erunt ?* il ne nous servirait à rien de répondre à cette question. — Regardons dans notre vie présente les signes avant-coureurs de notre prochain jugement, ce qui nous dit que nous paraîtrons bientôt devant notre grand juge, et suivons le conseil de l'Apôtre : « *Cum metu et tremore salutem vestram operamini.* »

## JEUDI SAINT

QUATRIÈME INSTRUCTION. — LE JUGEMENT MISÉRICORDIEUX. — En même temps que Dieu tient suspendue sur la tête du pécheur la menace d'un jugement où il ne sera question que de malédiction et de vengeance, il l'invite à s'approcher, au plus vite, d'un tribunal où l'on ne parle que de réconciliation et de pardon. — Jugement miséricordieux du tribunal de la pénitence. — 1° La procédure. — 2° La sentence. — I. *Procédure.* — 1° Force et violence pour amener au tribunal de la justice humaine et de Dieu ; — Loi appuyée par la persuasion, pour amener au tribunal de la pénitence. — 2° Détails de la procédure au tribunal de la justice humaine. — Cette procédure est moins compliquée mais bien autrement terrible au tribunal de Dieu. — Au tribunal de la pénitence, procédure discrète, aussi peu compliquée qu'au tribunal de Dieu, mais pleine des touchantes délicatesses de sa bonté.— Le juge est dépouillé de tout ce qui pourrait épouvanter notre faiblesse et notre misère. — Il est seul avec le pécheur. — Le pécheur est son propre accusateur ; pas de témoins ; il fait lui-même l'instruction de sa cause. — Le secret le protège ; la bonté l'encourage. — II. *La sentence.* — Au tribunal de la justice humaine et au tribunal de Dieu, elle flétrit et afflige le coupable. — Au tribunal de la pénitence, elle réhabilite et délivre.— Effets de la sentence : *Ego te absolvo.* — Cette sentence exprime uniquement le pardon ; cependant elle châtie; mais même dans le châtiment la miséricorde l'emporte sur la justice. — Invitation aux pécheurs à faire leur choix entre l'impitoyable justice qui doit les condamner pour l'éternité, et la miséricorde qui doit les absoudre. — Ne pas tarder à mettre ce choix à exécution.

## VENDREDI SAINT

CINQUIÈME INSTRUCTION. — CRUCIFIEMENT ET MORT DE JÉSUS-CHRIST : LE PSALTÉRION DIVIN. — Les souffrances et la mort de Jésus-Christ ont été considérées dans les conférences au point de vue apologétique. — Cette instruction est une pieuse contemplation du drame qui s'achève sur le Golgotha. — 1° Scène du crucifiement. — 2° La mort. — I. *Crucifixerunt eum.* — Ce que c'était que le supplice du crucifiement. — Préparatifs de ce supplice pour le Sauveur. — L'arrivée au Calvaire. — La foule. — Marie mère de Jésus; dans quel état lui apparaît son fils. — Jésus est cloué. — La croix monte; elle est debout au moment où les trompettes sacrées annoncent l'immolation de l'agneau pascal. — Un regard sur Jésus en croix. — I. *Exurge psalterium et cithara!* — Jésus en croix est un psaltérion divin. — Ce qu'il chante : 1° Cantique de miséricorde et de pardon. — 2° Cantique de promesse. — 3° Cantique d'amour. — 4° Cantique de détresse. — 5° Cantique de désir. — 6° Finale grandiose des prophéties. — 7° Chant du départ. — Jésus est mort, le psaltérion est brisé; c'est à la harpe de chanter. — La harpe, c'est l'âme humaine frappée par les plus grands prodiges et par le sang du Sauveur. — Elle doit chanter au pied de la croix son *Credo* et son *Miserere.*

## SAINT JOUR DE PAQUES

ALLOCUTION POUR LA COMMUNION PASCALE, sur ces paroles : *Judex crederis esse venturus.*
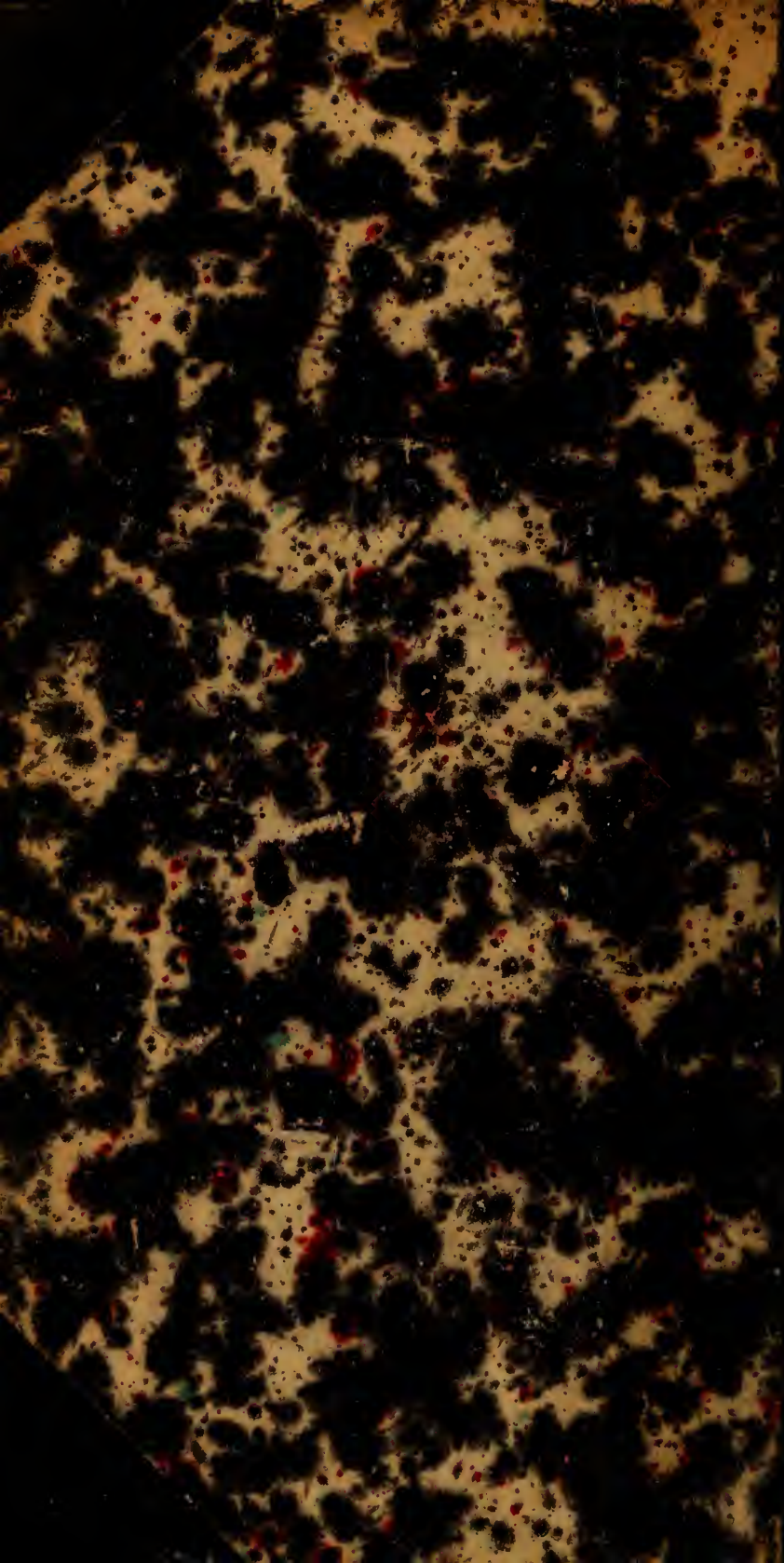
PARIS. — IMP. V GOUPY ET JOURDAN, RUE DE RENNES, 71